



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

secours-catholique.org

 [caritasfrance](https://twitter.com/caritasfrance)
 [Secours Catholique-Caritas France](https://www.facebook.com/Secours-Catholique-Caritas-France)
 [@caritasfrance](https://www.instagram.com/caritasfrance)



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

SOM- MAIRE

ÉCOLOGIE ET PAUVRETÉ : MÊME COMBAT	3
ILS SONT LE SECOURS CATHOLIQUE	4
RÉTROSPECTIVE 2025	6
TISSER LE LIEN SOCIAL ET FAIRE VIVRE LA SPIRITUALITÉ	8
Lutter contre l'isolement et retisser le lien social.	9
Permettre la participation et l'expression de la parole des plus pauvres ...	12
Faire vivre la spiritualité.	12
Renforcer les liens fraternels et interreligieux.	15
Faire vivre la créativité.	16
Territoire. À Nîmes, un café solidaire et créatif pour retisser les liens sociaux ...	19
COMBATTRE LA PRÉCARITÉ PAR L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS	20
Remettre de la confiance dans la vie démocratique.	21
Lutter pour l'accès aux droits sociaux.	22
Entretien avec Mathilde Nugue. Trente ans de regard sur les pauvretés : un appel à un sursaut collectif.	24
Lutter contre la précarité financière et pour l'accès à un revenu décent. ...	26
Instaurer un droit à un accès à une alimentation durable et de qualité.	28
S'engager pour une transition écologique juste.	30
Favoriser une mobilité durable et inclusive.	33
Territoire. Dans le Tarn, des voitures en partage pour pallier le manque de transports.	35
Lutter contre le sans-abrisme et le mal-logement.	36
Accompagner les familles.	39
Défendre les droits des personnes étrangères.	41
Lutter contre la traite des êtres humains.	44
Défendre les droits et favoriser l'autonomisation des personnes détenues	45
Faire face aux urgences.	47
DANS LE MONDE, POURSUIVRE UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	48
Agir en faveur d'une transition écologique juste.	49
Renforcer la résilience des territoires les plus impactés.	51
Défendre les droits et les libertés des communautés.	54
Faire émerger une société civile forte.	55
Territoire. Au Burundi, des clubs de jeunes pour regarder vers l'avenir.	57
Maintenir un lien de fraternité.	59
Carte. 340 projets soutenus dans le monde.	60
Faire face aux urgences.	62
Convergence France et international.	65
Entretien avec Maria Nyman. « Nous devons veiller à ce que les voix des personnes concernées soient entendues »	66
UNE ORGANISATION POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX	69
Les défis du bénévolat et de l'engagement.	70
Une gouvernance et des modes d'action revisités.	71
Une communication en soutien de la révolution fraternelle.	73
Encourager la générosité.	74
Publications.	75
Le réseau Caritas France.	76
Gouvernance et contrôle au Secours Catholique-Caritas France.	79
Identité.	80

ÉCOLOGIE ET PAUVRETÉ : MÊME COMBAT

L'année 2025 marque les dix ans de l'appel du pape François à prendre soin de notre *maison commune*. La question environnementale était alors déjà présente, et l'est plus que jamais, dans les actions et réflexions du Secours Catholique-Caritas France. C'est tout notre engagement de longue date dans la lutte contre la précarité énergétique, pour un accès à une mobilité durable et accessible, à une alimentation digne et de qualité pour toutes et tous. Ce sont nos éco-lieux, nos boutiques solidaires de réemploi textiles. C'est enfin l'important programme CoRe (Communautés résilientes), mené depuis 2022 dans 18 pays dont la France pour définir et mettre en œuvre une vision commune de ce que serait une transition écologique juste.

« Juste », parce qu'il y a une grande injustice à ce que les plus pauvres et moins pollueurs paient le plus chèrement les conséquences du changement climatique. Cette intuition, nous l'avons objectivée et documentée en 2025 en donnant la parole à plus de 150 personnes ayant subi un événement climatique extrême en France et dans le monde. Les nouvelles formes de pauvreté ou de précarité que ces catastrophes ont générées pour elles alimentent les recommandations de notre rapport « Climat et pauvreté » dont une synthèse a été présentée à la COP 30, avant sa publication complète en 2026. « Juste », parce qu'il y a une grande injustice à ce que les solutions au changement climatique

LE CRI DE LA TERRE ET LE CRI DES PAUVRES NE PEUVENT PLUS SE CONTENIR. IL Y A UN URGENT BESOIN DE RÉPONDRE À CE CRI.

se réfléchissent en dehors des habitants les plus modestes (les zones à faibles émissions [ZFE] par exemple, qui excluent les personnes ne pouvant s'offrir un véhicule neuf ou électrique), voire contre eux, quand des multinationales s'approprient les terres de populations autochtones pour des projets d'afforestation destinés à équilibrer leur bilan carbone.

Alors qu'il nous a quittés cette année, nous observons concrètement sur le terrain ce que le pape François nous a enseigné dans *Laudato si'* : la lutte contre la précarité n'est plus dissociable de celle pour l'environnement, et celle pour l'environnement ne peut se faire sans les plus pauvres. C'est ce que dit en substance le texte repère intitulé « Pour une écologie juste et fraternelle : vision et engagement du Secours Catholique » adopté lors de notre assemblée générale de 2025. Ce document fondateur a été rédigé à partir d'écrits scientifiques et ecclésiaux, de productions déjà existantes sur le sujet et des travaux menés par nos partenaires internationaux et nos délégations engagées sur la thématique. Mais il s'est nourri aussi des réflexions du Conseil d'animation national (CAN), dont les membres ayant l'expérience de la précarité nous ont lancé un cri que nous faisons nôtre.

L'idée de ce texte repère est née en 2023, au moment où nous lançons notre révolution écologique (Rev'E) pour un monde plus juste et fraternel. Il est à la fois un aboutissement et un commencement puisqu'il va servir de boussole à notre action et à notre plaidoyer, notamment lors des prochaines échéances électorales. Écologie et pauvreté sont un seul et même combat, celui qui nous est dicté par les personnes que nous accompagnons et que nous voulons mener avec elles. Et pour embarquer le plus grand nombre à nos côtés, nous invitons nos réseaux et nos partenaires à s'emparer d'un outil de sensibilisation conçu et testé en 2025 : notre grande « Odyssée écologie-pauvreté » ! ■

Didier Duriez
Président



Adélaïde Bertrand
Déléguée générale



François Odinet
Aumônier général



ILS SONT LE SECOURS CATHOLIQUE

“ MARISOL

« SI LA FORÊT AMAZONIENNE EXISTE
ENCORE, C'EST GRÂCE À NOUS »



SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

Rare voix féminine de la lutte indigène au Pérou, Marisol Garcia Apaguenio se bat pour préserver la terre de ses ancêtres.

« J'ai été nommée en 2018 à la tête d'une fédération de communautés autochtones Kichwa, qui vivent dans la région du Bas-Huallagua, dans le nord du Pérou. Avec le soutien du Centre amazonien d'anthropologie (Caaap), nous proposons des formations à la lutte collective à des groupes de femmes kichwa. Nous les aidons à s'organiser et à défendre ensemble leurs droits et leur terre. TotalEnergies a conclu en 2021 un accord avec les autorités péruviennes pour acheter 85 millions de dollars de carbone stocké par les arbres du parc national Cordillera Azul. Le parc se trouve sur nos terres ancestrales. Si la forêt amazonienne existe encore dans cette région du Pérou c'est parce que nous en prenons soin depuis des siècles. » ■

“ PHILIPPE

« FAIRE FAMILLE MALGRÉ LA DÉTENTION »



XAVIER SCHWIBEL / SCOF

Philippe, 68 ans, est bénévole responsable du Bungalow, un accueil du Secours Catholique dédié aux familles de détenus à La Roche-sur-Yon.

« Un jour, j'ai été amené à visiter une personne

incarcérée à la maison d'arrêt de Nantes. J'y ai croisé une assistante sociale qui disait ne pas comprendre pourquoi il fallait accueillir et accompagner les familles de détenus. Elle disait aussi ne pas vraiment croire à la réinsertion des personnes incarcérées. Ces paroles m'ont marqué. J'ai décidé de m'engager. C'était il y a vingt-cinq ans. J'ai rejoint l'équipe du Bungalow, un lieu d'accueil des proches de détenus du Secours Catholique à La Roche-sur-Yon (Vendée). À l'époque, j'étais père au foyer, j'élevais mes trois enfants. Devenir bénévole était aussi l'occasion de reprendre une activité en faisant quelque chose d'utile de mon temps. » ■

“ ROBERT

« VOIR UNE FEMME ET DES ENFANTS À LA RUE
EST DEvenu UNE NORMALITÉ »



ANTHONY MICALLEF / SCOF

Ancien responsable de la tournée de rue du Secours Catholique à Marseille, Robert se consacre à la défense des personnes sans domicile fixe.

« J'ai intégré le Secours Catholique et l'équipe

mobile il y a dix ans, encouragé par un ami, lui-même bénévole. À cette époque-là, je travaillais comme responsable d'un centre d'appels. Je voyais de nombreux employés, notamment des étudiants et des jeunes travailleurs, galérer à se loger, mais je ne connaissais pas particulièrement le sujet du sans-abrisme. Sur le terrain, on est aux premières loges pour observer l'aggravation de la crise du logement et de l'hébergement d'urgence. Il y a dix ans, c'était impensable qu'une femme enceinte reste dormir dehors. Des lignes rouges ont sauté. Voir une femme et des enfants à la rue est devenu une normalité. » ■

“ BRIGITTE

« JE VEUX APAISER LA DÉTRESSE DES PERSONNES MIGRANTES À CALAIS »



VINCENT BOISOT / SCCF

Depuis sa retraite, Brigitte est bénévole à l'accueil de jour du Secours Catholique à Calais qui offre un temps de répit aux personnes migrantes cherchant à rejoindre le Royaume-Uni.

« La cause des personnes migrantes qui vivent sur le littoral calaisien me touche : elles sont dans une telle détresse. Je suis inspirée par ce passage de l'évangile selon saint Matthieu : "Tu avais faim et je t'ai donné à manger." Ça veut dire que je te reconnais en tant que frère, en tant qu'être humain. Même si j'ai des doutes sur ma foi, je crois en l'humanité. Et voir la déshumanisation dont souffrent les exilés à Calais m'a poussée à m'engager. Car quand je faisais les courses en ville, je les voyais. On ne peut pas être aveugle : ils sont là ! Ce sont juste des êtres humains qui ont besoin d'un sourire, d'un café, de services sur leur chemin. » ■

“ HASSAN

« UN MOYEN DE TROUVER UNE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ »



ÉLODIE PERRIOT / SCCF

Hassan, 29 ans, est bénévole au Secours Catholique à Mayotte. Il coordonne l'équipe de Dzoumogné qui dispense notamment des cours d'alphabétisation.

« Je suis de la Grande-Comore, j'ai fait toutes mes

études là-bas. Je suis venu à Mayotte il y a sept ans, pour des réseaux de santé, et je suis resté. J'ai fait des formations, le Bafa [brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur], et une autre pour diriger des centres de loisirs. Mais comme je suis en situation irrégulière, je suis bloqué. J'essaie de m'en sortir, de trouver des petits boulots à gauche à droite, du soutien scolaire. J'en faisais dans mon village, et je formais aussi des gens pour passer le Delf [diplôme d'études en langue française]. C'est ce que j'ai proposé quand je suis venu à Caritas. C'est devenu comme un refuge pour moi. Et le fait d'aider les autres, ça fait du bien, ça me permet de trouver une place dans la société. » ■

“ PÈRE ALOYSIUS

« JE SAIS QUE C'EST DANGEREUX MAIS JE DOIS LE FAIRE. »



VINCENT BOISOT / SCCF

Alors que la Birmanie s'enfonce dans la guerre civile, le père Aloysius, ancien directeur de la KMSS Loikaw, partenaire du Secours Catholique, se mobilise auprès des plus vulnérables.

« À la KMSS, la Caritas birmane, nous avons toujours voulu prioriser les plus pauvres qui sont marginalisés et exploités. Mais depuis la guerre de 2021, nous faisons face à un défi : qui doit-on prioriser ? Car tous les civils sont affectés, et vivent des traumatismes inimaginables. J'ai compris l'horreur en mai 2021, alors que personnes âgées, femmes et enfants s'étaient réfugiés dans une église sur les hauteurs de Loikaw, église qui a été bombardée. Impossible de savoir où le conflit va être au jour le jour. J'ai besoin de connaître la situation des civils alors je me déplace dans le diocèse. Ils ont besoin de parler et de se savoir écoutés. Je sais que c'est dangereux mais je dois le faire. » ■

RÉTROSPECTIVE 2025

13 FÉVRIER



CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

Le Secours Catholique-Caritas France, aux côtés des 39 autres membres du Collectif des associations pour le logement (ex-CAU), dépose deux recours juridiques contre l'État français pour « non-assistance à personnes mal-logées »

DU 20 AU 24 AVRIL

Visite apprenante d'un des partenaires brésiliens du Secours Catholique dans le cadre du programme « Ensemble, bien vivre, bien manger »



VINCENT BOISOT / SCCF

ET AUSSI...

JANVIER 14. Déploiement national de la nouvelle charte signalétique pour les actions du Secours Catholique.

FÉVRIER 4. Célébration de la Journée internationale de la fraternité humaine dans le cadre du collectif « 4 février »

animé et coordonné par le Secours Catholique 26. Le Secours Catholique renouvelle la convention qui le lie à l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (Atigip). **MARS** 28. Un tremblement de terre fait des milliers victimes au Myanmar. Le Secours Catholique apporte aussitôt son soutien à la Caritas nationale birmane présente sur place.

AVRIL 21 au 26 avril. La Conférence des évêques de France (CEF) et plusieurs mouvements caritatifs, dont le Secours Catholique, viennent à la rencontre des communautés chrétiennes de Gaza, de Cisjordanie, du Liban, de Syrie afin de porter une parole commune d'espérance et de justice. À Jérusalem, elles sont logées à la maison d'Abraham, lieu d'accueil du Secours Catholique. 21. Décès du pape François.

MAI 8. Élection du pape Léon XIV, qui plaide immédiatement pour une paix désarmée et désarmante. 12 au 21 mai. La communauté de la Cité Saint-Pierre du Secours Catholique s'associe au mouvement international Laudato si' pour marquer les dix ans de l'encyclique du pape François. **JUIN** 17. L'Assemblée générale du Secours Catholique adopte le texte repère intitulé « Pour une écologie juste et fraternelle : vision et engagement du Secours Catholique ». Les nouveaux statuts de l'association visant à l'ouvrir à l'adhésion de celles et de ceux qui y sont engagés sont également approuvés. **JUILLET** 1^{er}. Victoire de plaidoyer du Secours Catholique et de ses partenaires

ELODIE PERRIOT / SCCF



19 JUIN

Le Secours Catholique publie une analyse critique du plan « Mayotte debout », dans laquelle il formule des propositions pour que celui-ci soit un succès.



17 NOVEMBRE

Sortie du rapport du Secours Catholique sur l'état de la pauvreté en France avec une analyse des évolutions constatées par notre association dans le profil des personnes qu'elle accueille sur les trente années écoulées depuis le premier de ces rapports annuels.

VINCENT BOISOT / SCCF



2 DÉCEMBRE

Tenue de l'assemblée générale constitutive qui officialise la création de la Fédération des maisons des familles dont le Secours Catholique est un des membres fondateurs.

qui obtiennent que les dons faits par des proches à des allocataires n'entrent pas dans le calcul du montant de l'allocation du revenu de solidarité active (RSA). 7. L'Insee publie son analyse annuelle de l'évolution du taux de pauvreté en France en 2023. L'augmentation inédite d'un point (de 14,4 % à 15,4 %) confirme ce que le Secours Catholique observe mais suscite bien peu de réactions du monde politique. **AOÛT** 1^{er}. Célébration du 70^e anniversaire de la Cité Saint-Pierre à Lourdes. **SEPTEMBRE** 11-12. En clôture des quatre années de la première phase du programme CoRe, le Secours Catholique organise un colloque de restitution des travaux de terrain menés par ses partenaires chercheurs sous l'égide du Groupement d'intérêt scientifique pour l'étude de la mondialisation et du développement (Gemdev). **OCTOBRE** 9. Publication de l'exhortation apostolique *Dilexi te (je t'ai aimé)* qui consolide encore les bases de l'action du Secours Catholique. 22. Le Secours Catholique et ses partenaires déposent un recours devant le Conseil d'État contre le décret « Sanctions » qui parachève le volet coercitif de la loi plein-emploi. **NOVEMBRE** 10-22. Une délégation du Secours Catholique et de ses partenaires assiste à la COP 30 à Belém, au Brésil, et y présente une synthèse de son rapport « Climat-pauvreté ». 25-28. Le quatrième cycle du CAN du Secours Catholique se tient à Lourdes, avec la participation d'un partenaire du Bénin. **DÉCEMBRE** 11. Le Secours Catholique et ses partenaires obtiennent une victoire de plaidoyer à l'Assemblée nationale, une loi sur l'accueil provisoire d'urgence des mineurs non accompagnés (MNA) étant votée en première lecture.

TISSER LE LIEN SOCIAL ET FAIRE VIVRE LA SPIRITUALITÉ

LA RECONNAISSANCE DE LA DIMENSION SPIRITUELLE de chacun est un besoin premier de chaque personne au-delà des besoins matériels comme le rappelait le pape François, et aussi un levier de lutte contre la pauvreté et de reconnaissance de la dignité humaine de chacun. Elle est la singularité de la mission sociale du Secours Catholique-Caritas France, lui permettant d'apporter des réponses au grand besoin de sens qui se fait sentir dans un monde devenu si dur aux plus fragiles, aux plus exclus. En 2025, un grand nombre de délégations du Secours Catholique ont ainsi choisi de saisir l'appel du Jubilé de l'espérance pour renforcer les liens entre les groupes, les associations et les personnes en situation de précarité de toutes confessions et convictions. Les initiatives ont été riches et inventives, qu'elles aient été menées en lien avec le réseau Saint-Laurent à l'occasion du 70^e anniversaire de la Cité Saint-Pierre, dédiée à l'accueil des pèlerins les plus pauvres à Lourdes dans le cadre d'ateliers créatifs lors du 4 février, Journée mondiale de la fraternité humaine, ou encore au sein des groupes de « marcheurs d'espérance » : des bénévoles et des personnes accompagnées qui choisissent de vivre pendant plusieurs jours et dans un but commun la rencontre née dans un accueil de jour, un café solidaire, une maison des familles...



SEBASTIEN LE CLÉZIO / SCSF

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET RETISSER LE LIEN SOCIAL

DES MILLIERS DE BÉNÉVOLES AU PLUS PRÈS DES PERSONNES EN GRANDE EXCLUSION

Les accueils de jour du Secours Catholique-Caritas France, ce sont 83 lieux (dont trois ouverts en 2025 à Soissons, Marseille et Saint-Leu [La Réunion] et un rouvert à Tarbes), situés un peu partout en France, où se vit pleinement la rencontre fraternelle qui est au cœur du projet associatif. En 2025, ils étaient animés par 3 255 bénévoles, dont beaucoup ont eux-mêmes l'expérience de la précarité, et fréquentés en moyenne par 16 000 personnes chaque semaine, un chiffre en augmentation du fait du durcissement des conditions d'accès à l'hébergement, au logement, au séjour, aux aides... qui laisse toujours plus de monde sans domicile stable et sans ressources. Selon les accueils, celles-ci peuvent venir prendre un petit déjeuner, un repas, une douche, ou simplement passer un moment de partage, ce qu'elles font régulièrement pour la plupart, nouant peu à peu avec les bénévoles des

liens fraternels qui renforcent leur pouvoir d'agir et portent en germe des transformations individuelles et collectives.

DES « MARCHEURS DE L'ESPÉRANCE » EN ROUTE POUR ROMPRE L'ISOLEMENT EN PICARDIE

Depuis plusieurs années, des groupes de « marcheurs de l'espérance » se constituent dans des délégations du Secours Catholique-Caritas France, motivés par une envie partagée de vivre l'entraide et la rencontre en cheminant ensemble. Ces groupes, qui rassemblent des personnes en situation de précarité et des bénévoles, se retrouvent régulièrement pour s'entraîner avant de se lancer pour cinq à dix jours sur les chemins de Compostelle ou sur des circuits plus locaux, mais toujours dans la même dynamique : faire groupe, se remettre en mouvement, reprendre confiance en soi, tisser des liens intergénérationnels et interconvictionnels.



VINCENT BOISOT / SFCF

En 2025, les « marcheurs de l'espérance » de la délégation de Picardie ont souhaité organiser une marche fraternelle sur un parcours rural de 40 kilomètres, de Château-Thierry à Soissons, pour aller à la rencontre de personnes isolées. Au-delà des objectifs habituels des marches de l'espérance, celle-ci visait donc à « aller vers », mais aussi à redynamiser le réseau de bénévoles de la délégation, dans des territoires où il n'y a pas d'équipe locale et où la présence associative est très faible.

UN NOËL FRATERNEL PARTOUT EN FRANCE

On n'est jamais si seul que seul un soir de Noël, et beaucoup de personnes en situation de grande précarité le sont. C'est pourquoi le Secours Catholique-Caritas France invite son réseau à fêter le 24 décembre avec ses bénévoles, ses partenaires et les personnes accompagnées qui le souhaitent, quelles que soient leur confession ou conviction, Noël étant avant tout la fête de la fraternité. Les délégations ont été nombreuses à vivre ce grand « FraterNoël », autour d'un bon repas, d'un chocolat chaud, d'un échange de cadeaux, d'une visite au domicile des personnes... Ces événements, simples et festifs, ont permis à des centaines de familles de

vivre le vrai sens que le Secours Catholique souhaite donner à cet événement : vaincre la solitude et l'isolement et retrouver la chaleur et la joie d'être ensemble. Avec de belles réussites...

À Lens, dans le Pas-de-Calais, l'équipe de bénévoles a fait venir le père Noël pour une distribution de cadeaux autour d'un goûter. « *Les enfants sont contents et moi aussi, on est bien* », témoigne Sandrine venue avec ses deux garçons et sa petite fille. « *C'est le groupe qui a décidé de faire un goûter et partager un moment de convivialité et d'amour, explique Vanessa animatrice de l'association. Peu importe d'où on vient, l'important est d'être ensemble.* »

À Saint-Nicolas, près de Granville, une cinquantaine de personnes ont partagé un repas solidaire organisé par le Secours Catholique et la paroisse avec le soutien des commerçants de la commune. « *Généralement, quelqu'un qui est venu une année revient l'année suivante, sourit Jean-Paul, bonnet de Noël sur la tête. Cela permet que des familles ou des personnes isolées parfois handicapées ou malades ne se retrouvent pas seules ces jours-là.* » « *J'étais seul hier pour le réveillon, alors je suis venu aujourd'hui. Ça me fait beaucoup de bien de voir du monde* », témoigne Pascal.

À Arras dans le Pas-de-Calais, un bus a permis à la quarantaine de convives de rallier la maison du temps libre pour un déjeuner suivi d'une remise de cadeaux. « *J'étais seul alors j'ai dit oui. Ça donne du baume au cœur aux gens, car malheureusement on fait partie des oubliés* », témoigne Kévin. « *Ça fait huit, peut-être neuf Noël que je passais tout seul*, explique Daniel, *alors quand on passe toutes ces années tout seul, un moment comme ça réchauffe le cœur.* »

CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION DES MAISONS DES FAMILLES.

Tout au long de l'année 2025, le Secours Catholique-Caritas France a finalisé avec ses partenaires les modalités de la création, de sa participation et de son engagement dans la Fédération des maisons des familles, dont la naissance a été officialisée le 2 décembre, lors de l'Assemblée générale constitutive.

Celle-ci comporte trois collèges : celui des membres actifs, soit les 24 maisons des familles déjà existantes, celui des membres de droit que sont les trois associations nationales à l'origine du développement du réseau et de la fédération (le Secours Catholique, Apprentis d'Auteuil et la fondation Armée du salut), et celui des associations partenaires ou membres associés, parmi lesquels ATD Quart-Monde.

Les trois membres fondateurs s'engagent à soutenir le développement du réseau à raison d'une à deux nouvelles maisons par an afin d'atteindre un objectif de 40 maisons à l'horizon 2030. Une nouvelle équipe d'animation du réseau se met en place, avec une déléguée générale nommée lors du premier conseil d'administration (CA), qui va constituer une petite équipe d'animateurs installée au siège social de la fédération au 106 rue du Bac à Paris.

DES MAISONS POUR FAIRE FAMILLE

Lors de cette année 2025 pendant laquelle se finalisait la création de la Fédération des maisons des familles, les maisons elles-mêmes ont été très actives.

À Saint-Brieuc, à la demande des parents, des cours de natation ont été organisés à la piscine municipale pour une dizaine de personnes qui envisagent désormais les occasions de baignade estivale avec plus de sérénité et de plaisir.

À Villeurbanne, dans le cadre de son université populaire des parents, les membres de la maison des familles ont réfléchi à leur rapport aux écrans. Ce travail a donné lieu à une représentation sous forme de « théâtre forum » afin de mettre la problématique en scène de façon interactive.

Au Havre, la maison des familles s'est fortement mobilisée à l'occasion d'Octobre rose en collaboration avec la maison des femmes à travers la participation à des marches et des ventes de gâteaux pour soutenir la recherche sur le cancer du sein.

À Chambéry, la maison des familles et la délégation du Secours Catholique se sont quant à elles intéressées à la notion de fraternité, plus difficile à appréhender que celle de liberté et d'égalité, allant chercher des réponses auprès de toutes sortes d'acteurs (policier, prêtre, imam, enseignante, assistante sociale...). La restitution de ce travail s'est faite sous forme d'expo, d'atelier, de fresque de la fraternité. C'était le 5 décembre, à l'occasion du 5^e anniversaire de la maison des familles, et en présence de près de 200 personnes : partenaires institutionnels et associatifs.

À Vaulx-en-Velin, les parents de la maison des familles ont voulu contrer les accusations de « parents démissionnaires » relayées par les médias. Accompagnés par une troupe de théâtre, ils ont réfléchi aux préjugés que les habitants des campagnes ont sur ceux des villes et vice versa. Le spectacle né de ce travail a été joué dans plusieurs villages de la Drôme. Une « tournée » filmée en vue d'un documentaire. Autre projet très original à signaler pour cette année 2025 : la série documentaire *ASE toi-même !* Fruit d'une rencontre entre des professionnels de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et des parents de la maison des familles de Vaulx-en-Velin, elle est disponible en podcast. Trois épisodes de dix minutes pour raconter de douloureux parcours d'enfance, les représentations mutuelles, les peurs, les incompréhensions, les questionnements, mais aussi pour s'écouter et se laisser bousculer par ce qui émerge, tout ce qu'on ne voyait pas. ■

“UNE ANNÉE RICHE EN
 MOBILISATIONS ET ACTIVITÉS
 POUR LES MAISONS DES
 FAMILLES.”

PERMETTRE LA PARTICIPATION ET L'EXPRESSION DE LA PAROLE DES PLUS PAUVRES

L'APOSTROPHE EN QUÊTE D'AMOUR

Pour son 14^e numéro, *L'Apostrophe*, la revue du Secours Catholique-Caritas France écrite par des personnes ayant l'expérience de la précarité, a invité un groupe des Côtes-d'Armor, en Bretagne, à s'exprimer sur le thème « L'amour en question(s) » dans le cadre d'un atelier d'écriture. Les réponses apportées par les participants à cette vaste question de l'amour interrogent en retour sur le regard porté sur les plus pauvres.

« *La vraie pauvreté n'est pas que matérielle, la vraie pauvreté, c'est le manque d'amour* », confie Béatrice. Parlant de l'aide apportée aux personnes en situation de précarité, Daniel fait ce constat : « *Quand je me rends dans un lieu d'accueil du Secours Catholique, les bénévoles viennent me voir et discutent avec moi, ils le font sûrement par amour ; mais c'est une autre forme d'amour, c'est de la fraternité qui aide à rompre la solitude. Mais mon cœur reste en manque, j'aimerais bien pouvoir prendre quelqu'un dans mes bras et le serrer sur mon cœur.* »

Les auteurs de ce numéro abordent également la question de la pauvreté du cœur, que l'un d'eux définit ainsi : « *La vraie pauvreté du cœur est l'absence de partage, le refus du don, cet acte simple qui élève l'âme.* » Avant de conclure : « *La plus grande pauvreté est celle qui éteint l'âme et nous vole notre humanité.* »

DÉMARRAGE D'UN NOUVEAU CYCLE POUR LE CAN

En 2025 s'achevait le troisième cycle du CAN du Secours Catholique-Caritas France. Après s'être interrogés sur la « gouvernance partagée », puis sur le « style du plaidoyer » souhaitable au Secours Catholique, ses membres, dans leur grande diversité d'expériences (de la pauvreté, de l'animation, de l'administratif et de la responsabilité), se sont interrogés sur ce que serait « une transition écologique juste ». Leurs travaux ont donné lieu à un recueil de *verbatim* intitulé « Le cri du CAN », à une contribution à l'élaboration d'un jeu éducatif sur les enjeux climatiques, « L'Odyssée écologie-pauvreté », et ont nourri le texte repère qui a été adopté lors de l'AG 2025 du Secours Catholique. C'était en juin 2025. Et en fin d'année, un nouveau et quatrième cycle du CAN a commencé. Ses nouveaux membres travailleront sur le thème de « l'accompagnement », celui inconditionnel tel qu'il est revendiqué par le Secours Catholique, à contre-courant de l'idée de méritocratie qui s'impose dans la société et des stigmatisations des plus fragiles qui en découlent. Idée que l'association se doit d'interroger, au risque d'être bousculée dans ses pratiques. ■

FAIRE VIVRE LA SPIRITUALITÉ

TRANSMETTRE LA FLAMME DU JUBILÉ DE L'ESPÉRANCE

En 2025, l'Église catholique célébrait son jubilé, placé sous le signe de l'espérance par le pape François. Le Secours Catholique-Caritas France et le réseau Saint-Laurent ont proposé tout un parcours d'animation à leurs réseaux pour accompagner les groupes et les individus dans une démarche de partage et de rencontre autour de la flamme de l'espérance, symbole de paix, de solidarité et de fraternité.

Le kit d'animation créé à cette occasion comportait : sept propositions adaptables en fonction des par-

participants (transmission de la lumière de Bethléem, visites fraternelles, partages d'Évangile et témoignages), tout un matériel pratique (quiz, textes à partager, création de photophores et flammes-objets) ainsi que des ressources inspirantes issues des témoignages de partenaires en Terre sainte.

Il s'agissait de répondre à l'appel du jubilé en renforçant les liens entre les groupes, les associations et les personnes en situation de précarité, et de témoigner ainsi d'une espérance vivante autour de soi.



© CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF

« LES PAUVRES, PÈLERINS D'ESPÉRANCE. PAROLES ET COULEURS »

Le 16 novembre 2025, Journée mondiale des pauvres, le réseau Saint-Laurent publiait sous le titre « Les pauvres, pèlerins d'espérance. Paroles et couleurs », un ensemble de témoignages issus du travail de méditation et d'écriture d'une trentaine de groupes chrétiens, mis en relation par le réseau. Ces personnes, vivant pour la plupart des situations de grande pauvreté ou d'exclusion sociale, ont produit des écrits sur la confiance, la résilience et l'espérance qui témoignent d'une vraie expertise en humanité et d'une relation singulière à l'espérance permettant d'appréhender autrement la parole de Dieu.

Des mandalas réalisés cette même année 2025 dans le cadre d'une résidence artistique ajoutent l'éclat des couleurs à la force des mots.

DEUX « VISITATIONS » DU RÉSEAU SAINT-LAURENT À LOURDES

Depuis sa création en 2005, le réseau Saint-Laurent compte plus d'une centaine de groupes chrétiens qui partagent en Église un chemin de fraternité et de foi avec et à partir des personnes vivant des situations de grande pauvreté et d'exclusion sociale.

En cette année de jubilé, deux « visites » fraternelles et spirituelles, sur le thème de l'espérance,

ont rassemblé plus de 450 personnes pendant deux fois cinq jours, en juillet et en août, à la Cité Saint-Pierre de Lourdes. Organisés par le réseau Saint-Laurent et par le Secours Catholique-Caritas France, ces rassemblements, qui ont lieu une fois tous les deux ans, ont plusieurs objectifs : être à l'écoute de la parole et du témoignage de foi des plus pauvres, mettre en lien ceux qui ont à cœur de vivre la fraternité avec les plus pauvres dans les communautés chrétiennes, dans un esprit de fête, de soutien fraternel, de ressourcement et de partage des savoirs.

SESSIONS THÉOLOGIQUES AVEC DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Pour la dix-huitième fois en 2025, l'espace Bernadette-de-Nevers accueillait 80 personnes du réseau Saint-Laurent pour une session de théologie pastorale. Une proposition faite à des paroissiens et à des théologiens, de se mettre à l'écoute de ce que les personnes du réseau Saint-Laurent expriment de la façon dont l'Évangile retentit en elles, de se laisser bousculer, déplacer, par leur expérience de vie, et par l'expression de leur foi. En 2025, de telles sessions ont également eu lieu à Strasbourg et en Belgique, avec à chaque fois, 60 à 80 participants venus de différents groupes du réseau Saint-Laurent de Toulouse, de Bretagne...

CITÉ SAINT-PIERRE, SOIXANTE-DIX ANS D'ACCUEIL DES PLUS FRAGILES À LOURDES

La Cité Saint-Pierre est née en 1955 d'une conviction forte de Mgr Jean Rodhain, fondateur du Secours Catholique-Caritas France : permettre à des personnes en situation de grande précarité de vivre le pèlerinage de Lourdes dans la dignité. Le

1^{er} août 2025, pour le 70^e anniversaire de ce lieu d'accueil en fraternité, une messe en plein air a été célébrée devant la cathédrale de Verdure, présidée par père François Odinet, aumônier général du Secours Catholique, en présence du père

Michel Daubanes, recteur du sanctuaire de Lourdes, et du père Jean-François Penhouet, aumônier de la Cité Saint-Pierre. Les membres du réseau Saint-Laurent, né à l'occasion des 50 ans de la Cité Saint-Pierre, étaient venus en nombre pour participer aux célébrations et à la soirée festive. L'occasion de vérifier que, soixante-dix ans après sa création, la Cité Saint-Pierre continue à inspirer et à rassembler. De nombreux temps de retraite et de partage se sont vécus tout au long de cette année anniversaire :

SESSION JEAN-RODHAIN, DU 3 AU 6 FÉVRIER

Créées il y a quinze ans à l'initiative de Luc Dubrulle, prêtre du diocèse de Lille et grand spécialiste de Jean Rodhain, ces sessions ont pour but de transmettre les intuitions, la pédagogie et la mise en œuvre de la charité du fondateur du Secours Catholique.

RETRAITE HALTE SPIRITUELLE, DU 24 AU 30 MARS

Pour la deuxième année consécutive, le Secours Catholique invitait ses délégations à participer, avec leurs salariés, bénévoles et personnes accompagnées, à une halte spirituelle d'inspiration ignacienne.

SEMAINE LAUDATO SI', DU 12 AU 21 MAI 2025

La communauté de la Cité Saint-Pierre du Secours Catholique s'est associée au mouvement international *Laudato si'* pour marquer les dix ans de l'encyclique du pape François. Avec au programme plusieurs temps forts animés par chacune des équipes de la Cité : atelier de fabrication de produits ménagers, marche jusqu'au sommet du Béout, repas de saison et en circuit court, visites d'initiatives locales, telles que

la recyclerie de Vic-en-Bigorre, et enfin conférence donnée par Arnaud Favart, prêtre de la Mission de France et délégué à la mission rurale pour la CEF, sur le thème : « *L'écologie peut-elle favoriser le dialogue entre les hommes, avec la nature et avec Dieu ?* »

REPRISE DES SESSIONS BIBLIQUES À JÉRUSALEM

Elles avaient lieu traditionnellement deux à quatre fois par an à la Maison d'Abraham du Secours Catholique-Caritas France, mais avaient dû être suspendues au moment de la crise du Covid, puis reportées à nouveau en raison de la guerre. Enfin, en décembre 2025, elles ont pu reprendre, avec un groupe de salariés et de bénévoles du Secours Catholique certes moins nombreux qu'habituellement, mais dont la présence, en ces lieux et en ces temps si difficiles, avait une dimension symbolique très forte, tant pour les Palestiniens que pour les Israéliens, sensibles au fait de n'être pas laissés à leur isolement.

DOUZIÈME ET DERNIER PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE DU RÉSEAU SAINT-LAURENT

Le Secours Catholique-Caritas France a clôturé en 2025 un cycle de pèlerinages en Terre sainte commencé un peu avant la crise du Covid à l'attention des groupes du réseau Saint-Laurent. Celui-ci s'est tenu du 25 avril au 3 mai avec 29 personnes issues de cinq des mouvements du réseau Saint-Laurent : Caritas Alsace, Bartimée (Toulouse), Lazare (Nantes, Lille, Bordeaux, Toulouse, Lyon et Sarrians) et Massabielle (Marseille). Quarante jours avant le départ en avion, les participants se sont retrouvés à la bastide de Sarrians pour la première vraie étape de leur pèlerinage, prêts, malgré les situations de précarité qu'ils vivent, à porter l'espérance entre eux et jusqu'en Terre sainte et à la Maison d'Abraham où ils étaient accueillis.

REVENIR AUX SOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'ÉGLISE

L'enseignement social de l'Église est une des plus importantes sources des textes majeurs du Secours Catholique-Caritas France, que sont ses statuts, sa charte éthique, son projet associatif, ou le document « Responsabilités et pouvoirs » qui définit les pratiques de désignation de ses dirigeants et d'organisation interne. La mission du Secours Catholique renouvelée en 2023 par l'Église de France mentionne notamment que « la doctrine sociale de l'Église est la boussole du Secours Catholique ». Aux acteurs

66 SOIXANTE-DIX ANS APRÈS SA CRÉATION, LA CITÉ SAINT-PIERRE CONTINUE À INSPIRER ET À RASSEMBLER. 99

de délégations désireux d'approfondir cette pensée sociale, de découvrir son histoire, son actualité, en quoi elle résonne avec le projet associatif et comment elle éclaire ses actions, le Secours Catholique a déployé en 2025 une formation « Découverte de la doctrine sociale de l'Église » en mode tous acteurs. Module d'une journée, lancé l'année précédente par

la délégation de Gironde, le Centre de recherche et d'action sociale (Ceras) et le département national Animation spirituelle et diaconie, cette formation a démontré son utilité. En 2025, plusieurs sessions se sont déroulées dans différentes délégations (région Nouvelle Aquitaine, Périgord-Agenais, Hérault). ■

RENFORCER LES LIENS FRATERNELS ET INTERRELIGIEUX

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRATERNITÉ DU 4 FÉVRIER

Dès 2022, le Secours Catholique-Caritas France a choisi de célébrer le 4 février, déclaré « Journée internationale de la fraternité humaine » par l'assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) à l'initiative du pape François et du cheikh el-Tayeb, imam d'Al-Azhar. Cet engagement se traduit par 1) l'animation et la coordination du collectif « 4 février » qui rassemble les structures engagées pour donner de l'écho à la fraternité à l'occasion de cette journée ; 2) la contribution à un « baromètre de la fraternité » (contenu, analyse, diffusion) et aux travaux du « Labo de la fraternité » (voir paragraphe suivant) ; 3) la mise en cohérence des initiatives des différents acteurs (associations, société civile, monde de l'éducation, entreprises, collectivités, acteurs publics, politiques...); 4) la mise en œuvre forte et joyeuse du projet de révolution fraternelle de l'association.

En 2025, un kit d'animation a été créé à l'intention des acteurs du Secours Catholique désireux de déployer, vivre et animer cette journée.

Au niveau national, le temps fort de la journée s'est déroulé à l'arche de la Fraternité à La Défense, désignée comme lieu de rendez-vous annuel du collectif et de celles et ceux qui, comme le Secours Catholique, pensent que la fraternité est l'affaire de toutes et tous.

Au sein du réseau, de plus en plus de délégations marquent cette journée, parmi lesquelles la délégation d'Orléans, où des moments de partage interculturel et interreligieux se sont vécus pour la deuxième année consécutive autour d'une collation, d'un repas et même d'un match amical de football en salle. À Grenoble également, où une marche a réuni

cette année à nouveau quelque 300 personnes, de tous horizons et de toutes convictions ou confessions, derrière une seule bannière : « Fraternité », et la mise en exergue d'une citation du pasteur Martin Luther King : « Soit nous vivrons ensemble comme des frères, soit nous périrons ensemble comme des imbéciles. » Une marche qui s'est vécue également pour la première fois à Bourgoin-Jallieu en Isère.

PARTICIPATION À LA 7^E ÉDITION DU « BAROMÈTRE DE LA FRATERNITÉ »

Depuis 2018, le Labo de la Fraternité publie un Baromètre annuel de la fraternité, basé sur des données recueillies par l'institut de sondage Institut français d'opinion publique (Ifop) pour mesurer l'état de la diversité, du lien social et de l'engagement mutuel des Français et des Françaises.

Le Secours Catholique-Caritas France (et des membres du collectif du 4 février) s'est associé à cette enquête dont les résultats et les analyses proposés par le Labo de la fraternité ainsi que par les associations et les mouvements du collectif sont dévoilés le 4 février. Si des tendances s'installent bel et bien dans notre société (le sentiment de solitude qui se renforce, et plus spécifiquement chez les jeunes ; la méfiance vis-à-vis de l'autre, de l'étranger qui ne cesse de grandir), le Baromètre 2025 révèle aussi qu'il y a bien une aspiration, toujours intacte, à agir de manière fraternelle, à s'aventurer à la rencontre de l'autre, différent de soi. Les *a priori* positifs vis-à-vis de la diversité sont à nouveau en augmentation, et lorsqu'on interroge le panel sur ce qui pourrait permettre plus de fraternité dans notre pays, des pistes d'actions concrètes, à notre portée, se dessinent.

En 2025, le Secours Catholique-Caritas France a fait partie de l'équipe de pilotage de la publication et a contribué à la création et au lancement de l'association Labo de la fraternité. Sa page d'analyse rendait compte du regard de MNA sur le rapport des Français à la fraternité.

CHRÉTIENS ET MUSULMANS À LOURDES SOUS L'ÉGIDE D'ENSEMBLE AVEC MARIE

Du 18 au 21 octobre 2025, chrétiens et musulmans se sont rassemblés à Lourdes pour vivre une expérience de rencontre, de prière, de partage, de médi-

tation, de fraternité autour de la figure de Marie, un modèle de foi en Dieu dans l'Évangile comme dans le Coran. Organisée par l'association Ensemble avec Marie dont le Secours Catholique-Caritas France est membre, cette rencontre était une invitation à réfléchir, à se ressourcer, à partager, à se connaître et à avancer ensemble sur un chemin d'espérance. La centaine de participants étaient accueillis pour le week-end à la Cité Saint-Pierre. L'événement a fait l'objet d'un reportage radiophonique de 45 minutes réalisé par Véronique Gaymard pour son émission *Religions du monde* sur RFI (Radio France International). ■

FAIRE VIVRE LA CRÉATIVITÉ



SEBASTIEN LE CLEZIO / SCCF

QUATRIÈME ÉDITION DES ESTIVALES, LES RENCONTRES NATIONALES CULTURE-CRÉATIVITÉ

Au même titre qu'il a un besoin vital de se nourrir, de se soigner, de se loger ou de s'habiller, l'être humain a besoin de se sentir connecté aux autres, d'approfondir sa connaissance du monde qui l'entoure et de se confronter aux œuvres d'art et de l'esprit pour enrichir sa propre sensibilité et sa manière personnelle de s'exprimer, d'être auteur, de

se déployer... Le Secours Catholique-Caritas France en est convaincu de longue date et encourage ses délégations, par les actions qu'elles mènent, à rendre la culture accessible aux personnes qui s'en sentent les plus éloignées. Dans l'objectif de multiplier les propositions créatives et culturelles, sources d'épanouissement personnel des personnes et de cohésion sociale, des rencontres Créativité-Culture sont organisées tous les deux

ans. La quatrième édition de ces Estivales s'est tenue du 13 au 18 juillet 2025 à la cité Saint-Pierre de Lourdes, sur le thème du mouvement. Rassemblant une centaine de personnes en situation de précarité et de bénévoles venus d'une quinzaine de délégations, ces rencontres remplissent plusieurs objectifs. Tout d'abord, permettre à chacun de faire l'expérience de la transformation de soi et du puissant levier d'émancipation et de remobilisation que peut être la pratique artistique. Mais aussi, à travers un parcours intitulé « Oser animer », d'inciter les bénévoles, y compris ceux ayant l'expérience de la précarité, à se lancer dans des animations culturelles et créatives, ou de grandir dans leur manière de les animer. Pendant ces six jours et à travers différents ateliers, les participants ont ainsi pu partager leurs pratiques, les confronter à celles des autres, en découvrir de nouvelles, se former à l'animation, et laisser libre cours à leur créativité... Deux artistes professionnelles, une plasticienne et une danseuse, étaient associées à ces rencontres afin d'ouvrir les participants à d'autres pédagogies possibles.

Cette édition des Estivales revêtait une importance toute particulière puisqu'il s'agissait aussi d'y développer des idées pour faire du 80^e anniversaire du Secours Catholique en 2026 une vraie fête dans les délégations.

DEUX NOUVELLES PROPOSITIONS DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Le Secours Catholique-Caritas France a commencé à proposer des résidences artistiques à partir de 2021, conscient que se donner du temps pour accompagner la créativité des personnes accompagnées est également un levier puissant de lutte contre l'isolement et la pauvreté. Deux nouvelles résidences ont été proposées en 2025. La première, du 7 au 10 février à Biviers, a réuni une vingtaine de personnes, accompagnées par quatre musiciens, pour s'essayer à l'écriture de chansons et à leur mise en musique. La deuxième, du 12 au 16 mai à la maison du Sappel dans l'Ain, a accueilli et fait découvrir l'art du Mandala à un groupe d'une trentaine de personnes du réseau Saint-Laurent. Leurs réalisations ont illustré le livre *Les Pauvres, pèlerins d'espérance. Paroles et couleurs*¹. ■

»» EN BREF

UN CAMION NOMMÉ SOURIRE

Depuis deux ans, un camion aux couleurs du Secours Catholique circule dans le nord-est du Gard, entre Laudun-l'Ardoise, Tresques, Saint-Victor-la-Coste et Bagnols-sur-Cèze, son lieu d'attache. Deux à trois fois par semaine, il propose des vêtements de qualité vendus entre 2 et 5 euros. « *L'idée a germé lors du premier confinement où il est apparu que beaucoup de gens avaient du mal à se déplacer*, explique Corinne, responsable de cette action intitulée "Un sourire vous habille". *Nous avons alors décidé d'apporter la boutique jusqu'à eux.* »

TISSER DES LIENS ENTRE VOISINS

Le quartier populaire de la porte d'Orléans, au nord de Paris, a longtemps été une zone blanche associative. Installé de longue date dans un quartier proche, le Secours Catholique a décidé d'aller vers ces habitants modestes par le biais de l'animation d'un café de rue. Puis de piloter avec d'autres associations la construction d'un nouveau lieu, au pied d'immeubles, baptisé « Tisseur de liens ». Inauguré en mai 2025, le local a reçu l'agrément « Espace de vie sociale » de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

DES VISITES DE CONVIVIALITÉ À DOMICILE

À Vitry, une quinzaine de bénévoles se sont donné pour mission d'aller à la rencontre de personnes se sentant seules, à leur domicile. « *L'analyse des besoins sociaux a révélé l'importance de la solitude sur notre territoire*, indique André, représentant du Secours Catholique au centre communal d'action sociale. *D'ailleurs, les personnes que nous rencontrons pour des besoins matériels expriment très souvent un sentiment d'isolement.* » C'est ainsi qu'a germé l'idée de ces visites qui ont lieu une fois par semaine ou tous les quinze jours, avec un contact téléphonique entre deux visites.

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE CONTRE L'ISOLEMENT

Ouessant, l'île la plus à l'ouest des côtes bretonnes, possède désormais son antenne du Secours Catholique qui propose une permanence téléphonique quotidienne respectant l'anonymat des interlocuteurs. « *L'idée de base est de rompre la solitude de certains habitants qui n'osent pas parler, car tout se sait vite sur l'île. Alors, après un appel téléphonique, nous allons passer un moment convivial avec eux et nous leur apportons une présence et une sécurité* », explique Daniel, l'un des bénévoles. L'équipe a ainsi pu réparer un toit après une tempête ou conseiller une femme victime de violences.

1 Paris, L'Atelier, 2025.





CHRISTOPHE HARGUES / SCCF



TERRITOIRE

À NÎMES, UN CAFÉ SOLIDAIRE ET CRÉATIF POUR RETISSER LES LIENS SOCIAUX

Au café Anais (Anais comme Associations nîmoises d'action et d'intervention sociale dont le Secours Catholique fait partie), nul n'est obligé de consommer pour être accueilli. Dans cet espace en plein cœur de Nîmes, on peut assister à un cours de français, à un atelier de tricot ou d'écriture ou à une projection de film. On peut aussi y récupérer des vêtements de seconde main ou des kits d'hygiène... ou prendre un café, un thé, une limonade au comptoir. « *Le café est ouvert à tout le monde, personnes en situation de précarité ou non, étudiants, retraités...* » précise le coordinateur du projet. *On souhaite casser les barrières sociales et symboliques pour permettre aux habitants de se retrouver, d'échanger et de sortir de leur isolement.* » Rien n'arrête l'équipe bénévole du café Anais dans sa volonté de favoriser l'inclusion sociale. Chaque samedi matin en effet, elle pousse son vélo triporteur jusque sur la place Saint-Charles, porte d'entrée vers un quartier prioritaire de la ville où le niveau de pauvreté est élevé. Une bonne façon de tendre un pont entre ce quartier déshérité et un centre-ville plutôt aisé. Bernadette, 73 ans, est ravie de voir le vélo triporteur s'installer dans son quartier : « *Je passe mes journées seule chez moi. Personne ne vient me rendre visite. Avec ce café de rue, j'ai au moins un peu de compagnie.* » ■



FLASHER CE CODE POUR LIRE
LE REPORTAGE COMPLET
SUR LE SITE INTERNET
DU SECOURS CATHOLIQUE.

COMBATTRE LA PRÉCARITÉ PAR L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS

PAR SON ACCOMPAGNEMENT DES PLUS DÉMUNIS, partout, dans les villages, les villes et leurs banlieues, le Secours Catholique-Caritas France a une connaissance unique et bienveillante de la pauvreté en France. Depuis 1995, il l'objective dans un rapport statistique dont la trentième édition est parue en 2025, une édition rétrospective qui rend compte de trois décennies de pauvreté en France, à travers l'analyse de la situation de 2,7 millions de ménages rencontrés. L'accablante aggravation de la précarité, notamment des femmes, des enfants et des étrangers, est le reflet du durcissement de la société à l'égard des plus faibles. Car oui, la « fermeté », les sanctions, les dénis de droits... loin de remettre les personnes en mouvement, augmentent leurs difficultés. La période est sans pitié, mais le Secours Catholique ne baisse ni les bras, ni la garde. Il n'hésite pas à saisir la justice, avec ses partenaires, à chaque fois que l'État manque à ses obligations d'assurer un toit décent, même aux plus précaires, de délivrer les titres de séjour acquis, d'appliquer des sanctions proportionnées, de ne pas laisser des mineurs à la rue. Avec de belles réussites, le soutien d'institutions gardiennes du temple comme la Commission nationale consultative pour les droits de l'homme, et un engagement revendiqué à jouer les (r)éveilleurs de confiance, en soi, en l'autre, en une société juste et fraternelle.



ANTHONY MICALLEF / SDCF

REMETTRE DE LA CONFIANCE DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE

MOBILISATION EN PRÉVISION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2026

Cela fait trente ans que le Secours Catholique-Caritas France se mobilise et mobilise ses équipes locales à l'occasion des élections municipales. Ce rendez-vous électoral représente en effet une bonne occasion de faire entendre à la fois les propositions de l'association et la voix des personnes concernées par la précarité, avec un réel espoir d'impact à cet échelon politique où les élus sont plus proches des réalités et plus abordables. Dès l'été 2025, le Secours Catholique a proposé à ses délégations une palette d'outils.

Des outils généraux tout d'abord, pour rappeler les dates clés des élections ainsi que les grandes thématiques et propositions à porter au nom de l'association. Et des ressources spécifiques correspondant à trois degrés possibles d'implication, selon les envies et les capacités des équipes.

Sensibilisation et appel au vote. Afin que les délégations puissent *a minima* parler du sujet des muni-

cipales en interne avec leurs équipes et détailler les compétences des maires pour que soit bien comprise la raison pour laquelle le Secours Catholique investit ce champ politique local. Différents outils sont proposés : des fiches techniques sur les compétences des municipalités et intercommunalités, des affiches à mettre dans les lieux d'accueil pour susciter la discussion, et même un quizz à faire en équipe ou avec les personnes accompagnées.

Susciter le dialogue. Il s'agit là, à partir des réalités de pauvreté observées sur le territoire et en se remémorant les avancées de plaidoyer qui ont pu être obtenues par le passé, de créer les conditions pour imaginer et formuler des propositions concrètes en vue des municipales.

Une démarche à initier également avec les partenaires et autres acteurs du territoire afin de mettre en mouvement tout un écosystème.

Interpellation et mobilisation. Pour les délégations qui souhaitent susciter l'action collective afin d'amor-



GAEL KERBAOL / SCOF

cer de véritables changements sur le plan social local, le Secours Catholique a conçu des outils d'animation pour approcher et inviter les élus et candidats au dialogue, faire entendre la voix des plus précaires et avancer des propositions.

Afin de ne pas multiplier les mobilisations, mais au contraire de les inscrire les unes les autres dans une même démarche d'interpellation, les délégations sont invitées à s'appuyer sur des documents comme le rapport « État de la pauvreté 2025 », qui retrace trente années d'analyse des innombrables situations de pauvreté rencontrées au quotidien partout en France, mais aussi sur le rapport « La crise climatique vue par les personnes qui la vivent » qui démontre à quel point, ici comme partout dans le monde, les plus vulnérables sont les premiers impactés par les conséquences du changement climatique alors que leur empreinte est la plus faible.

INSUFFLER UNE DYNAMIQUE DE (R)ÉVEILLEURS DE CONFIANCE

Dans un climat politique et sociétal de plus en plus clivé, où les discours de haine se banalisent, où la défiance sape les fondements de la fraternité, où le regard sur les plus pauvres et les étrangers se durcit, et où le dialogue se grippe, le Secours Catholique-Caritas France a lancé en février 2025, au sein de son réseau, une dynamique intitulée « (R)éveilleurs de confiance ». Il s'agit d'un défi que l'association se lance pour tenter de restaurer la confiance des uns en les autres, quelles que soient les divergences de points de vue et de vécu, cette confiance qui se vit chaque jour entre les bénévoles et les personnes qu'ils accompagnent dans tous les lieux d'accueil de l'association. Un livret a été remis aux délégations, avec différentes propositions d'animations à articuler avec les autres temps forts de mobilisation tout au long de l'année. ■

LUTTER POUR L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

DES COMMISSIONS DES AIDES AUX COMMISSIONS DES AIDES ET DES DROITS

Au Secours Catholique-Caritas France, les commissions des aides, présentes dans toutes les délégations, sont des espaces d'échanges et de discernement sur l'octroi des aides d'un montant significatif et des coups de pouce accordés aux personnes faisant face à des difficultés accrues ou à des besoins inattendus. Les contours, le fonctionnement, la composition et l'organisation de ces commissions varient d'une délégation à l'autre et parfois d'un territoire à l'autre. En 2025, une équipe composée d'acteurs de délégation et du siège du Secours

Catholique a travaillé plusieurs mois pour, non pas uniformiser des modes de fonctionnement qui s'inscrivent dans une histoire, un territoire et les besoins qui s'y font sentir, mais identifier les bonnes pratiques à retenir et définir les évolutions nécessaires.

La fiche repère née de ce travail propose ainsi une définition commune de ce qui est attendu des commissions, notamment qu'elles ne limitent pas leur mission à l'attribution d'aides toujours nécessaires en ces temps où la précarité augmente, mais qu'elles soient attentives, sensibilisées et formées aux questions d'accompagnement vers les droits, en appui des équipes locales. Encore trop de personnes peinent à effec-



SEBASTIEN LE CLÉZIO / SCOF

tuer leurs démarches d'accès aux droits et à obtenir les prestations auxquelles elles ont droit. Le taux de non-recours à certaines prestations, de suspension ou de rupture des droits reste élevé pour de multiples raisons, et la réponse ne peut se résumer à une orientation vers les travailleurs sociaux. Le groupe de travail a d'ailleurs proposé d'appeler désormais ces commissions : commissions des aides et des droits (CAD). Cette fiche repère vient parachever un ensemble de quatre documents réalisés ces dernières années et qui comprend : un document définissant la place de la politique des aides au sein du Secours Catholique, un autre, le rôle et les attendus des permanences « accueil, écoute et accompagnement » et un pour accompagner les délégations dans l'écriture de leur politique des aides.

DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LA CNAF

Présent dans plusieurs regroupements d'associations comme les collectifs Alerte, Accès aux droits et Pacte du pouvoir d'agir, le Secours Catholique-Caritas France multiplie les occasions de faire remonter à la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) les dysfonctionnements et situations de non-recours que ses équipes observent sur le terrain. Un dialogue de longue date qui porte ses fruits puisque en septembre 2024, la Cnaf s'est engagée dans un audit interne auprès de neuf CAF et plusieurs départements, avec l'objectif de vérifier la bonne application des règles régissant les suspensions de droits, de détailler les dispositifs de prévention et d'accompagnement et d'examiner la manière dont le pilotage national est repris au niveau local.

Livrés en 2025, les résultats de cet audit confirment l'existence de nombreux dysfonctionnements. La Cnaf a reconnu que des améliorations étaient à apporter dans sa relation, notamment écrite, aux allocataires. Il s'avère en effet que non seulement les notifications ne sont pas faites de façon homogène d'une CAF à l'autre ou selon qu'elles sont effectuées manuellement ou automatiquement, mais qu'elles sont également souvent incomplètes : pas d'indication du type de pièce justificative attendue, ni que celle-ci est nécessaire pour éviter la suspension des droits, ce qui alimente les réitérations. La Cnaf s'est engagée à présenter un plan d'action pour harmoniser et corriger ses pratiques. Elle a également créé un comité d'éthique au sujet de l'utilisation des algorithmes qui fléchent certaines catégories d'allocataires, par exemple les familles monoparentales, beaucoup plus souvent contrôlées que d'autres. Le Secours Catholique compte un représentant dans ce comité d'éthique : un bénévole d'une équipe accueil-écoute-accompagnement du Loiret, avec une bonne expertise technique en plus de sa pratique de terrain.

FIN DE LA PRISE EN COMPTE DES DONS DE PROCHES DANS LE CALCUL DU RSA

Voilà une victoire de plaidoyer qui peut paraître anecdotique, et pourtant. Lorsqu'un allocataire du RSA recevait une aide financière d'un proche (à l'exception de celles relevant de l'obligation alimentaire ou d'une pension alimentaire), son montant était pris en compte dans les ressources du ménage, ce qui entraînait une baisse de l'allocation perçue. Le Secours Catholique-Caritas France ainsi que ses partenaires demandaient de longue date que les dons des proches n'entrent plus dans le calcul du RSA. C'est fait depuis le 1^{er} juillet 2025, et c'est une bonne chose. La pratique était particulièrement injuste tant pour les allocataires que pour leurs proches qui souhaitaient leur donner un coup de main. ■

“ DONS DES PROCHES
DANS LE CALCUL DU RSA :
FIN D'UNE PRATIQUE INJUSTE. ”



ÉLODIE PERRIOT / SCCF

ENTRETIEN AVEC

MATHILDE NUGUE, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ANALYSE DES PAUVRETÉS ET DES TERRITOIRES.

TRENTE ANS DE REGARD SUR LES PAUVRETÉS : UN APPEL À UN SURSAUT COLLECTIF

En 2025, le Secours Catholique publiait son 30^e rapport statistique sur l'état de la pauvreté en France. L'occasion de revenir sur trois décennies de données et d'observer l'évolution des situations rencontrées : accroissement de la part des femmes et des familles, ainsi que des personnes en situation de longue maladie ou de handicap. Décryptage.

Cela fait trente ans que le Secours Catholique publie un rapport statistique de la pauvreté en France. Quelle a été l'impulsion de départ ?

Mathilde Nugue : Pour la première fois en 1995 en effet, le Secours Catholique a fait le choix de publier ce que ses bénévoles observaient au quotidien, dans un contexte où la pauvreté occupait tous les esprits. Annoncée grande cause nationale par le gouvernement en 1994, la pauvreté a alors été conscientisée comme un phénomène contre lequel se battre collectivement. C'est dans ce cadre que le Secours Catholique, avec la parution de son premier rapport, a souhaité contribuer à la loi de programmation de lutte contre les exclusions aux côtés d'autres acteurs associatifs.

Année après année, ce rapport, qui se base sur le vécu des personnes rencontrées par l'association, est devenu un véritable baromètre de la pauvreté dans toutes ses réalités à l'attention de la société et des pouvoirs publics. Pour cette édition 2025, nous avons

analysé la situation de plus de 2,7 millions de ménages accueillis durant ces trente dernières années afin d'objectiver l'évolution des pauvretés au cours du temps et au gré des politiques mises en place.

Quels constats tirez-vous de l'analyse des données recueillies pendant toutes ces années ?

Mathilde Nugue : Ces données racontent l'histoire d'un appauvrissement presque continu des ménages accueillis, principalement des femmes et des enfants – bien que nous ayons constaté avec surprise qu'il y avait déjà beaucoup de mères isolées il y a trente ans –, la hausse fulgurante de l'extrême pauvreté des personnes de nationalité étrangère privées de droits, la hausse des personnes à l'état de santé dégradé ou encore l'augmentation depuis 2017 des travailleurs pauvres.

Nous avons étudié tout particulièrement la situation des personnes étrangères primo-arrivantes poussant la porte de nos accueils et pu ainsi établir une corrélation nette entre leurs pays d'origine et la liste des pays considérés comme étant à risque par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Les personnes étrangères que nous accueillons sont, bien souvent, originaires de régions marquées par des conflits ou par de fortes instabilités pouvant porter atteinte à leur sécurité ou à leur vie, une réalité que nous observons depuis près de trente ans. Pourtant, depuis quinze ans, les personnes de nationalité étrangère sont plus souvent sans titre de séjour stable, qu'elles soient débou-

tées de leur demande d'asile ou en attente de statut, en raison d'un durcissement progressif, notamment ces dernières années, des conditions d'accès aux droits et au séjour. Ce phénomène explique en grande partie l'augmentation alarmante du nombre de ménages ne vivant sans aucune ressource : 26 % en 2025 contre 10,1 % il y a trente ans. De nombreux ménages français figurent également parmi ces 26 % de ménages sans ressources, des personnes qui n'ont pas recours à leurs droits et aux aides auxquelles elles pourraient prétendre. Enfin, en agrégeant différents indicateurs liés à la santé (perception de prestation, situation de handicap et maladie), nous faisons le malheureux constat d'un basculement des personnes dans la précarité du fait de leurs problèmes de santé, parfois professionnels, ou de leur handicap. Encore une fois, le recul des prestations sociales associées et les difficultés d'y accéder rendent le quotidien des personnes encore plus précaire.

Que faut-il déduire de ces observations ?

Mathilde Nugue : Tout d'abord, le fait qu'on n'est pauvre ni par choix, ni par plaisir. Mais aussi, que la précarité n'est pas une fatalité. En 1994, la lutte contre l'exclusion a été déclarée « grande cause nationale », ce qui a ouvert la voie à des avancées législatives majeures et entraîné une amélioration de la situation des ménages pendant les quinze premières années observées. Puis, à partir de la seconde moitié des années 2000, la stigmatisation grandissante des personnes en situation de précarité a entraîné une série de politiques d'activation durcissant les conditions d'accès aux droits sociaux. Il faut travailler davantage pour pouvoir bénéficier des indemnités chômage ou d'une pension de retraite. L'accès au RSA est conditionné désormais à la réalisation de quinze heures d'activité hebdomadaires... Résultat, en 2025, l'Insee annonçait un taux de pauvreté record pour l'année 2024 depuis près de trente ans : 15,4 %, ce qui représente près de 10 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté fixé à 1 316 euros par mois pour une personne seule. Et cette annonce s'est faite dans une quasi-indifférence de la part de la société, tant le regard sur les plus pauvres s'est lui aussi durci. Le texte qu'ont rédigé à notre demande deux groupes de personnes en situation de précarité, l'un d'Isère et l'autre du Tarn-et-Garonne, témoigne de ce changement de regard et du mépris que les personnes sentent peser sur elles. C'est tout l'enjeu de ce rapport : inviter à mieux comprendre la réalité vécue par les ménages, à dépasser les idées reçues et à agir ensemble. C'est un véritable appel à un sursaut collectif. Parce que lutter contre la pauvreté, c'est une question de choix collectif et politique. ■

1994-2024 : DES PROFILS QUI ÉVOLUENT

Au total, la diversité des situations rencontrées ne permet pas de broser le « portrait-robot » des personnes rencontrées à trente ans d'intervalle.

En revanche, on peut esquisser quatre archétypes.

EN 1994, LES BÉNÉVOLES DU SECOURS CATHOLIQUE RENCONTRAIENT SURTOUT :

- ▶ des femmes seules, avec ou sans enfants, aux carrières hachées par le travail précaire (temps partiel subi, contrats courts), en demande d'écoute, de conseil, de soutien et d'aide alimentaire ;
- ▶ des ménages au chômage arrivant en fin de droits, demandant une aide administrative et une aide alimentaire face aux difficultés à retrouver un emploi ;
- ▶ des hommes seuls de nationalité étrangère, en milieu urbain, en demande de vêtements
- ▶ des personnes seules, enchaînant les contrats courts (saisonniers, intérim) et temps partiel, demandant écoute et soutien.

EN 2024, LES QUATRE SITUATIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES ONT ÉVOLUÉ :

- ▶ des mères isolées en emploi précaire, en logement social, qui vivent désormais dans une extrême pauvreté, demandant de l'aide alimentaire et des vêtements pour répondre aux besoins de leurs enfants ;
- ▶ des familles de nationalité étrangère avec enfants (couples ou mamans solos), en demande d'aide administrative face au durcissement de l'accès aux préfectures ;
- ▶ des femmes isolées de plus de 50 ans, souvent avec un problème de santé ou un handicap, vivant en milieu rural, cassées par les boulots difficiles, en demande d'écoute et de soutien pour rompre l'isolement social ;
- ▶ des personnes seules, souvent jeunes, enchaînant les contrats courts (saisonniers, intérim) et temps partiel, demandant de l'aide alimentaire le temps des longs délais de traitement de la CAF pour le versement des droits.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE ET POUR L'ACCÈS À UN REVENU DÉCENT

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI DE PLEIN-EMPLOI

Engagé de longue date en faveur d'un droit à des moyens convenables d'existence pour toutes et tous, le Secours Catholique-Caritas France a pris position dès 2023 contre l'esprit de la loi dite de plein-emploi qui revient sur l'inconditionnalité de ce droit.

En 2025, la loi est entrée dans une nouvelle phase avec la publication, le 30 mai, du décret qui précise les sanctions appliquées aux personnes inscrites à France Travail dès le premier manquement (non-respect du contrat d'engagement, oubli d'un rendez-vous...), à savoir la suspension de 30 à 100 % de l'indemnité chômage ou RSA perçus. Ce décret parachève le volet coercitif de la loi plein-emploi qui impose désormais à toutes les personnes inscrites à France Travail de « mériter » leur RSA ou leurs indemnités par un minimum de quinze heures d'activités hebdomadaires obligatoires.

Avec cette possibilité d'une suspension de 100 % des ressources des personnes au premier niveau de sanction, une ligne rouge a été franchie, derrière laquelle se font jour la suspicion envers les personnes privées d'emploi plutôt que la confiance, la contrainte plutôt que l'accompagnement, la menace de perdre tout revenu plutôt que la sécurité nécessaire à tout un chacun pour rebondir.

De nombreuses études montrent pourtant l'inefficacité de ces sanctions qui s'avèrent même contre-productives puisque, loin de remobiliser les personnes, elles les découragent, les font renoncer à leurs droits et donc sortir des radars, disparaître des dispositifs, et donc de toute possibilité de les accompagner. Autre effet néfaste de ces sanctions : dans la crainte constante de perdre leurs revenus, les personnes peuvent être tentées d'accepter n'importe quel travail, même très précaire. Si l'objectif de plein-emploi est louable en soi, le Secours Catholique rappelle qu'en revanche, le plein-emploi à tout et n'importe quel prix ne peut en aucun cas être un projet de société.

RECOURS DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT DÈS LA PUBLICATION DU DÉCRET « SANCTIONS »

Face au durcissement sans précédent des politiques sociales mises en œuvre et à la dégradation du dia-

logue avec les pouvoirs publics qui ne semblent plus entendre aucune étude, aucun rapport, aucun témoignage et aucune proposition, seize associations et syndicats ont pris la décision historique, à l'initiative du Secours Catholique, de déposer un recours devant le Conseil d'État, demandant l'abrogation du décret du 30 mai 2025.

Douze arguments juridiques ont été invoqués dans le cadre des recours, parmi lesquels : l'atteinte au droit à des moyens convenables d'existence, la disproportion manifeste des sanctions par rapport au manquement, le risque de non-recours et d'exclusion accrue, le risque d'éloigner les personnes de l'emploi stable, une discrimination plus forte vis-à-vis des personnes éloignées du numérique... Ou encore l'absence de moyens pour l'accompagnement des usagers, ce que dénoncent les agents de France Travail et les travailleurs sociaux représentés par leurs syndicats dans cette saisine. En effet, en raison des coupes budgétaires et des conditions de travail délétères, les acteurs de l'insertion déplorent une perte de sens de leurs métiers et un amoindrissement de leurs missions d'accompagnement, en raison notamment de la massification des contrôles. France Travail s'est en effet fixé l'objectif d'atteindre 1,5 million de contrôles en 2027, contre 500 000 il y a deux ans.

Déposé fin juillet, le recours a fait l'objet d'une conférence de presse en octobre, en présence des seize associations et syndicats corequérants. La démarche a été largement relayée dans les médias.

UN PROJET DE RECHERCHE SUR L'IMPACT DE L'OBLIGATION DE QUINZE HEURES D'ACTIVITÉ HEBDOMADAIRES

Désireux de documenter et d'objectiver l'impact de l'obligation de quinze heures d'activité hebdomadaires, à la fois sur les personnes concernées et sur les travailleurs sociaux et agents France Travail qui les accompagnent, le Secours Catholique-Caritas France a répondu en 2025 à un appel à projets de la mission recherche de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), qui dépend notamment du ministère des Solidarités



VINCENT BOISOT / SCCF

et du Travail. Le dossier a été déposé avec l'association partenaire Aequitaz et deux chercheurs : la sociologue du travail Maud Simonet et le politologue et chercheur américain John Krinsky. La subvention obtenue est de 150 000 euros sur deux ans. Dans le cadre de cette recherche qui sera menée jusqu'en 2027, le Secours Catholique appliquera la méthode participative Carrefour des savoirs, développée avec Aequitaz, qui s'appuie sur les savoirs des personnes concernées.

LES RAPPORTS DE LA COUR DES COMPTES ET DU CONSEIL SCIENTIFIQUE VALIDENT TZCLD

Fin 2025, les 83 Territoires zéro chômeurs de longue durée (TZCLD) habilités en France (dont trois en Outre-mer) employaient 4 191 personnes, issues ou non de la privation durable d'emploi, dans le cadre d'entreprises à but d'emploi (EBE) dont 94 conventionnées. Par ailleurs, 54 projets émergents étaient enregistrés et cartographiés fin octobre.

Lors de ce même automne 2025, deux rapports, un de la Cour des comptes et un du Conseil scientifique, confirmaient l'impact « remarquable » du dispositif pour permettre à des personnes de se

remettre au travail. Avec un bémol toutefois : la fragilité du modèle économique. De fait, ces dispositifs ont un coût mais, comme le rappelle le Secours catholique-Caritas France, ça n'a pas de prix de retrouver du travail pour des personnes que le service public de l'emploi n'est pas capable de rejoindre. C'est ce que confirme aussi la Cour des comptes dans son rapport : il faut accepter que ce type de démarche ait un coût. En 2025, tout l'enjeu du plaidoyer du Secours catholique et de ses partenaires a été de s'assurer que la loi de programmation de 2026 prévoit les moyens nécessaires à la pérennisation et au déploiement de TZCLD, un dispositif dont le succès avéré repose sur la mobilisation des acteurs locaux et sur la confiance qui se crée avec les personnes.

Engagé depuis l'origine dans le dispositif, le Secours Catholique a participé par ailleurs aux concertations menées dans le cadre d'un projet de loi, déposé à l'automne 2025, dont l'ambition est de pérenniser l'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont très éloignées. Afin d'imposer le concept de « droit à l'emploi » que cette loi porte en germe, le Secours Catholique a contribué aux débats tout au long de l'année, veillant à ce que l'ambition ne se réduise pas finalement à un simple droit à l'insertion. L'association

veille également à ce que les financements soient suffisants pour aider les territoires les plus petits et précaires à développer des projets.

LES ACCORDERIES, UN RÉSEAU FORMIDABLE EN CRISE

« *L'Accorderie est devenue ma deuxième maison.* » Comment résumer mieux ce que représente une accorderie pour des personnes en situation de précarité qui souffrent souvent d'isolement ? La première du genre a été créée il y a plus de dix ans, avec le soutien du Secours Catholique-Caritas France et de la fondation Macif (Mutuelle d'assurance des commerçants et industriels de France et des cadres et des salariés de l'industrie et du commerce), sur le principe ancestral du troc. Les personnes échangent des services (coiffure, couture, réparation d'ordinateur, de vélo...), qui sont rémunérés en monnaie-temps, chaque heure étant égale, quel que soit le type de service. Une façon pour les personnes de valoriser leurs savoir-faire, de s'offrir des services qu'elles ne pourraient pas se payer, et aussi et surtout de se resocialiser, d'entrer dans un collectif et de reprendre confiance en elles.

L'idée a fait des petits puisqu'il existe aujourd'hui 50 lieux d'accueil (30 accorderies, 24 antennes) répartis sur tout le territoire, aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine et périurbaine. Structurées en réseau, les accorderies comptaient en 2025 12 226 accordeurs inscrits, dont 25 % vivant avec moins

de 10 000 euros par an, et enregistraient 61 467 échanges représentant 134 550 heures. Malgré ces bons résultats, le réseau a traversé une année 2025 difficile, due à l'arrêt du financement France Relance lancé au lendemain de la crise Covid. Le Secours Catholique plaide pour la pérennisation de ce dispositif qui a très largement fait ses preuves pour lutter contre la pauvreté et renforcer le pouvoir d'agir des personnes en lien avec de nombreuses délégations du Secours Catholique.

PLAIDOYER AUPRÈS DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

Le Secours Catholique-Caritas France est membre de l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB) dont la mission est de s'assurer que les personnes fragiles financièrement sont protégées, accompagnées et informées sur les dispositifs auxquels elles ont droit, et de lutter contre les risques de surendettement. En 2025, dans le cadre de la publication du rapport de l'OIB sur l'évolution des pratiques bancaires observées en 2024, des représentants du Secours Catholique, dont Didier Duriez, président national, et la responsable de l'inclusion financière ont rencontré le gouverneur de la Banque de France afin de le rendre attentif aux difficultés que continuent à rencontrer les personnes en situation de précarité financière, qui ne représentent certes que 1 % des clients des banques, mais devraient être considérées comme prioritaires. ■

INSTAURER UN DROIT À UN ACCÈS À UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ

MOBILISATION AUTOUR DU RAPPORT « L'INJUSTE PRIX DE L'ALIMENTATION »

Dans le cadre de son programme « Ensemble bien vivre, bien manger », le Secours Catholique-Caritas France lançait en 2023 une étude de fond sur le système actuel de formation des prix de l'alimentation qui ne rend pas compte des « coûts réels » pour la planète et la société : problèmes de santé, impacts négatifs sur l'environnement, exclusion d'une partie de la population... Réalisé avec le laboratoire d'analyse économique le Basic, deux groupes de personnes concernées, et en partenariat avec le réseau Civam (centres d'initiatives pour valoriser

l'agriculture et le milieu rural), Solidarité paysans et la Fédération française des diabétiques, ce rapport intitulé « L'injuste prix de l'alimentation. Quels coûts pour la société et la planète ? » a été reconnu très largement au niveau national.

Six mois après sa publication, le Secours Catholique organisait avec ses partenaires une rencontre de quatre jours à Lyon, en avril 2025, qui a réuni une trentaine de délégations, des élus, de nombreux partenaires du monde de l'action sociale, écologique et paysanne, mais aussi un partenaire brésilien du Secours Catholique et des représentants de Caritas Espagne. Cet événement de grande ampleur



S.TEVEN WASSENAAR / SCCF

a marqué la première étape d'une mobilisation sur l'ensemble du territoire en prévision des élections municipales de 2026. Le Secours Catholique a pris la coordination d'un groupe d'une quinzaine d'associations et publié en septembre une plateforme de dix recommandations à l'attention des candidats. Les délégations du Secours Catholique et leurs partenaires locaux ont depuis organisé une centaine d'événements pour promouvoir localement un système alimentaire vertueux qui concilie revenus décents pour les agriculteurs, alimentation de qualité, pouvoir d'achat des consommateurs et environnement.

Le Secours Catholique et Action contre la faim ont par ailleurs réalisé un court-métrage documentaire intitulé *Renverser la table* assorti d'un kit pédagogique, destinés à servir de support à des événements de sensibilisation sur ces questions.

RENCONTRE À NANTES DU MOUVEMENT CARAV'ALIM

Lancé en 2024 par le Secours Catholique-Caritas France et par plusieurs organisations comme Union nationale des groupements des épiceries sociales et solidaires (Ugess), Action contre la faim (ACF), la Fédération française des centres sociaux, le

réseau Civam et Aequitaz, le mouvement d'éducation populaire Carav'alim a pris son envol en 2025. Son ambition : rassembler largement organisations, groupes locaux et collectifs autour de l'enjeu d'un accès de toutes et à tous à une alimentation choisie et durable.

Les 15 et 16 octobre 2025, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, la caravane faisait escale à Nantes. L'occasion de faire entendre des voix venues des quatre coins du territoire pour défendre la justice alimentaire et pour promouvoir les initiatives collectives qui s'inventent pour la faire vivre, tisser des liens entre territoires, partager des pratiques, outiller les luttes, et renforcer une volonté politique forte autour de ces sujets.

Ce vaste mouvement est piloté au niveau national par un collège d'associations nationales dont le Secours Catholique et, au niveau local, par quelque 70 groupes et collectifs parmi lesquels de nombreuses délégations de l'association engagées sur ces sujets. Destiné à servir de « haut-parleur des injustices alimentaires », le mouvement encourage et génère toutes sortes de projets de vidéos, de podcasts, d'affichages, de spectacles de théâtre... qui témoignent de sa vitalité.

VERS L'INSTAURATION D'UN « DROIT À UNE ALIMENTATION CHOISIE ET DURABLE »

Depuis son lancement en 2021, le programme du Secours Catholique-Caritas France avait vocation à contribuer à des changements de fond des systèmes alimentaires. Mission réussie puisque la notion de « droit à une alimentation choisie, accessible et durable », est montée depuis à l'agenda, au point que la Commission nationale consultative pour les droits de l'homme s'est saisie de la question et qu'elle a convié l'association à participer à ses travaux en vue d'un avis qui sera rendu en 2026.

Fin 2025 voyait par ailleurs le coup d'envoi d'une initiative citoyenne européenne en vue de recueillir le million de signatures nécessaires pour que la Commission européenne se saisisse de la question de la reconnaissance de ce droit au niveau européen.

RÉFÉRENTIEL DES PROJETS « ALIMENTATION » MENÉS EN DÉLÉGATIONS

Le programme Ensemble bien vivre bien manger a soutenu dès son commencement tous les projets tels que paniers frais solidaires et épiceries solidaires allant dans le sens de l'accès digne à une alimentation durable et de qualité. En 2025, le réseau comptait notamment 91 projets, issus de 44 délégations,

soutenus à partir de 2023 par le fonds Mieux manger pour tous. Terminée en 2025, cette subvention a été renouvelée pour 2026 et 2027. Afin d'accompagner les délégations qui souhaiteraient faire évoluer leurs pratiques ou se lancer dans de nouveaux projets, un « Tout savoir sur l'accès digne à une alimentation durable et de qualité » a été publié. Ce référentiel des actions déjà en place, des recherches et des productions existantes sur ces sujets est une véritable « bible » de l'accès digne à une alimentation de qualité pour les personnes accompagnées.

LIVRET D'ANIMATION SUR LE SENS DU REPAS

Début 2025, le Secours Catholique-Caritas France publiait un livret d'animation à l'attention des délégations souhaitant partager autour de la dimension spirituelle de l'alimentation. Autour du thème du sens du repas, ce livret propose des textes de la Bible choisis et présentés par des théologiens et des textes écrits par des personnes en situation de précarité. Il a été repris et adapté par l'Action catholique des enfants afin d'engager la réflexion également avec les plus jeunes. Cette même année 2025, le Secours Catholique a lancé avec les facultés Loyola à Paris un travail de recherche sur cette question du sens du repas et de ce que bien manger veut dire. ■

S'ENGAGER POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

PLUSIEURS OUTILS DE MOBILISATION DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE REVE

Dans le cadre de sa démarche interne Révolution écologique (RevE) lancée en 2023, le Secours Catholique-Caritas France a finalisé trois outils complémentaires en 2025.

1) Un texte de référence intitulé « Pour une écologie juste et fraternelle : vision et engagement du Secours Catholique ». Présenté et adopté par l'assemblée générale du Secours Catholique en juin 2025, il a été rédigé à partir d'écrits scientifiques et ecclésiaux, de productions déjà existantes sur le sujet et des travaux menés tout à la fois par le CAN, de 2023 à 2025, mais aussi des partenaires internationaux et des délégations engagées sur la thématique. Ce document fondateur a vocation

à servir de boussole pour guider la réflexion et l'action de l'association sur cette thématique transversale.

2) Un outil de sensibilisation intitulé « Odysée écologie-pauvreté ». Inspiré par la Fresque du climat, ce jeu a été élaboré par le Secours Catholique avec des membres de son réseau, des personnes accompagnées, des bénévoles ainsi que plusieurs partenaires : l'Agence de la transition écologique (Ademe), la Fédération des centres sociaux, ATD Quart-monde, les Scouts et guides de France et France Nature Environnement. Il a été testé avec succès en interne tout au long de l'année par 300 personnes au sein des réseaux du Secours Catholique et de ses partenaires. Son objectif est de faire comprendre au plus grand nombre les

CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF



liens entre les défis écologiques et de pauvreté. La version finalisée du jeu servira dès début 2026 à l'animation d'ateliers pour comprendre ces liens écologie et pauvreté et réfléchir aux actions qui pourraient être mises en place sur le territoire.

3) Le rapport « Climat-pauvreté » qui a été établi par les directions France et international du Secours Catholique pour objectiver l'impact du changement climatique dans le quotidien des personnes les plus vulnérables. Plus de 150 personnes ayant subi un événement climatique extrême (canicule, sécheresse, inondation, cyclone...) en France hexagonale, en Outre-mer, au Brésil, à Madagascar et en Tunisie y témoignent de la façon dont les cataclysmes vécus ont généré pour elles de nouvelles formes de pauvreté ou de précarité. Une série de recommandations destinées à aider les personnes et les territoires à s'adapter au changement climatique complète les témoignages. Une version synthétique de ce rapport a servi de support de plaidoyer lors de la COP 30, en novembre 2025, à laquelle participaient plusieurs représentants de la délégation de Guyane, des communautés autochtones qu'elle accompagne, de Caritas Brésil, ainsi que du Secours Catholique (lire également p. 52).

ESSAIMAGE D'UN MODÈLE DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le contrat conclu entre le réseau Éco habitat, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Secours Catholique-Caritas France pour mener à bien la rénovation énergétique de près de 200 « passoires thermiques » a pris fin début 2025. Avec un bilan qui confirmait l'intuition de départ : si les propriétaires en situation de précarité sont accompagnés par des bénévoles, si la rénovation est soutenue financièrement par l'État et réalisée par des professionnels agréés accompagnateur Rénov, il est possible de concilier des enjeux environnementaux, de pouvoir d'achat, de confort pour les ménages, et aussi de santé.

En juin 2025, le gouvernement a pourtant décidé de suspendre le dispositif « Ma prime Rénov » jusqu'en septembre, date à laquelle il a été remis en place, mais avec un montant maximum d'aide ramené de 70 000 à 40 000 euros. Ce coup dur n'a pourtant pas freiné l'essaimage du modèle vertueux soutenu par le Secours Catholique. Des associations comme Solidar'toit dans le Poitou ou Chauffe toit dans le Maine-et-Loire ont été cocrées sur le modèle du réseau Éco habitat, et plusieurs délégations, par exemple en Haute-Loire, accompagnent les

>>> EN BREF

UN LIEU RESSOURCE POUR MINEURS ISOLÉS

Un nouvel accueil de jour pour les MNA a ouvert à Marseille, animé par l'association Yes We Camp et le Secours Catholique. Du mardi au vendredi, il propose un accompagnement juridique et scolaire ainsi que des ateliers manuels (soudure, bricolage) et artistiques. « *Le but est d'offrir un lieu ressource à des jeunes livrés à eux-mêmes, qui ont déposé un recours pour faire reconnaître leur minorité et bénéficier ainsi d'une prise en charge par le département* », explique Kristel Guyon, coordinatrice du lieu.

INONDATIONS : UNE ÉCOUTE POST-URGENCE

Le 17 octobre 2025, le ruisseau qui traverse Limony, en Ardèche, s'est mué en torrent qui a déferlé sur une partie du village, causant de très importants dégâts. Les bénévoles de l'équipe Urgences France du Secours Catholique ont rendu visite aux habitants. « *Notre mission était d'aller vers eux pour leur demander comment ils allaient* », explique Emmanuelle Pernot, salariée de l'association. Les bénévoles ont noté les besoins matériels et proposé à ceux qui en avaient besoin une écoute et un accompagnement dans la durée, assurés par l'équipe locale du Secours Catholique.

LE PLAISIR D'APPRENDRE

À Villers-Cotterêts, dans des salles du presbytère, des bénévoles accompagnent le mercredi après-midi une dizaine d'enfants du CP au CM2. La première heure est consacrée au suivi des devoirs et à la révision de notions vues en classe. Une demi-heure est ensuite laissée aux jeux de société, mots croisés ou au dessin. « *Ce temps est important pour la socialisation*, explique Marie-France, bénévole. *Les enfants tissent des liens et se retrouvent ensuite en cour de récréation même s'ils ne sont pas dans la même classe.* » Une sortie une fois par an et un spectacle devant les parents permettent également de créer de la cohésion.

ENCOURAGER L'EXPRESSION ORALE

Depuis un an, un groupe d'enfants de 8 à 9 ans travaille à surmonter ses difficultés à communiquer en participant à un atelier d'expression orale mis en place par le Secours Catholique à Aix-en-Provence. Ce rendez-vous, organisé chaque mercredi matin, complète le dispositif d'aide aux devoirs. Improvisation, jeux de mots, devinettes, lecture à voix haute... « *Un peu selon la méthode Montessori, on souhaite leur donner le goût d'apprendre en toute liberté* », résume Nicole, ancienne orthophoniste et cofondatrice de l'atelier.

personnes dans la rénovation de leur logement, en lien direct avec les artisans, et en cherchant des alternatives de financement auprès de partenaires comme Leroy Merlin et Engie.

L'association continue par ailleurs son plaidoyer auprès de l'État pour qu'il investisse dans une vraie politique publique de rénovation énergétique qui ait un fort impact, tant social qu'environnemental.

VICTOIRE DE PLAIDOYER : L'AUTOMATISATION DU CHÈQUE ÉNERGIE RÉTABLIE

L'automatisation du chèque énergie est enfin rétablie dans la loi de finances 2025, évitant ainsi un recul majeur dans l'accès aux aides pour les ménages précaires. Avec la suppression de l'envoi automatique (faute, pour l'administration, de pouvoir mettre à jour la liste des allocataires avec la suppression de la taxe d'habitation), le non-recours explosait sur le guichet en ligne pour les nouveaux bénéficiaires : en décembre 2025, seuls 169 000 chèques ont été demandés et 106 000 utilisés sur 1 million de demandes attendues sur le portail. Grâce à la mobilisation du Secours Catholique et d'autres acteurs, cette aide essentielle sera désormais distribuée automatiquement, sans démarches inutiles.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION REFASHION

En 2025, le Secours Catholique-Caritas France a signé avec l'éco-organisme Refashion un avenant prolongeant d'un an la Convention triennale qui les lie et qui doit être renouvelée en 2027. Cette subvention permet de financer un poste d'animation de la filière de réemploi textile au niveau national et de consolider l'association dans son rôle d'acteur de poids du secteur. En effet, 62 des 72 délégations du Secours Catholique ont développé une activité textile qui compte désormais plus de 8 000 bénévoles engagés dans environ 750 boutiques, avec un taux de réemploi exemplaire : 45 % des quelque 4 000 tonnes de textile collecté chaque année. Une partie de la subvention Refashion est destinée à financer différents projets des boutiques solidaires : formations pédagogiques, ateliers conviviaux de couture ou d'*up-cycling*, amélioration des surfaces de vente et d'accueil, ou encore, création de nouvelles structures. En fin d'année, 260 boutiques s'étaient équipées pour assurer la traçabilité des flux de textile entrants et sortants. Une façon d'avancer vers la transition écologique juste et fraternelle chère au Secours Catholique, sans rien perdre du rôle premier des boutiques : offrir des espaces conviviaux et fraternels.

RÉEMPLOI TEXTILE, UNE FILIÈRE À DÉFENDRE

Depuis maintenant plusieurs années, la filière du tri et du recyclage des textiles usagés peine à trouver des débouchés, notamment à l'export, ce qui a mis en péril son maillage territorial pourtant essentiel. Face à cette situation, le Secours Catholique-Caritas France et ses partenaires (Emmaüs, ESS France [chambre française de l'économie sociale et solidaire], Réseau national des recycleries et ressourceries) ont pesé sur la réforme annoncée en mai 2025 par le ministère de l'Écologie en faisant plusieurs propositions : soutenir les structures du réemploi textile à l'instar des bou-

tiques solidaires, faciliter les démarches de collecte de proximité, accompagner la consolidation d'une filière durable pour la gestion des invendus issus des boutiques solidaires, et garantir le maintien des emplois solidaires présents au sein de la filière. La loi *fast fashion* votée en juin 2025 est un premier pas dans le bon sens, en ceci qu'elle vise à limiter les importations d'articles à prix cassés et à la durée de vie très courte qui inondent le marché français. À noter également cette victoire de plaidoyer : à compter du 1^{er} janvier 2026, les surplus textiles des boutiques solidaires seront repris sans frais sur l'ensemble du territoire. ■

FAVORISER UNE MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE



XAVIER SCHWÉBEL / SCCF

PLAIDOYER POUR UNE VISION DE LONG TERME SUR LA MOBILITÉ DANS LES TERRITOIRES

En 2025, l'État lançait une réflexion nationale sur la question du financement des transports. Une initiative saluée par le Secours Catholique-Caritas France et par ses partenaires qui appellent de leurs vœux depuis des années un véritable effort d'investissement sur le long terme pour garantir, partout sur le territoire, une mobilité accessible et respectueuse de l'environnement. Dans son rapport de 2024 intitulé « Territoires ruraux : en panne de mobilité », le Secours Catholique démontrait combien les problèmes de mobilité,

notamment dans les territoires ruraux, entraînent de grandes inégalités d'accès aux droits et à l'emploi.

Le plaidoyer entamé avec le réseau Action climat se poursuit afin de peser dans le projet de l'état de financement des transports permettant d'allier accès à la mobilité et respect des limites de la planète. De leur côté, les délégations du Secours Catholique continuent à imaginer des solutions de mobilité solidaire pour les personnes qu'elles accompagnent (voir le reportage dans le Tarn, pages suivantes). ■

“ GARANTIR PARTOUT SUR LE TERRITOIRE UNE MOBILITÉ ACCESSIBLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT. ”





CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF



TERRITOIRE

DANS LE TARN, DES VOITURES EN PARTAGE POUR PALLIER LE MANQUE DE TRANSPORTS

Mobitarn est une réponse à la précarité mobilité, imaginée par une équipe du Secours Catholique du Tarn. Le principe : proposer à la location un véhicule pour une durée d'un mois renouvelable, à un tarif abordable, à des personnes sans solution de transport.

Ce service est une « *solution de dernier recours* » pour des personnes en situation de précarité habitant un « *territoire pensé et aménagé pour l'automobile* », explique Pauline Samain, animatrice au Secours Catholique. « *Une grande partie de la périphérie de la ville d'Albi est dépourvue de transports collectifs et n'est donc accessible qu'en voiture* », ajoute-t-elle. Les personnes sans voiture sont de fait « *exclues* ». Cette solution de dépannage « *m'a sauvée. J'étais dans le borbier* », confie Jessie, une ancienne bénéficiaire. Avec le Covid, son activité de correctrice a commencé à tourner au ralenti. « *J'ai perdu mes plus gros contrats.* » Les dettes se sont accumulées. Pour sortir la tête de l'eau, elle enchaîne les missions d'aide à domicile en intérim. Mais sa vieille voiture la laisse en rade. « *Il fallait réagir en urgence.* » Elle loue alors une citadine « *Quatre cents euros par mois.* » Intenable sur le long terme au regard de ses faibles revenus. Elle finit par rencontrer les équipes de Mobitarn qui lui fournissent un véhicule. Aujourd'hui, Jessie est propriétaire d'une voiture qu'elle a obtenue grâce à un microcrédit garanti par le Secours Catholique. « *On accompagne les personnes jusqu'à l'autonomie, précise Thierry, bénévole. On les aide à trouver des solutions sur le long terme pour reprendre le pouvoir sur leur vie.* » ■



FLASHER CE CODE POUR LIRE
LE REPORTAGE COMPLET
SUR LE SITE INTERNET
DU SECOURS CATHOLIQUE.

LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME ET LE MAL-LOGEMENT



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF

MOBILISATION GÉNÉRALE « ÉTÉ DES MAL LOGÉ-E-S »

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, l'été n'est pas moins difficile pour les personnes à la rue qui subissent montée des températures et fermeture de beaucoup d'accueils. Il n'est pas favorable non plus aux mal-logés, les pouvoirs publics procédant régulièrement à des remises à la rue et à des expulsions de lieux de vie informels qui passent plus facilement inaperçues quand tout le monde est en congé.

Pour que le scénario de l'été 2025 ne ressemble pas à celui des années précédentes, le Secours Catholique-Caritas France a invité son réseau à faire campagne dès le mois de juin contre le mal-logement et à relayer ainsi l'action en justice lancée par le Secours Catholique et ses partenaires pour dénoncer l'inaction de l'État vis-à-vis des personnes en demande d'hébergement et des personnes mal logées (voir page ci-après).

Plusieurs délégations se sont jointes à la mobilisation, aidées en cela par un kit de communication modu-

lable qui leur avait été remis. En fonction du nombre de bénévoles présents, elles ont pu solliciter les médias locaux, notamment au moment des pics de canicule, en leur proposant des contenus ou des idées de reportage ; communiquer sur Instagram et Facebook en postant des chiffres clés, des citations de personnes à la rue, des vidéos sur un accueil resté ouvert ou sous forme d'interview pour expliquer les difficultés accrues rencontrées par les personnes en période estivale.

AGIR EN JUSTICE POUR FAIRE RESPECTER LE DROIT AU LOGEMENT DÉCENT POUR TOUTES ET TOUS

En 2025 en France, au moins 6 000 personnes dont 2 000 enfants dormaient à la rue chaque soir faute de place en hébergement d'urgence, et plus de 100 000 ménages reconnus prioritaires Dalo (Droit au logement opposable), souvent depuis plusieurs années, ne s'étaient toujours pas vu attribuer un logement social. Face à cette situation qui perdure et s'aggrave,

et après de nombreuses interpellations des pouvoirs publics restées sans réponse, le Secours Catholique-Caritas France, aux côtés des 39 autres membres du Collectif des associations pour le logement, s'est résolu à déposer deux recours juridiques contre l'État français pour « non-assistance à personnes mal-logées ». C'était le 13 février 2025.

Le premier recours concerne la carence systémique et persistante de l'État dans le respect du droit à l'hébergement d'urgence, lequel se fonde sur trois principes qui ne sont plus respectés : 1) l'accueil inconditionnel, la détresse sociale étant le seul critère d'accès à l'hébergement d'urgence ; 2) le droit à un accueil digne et à un accompagnement social ; et 3) la continuité de la prise en charge, c'est-à-dire interdiction des remises à la rue sans proposition de réorientation adaptée.

Le deuxième recours porte sur le Dalo. L'augmentation exponentielle du nombre de ménages reconnus prioritaires qui restent sans solution s'explique d'une part par une politique publique globale qui contribue à réduire le nombre de logements abordables et disponibles pour ces ménages et d'autre part par le fait que l'État n'actionne pas les leviers que la loi met à sa disposition : attribution d'office des logements aux ménages qui y ont droit si les bailleurs ou les réservataires de logements ne respectent pas leurs obligations ; développement de programmes d'intermédiation locative dans le parc privé pour augmenter le nombre de logements disponibles, ou encore, mise en place de mesures d'accompagnement pour soutenir et sécuriser l'accès au logement de ces ménages.

Le Secours Catholique et ses partenaires espèrent que la justice reconnaîtra également le préjudice subi par les associations qui accompagnent les personnes sans domicile ou mal-logées et qu'elle ordonnera des mesures correctives, telles que : la relance de la production de logements sociaux (il en faudrait au moins 150 000 par an, dont 60 000 logements très sociaux, alors qu'on en a financé 86 000 en 2024), le respect des critères de priorité fixés par la loi dans l'attribution des logements sociaux, et le renforcement du parc d'hébergement d'urgence.

OBLIGER LES PRÉFETS À FAIRE RESPECTER LA LOI SUR L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

En Île-de-France, les délégations du Secours Catholique-Caritas France et ses partenaires ont également choisi la voie du droit pour lutter contre la discrimination des ménages les plus pauvres dans l'attribution des logements sociaux. Alors que 25 % des logements attribués en dehors des quartiers

de la politique de la ville doivent bénéficier aux ménages appartenant au quart des demandeurs les plus pauvres, seuls 13,8 % leur revenaient en 2024 au niveau régional. En septembre 2025, des recours en excès de pouvoir ont ainsi été déposés à l'encontre des préfets franciliens pour les contraindre, comme le prévoit la loi, à se substituer aux bailleurs sociaux défaillants dans l'attribution des logements sociaux aux ménages les plus pauvres.

Une démarche qui a porté ses fruits puisque les préfets de Paris, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise ont d'ores et déjà décidé de recourir à leur pouvoir de substitution pour une plus équitable attribution des logements.

MOBILISATION À LILLE

Le 26 mars 2025, la délégation Nord-Lille du Secours Catholique et ses partenaires ont fait d'une pierre deux coups en faveur d'un accès équitable et digne au logement. Dans le cadre d'une conférence de presse qui a rassemblé une soixantaine d'acteurs associatifs, de journalistes mais aussi de personnes en situation de mal-logement, ils ont présenté en matinée un rapport de plaidoyer mettant en lumière les difficultés d'accès à l'hébergement des personnes exilées, et dans l'après-midi, la campagne « Non-assistance à personnes mal-logées » et ses enjeux pour améliorer l'accès à l'hébergement et au logement des ménages les plus défavorisés.

POUR DES CONDITIONS D'ACCUEIL DIGNE EN HÉBERGEMENT

Les familles restées sans solution d'hébergement en 2025 après avoir sollicité le 115 représentaient au moins 4 000 personnes, dont 2 000 enfants, dont 500 de moins de 3 ans¹. Alarmants, ces chiffres masquent une réalité encore bien plus préoccupante : celle de milliers de familles accueillies dans des dispositifs d'hébergement le plus souvent inadaptés.

Dans la perspective non seulement de l'élaboration du projet de loi de finances pour 2026, mais aussi des élections municipales et présidentielles à venir, le Secours Catholique-Caritas France, avec plusieurs partenaires comme le Samu Social de Paris et Unicef France (Fonds des Nations unies pour l'enfance), a publié un document de positionnement pour alerter sur les conditions d'accueil et d'accompagnement

¹ Selon le rapport 2025 sur l'état du mal-logement en France de la Fondation pour le logement des défavorisés, et le baromètre Enfants à la rue, 2025 de l'Unicef France.

inadaptées aux besoins des enfants et familles. Ce document comporte deux parties, une première où sont formulées des recommandations pour répondre aux sept principaux enjeux spécifiques de l'hébergement des familles avec enfants : besoin d'intimité, d'espaces différenciés pour les parents des enfants et d'espaces collectifs adaptés pour des jeux ou des activités socio-éducatives ; besoins spécifiques en termes d'accompagnement sur des sujets comme la santé, la scolarité, la périnatalité et le soutien à la parentalité, mais aussi le droit des enfants à être entendus. C'est d'ailleurs l'enjeu de la seconde partie du document qui donne la parole aux premiers concernés : quinze adolescents et adolescentes de 11 à 16 ans, hébergés dans un centre d'hébergement d'urgence (CHU) ou dans un hôtel. Réunis pendant deux demi-journées, ils ont pu formuler des constats et des recommandations à partir de leurs vécus, mais aussi de celui de leur famille.

Dans l'Essonne, la délégation du Secours Catholique a accompagné Chemin d'avenir, un collectif de femmes et de mères hébergées avec

leurs enfants à l'hôtel social par le 115, dans son projet de mettre son plaidoyer et son vécu d'abord en mots, puis en scène avec le soutien de la compagnie-école Le Théâtre du fil.

ENQUÊTE SUR L'ACCÈS À LA DOMICILIATION AU SEIN DES CCAS D'ÎLE-DE-FRANCE.

Le droit à la domiciliation administrative au sein d'un centre communal d'action sociale (CCAS) est reconnu à toute personne sans domicile stable, quel que soit son mode d'habitat ou sa situation administrative, dès lors qu'elle justifie d'un lien avec une commune. Essentiel pour accéder aux autres droits civils, civiques et sociaux, ce droit n'est pourtant que très partiellement respecté par les CCAS, notamment en Île-de-France.

En 2024, les Secours Catholique-Caritas France, dans le cadre du collectif Domiciliation Île-de-France, a décidé d'objectiver ce constat fait par ses équipes sur le terrain en menant une enquête auprès des CCAS de 106 des plus grandes villes des huit départements franciliens. Publiés en mars 2025, les résultats de l'enquête confirment l'intuition des associations du collectif. Beaucoup de communes sélectionnent en effet les demandes des personnes en appliquant des critères d'accès à la domiciliation restrictifs et illégaux. L'accès à l'information concernant cette mission obligatoire de service public apparaît également difficile. L'étude des sites internet des mairies révèle en effet que les informations relatives au service de domiciliation sont souvent incomplètes, voire inexistantes. Les réponses données aux enquêteurs par les agents des CCAS contactés révèlent que ceux-ci sont peu ou pas formés sur la question, ou qu'ils ont reçu des consignes témoignant d'une volonté de certains élus d'écarter de leur territoire les publics les plus précaires.

Le préjudice de ces pratiques discriminatoires sur les personnes concernées est lourd. Les communes défaillantes n'en sont pas les seules responsables comme le rappelle le collectif dans ses recommandations. L'État ne joue pas son rôle non plus, faute de suffisamment soutenir financièrement les CCAS, et de faire respecter ce droit au niveau départemental par l'intermédiaire des préfets, pilotes des schémas de la domiciliation.

Les équipes des délégations concernées par l'enquête s'en sont emparées pour aller à la rencontre des élus, mais aussi des préfets. L'enquête a également permis des mobilisations au niveau local, et



CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

même une journée régionale sur la domiciliation, organisée le 15 octobre au Centre d'entraide pour les demandeurs d'asile et les réfugiés (Cedre) avec des partenaires associatifs, des chercheurs, les représentants institutionnels.

ANIMATION DU RÉSEAU DES ACCUEILS DE JOUR

Éprouvés par les situations humaines de plus en plus douloureuses auxquelles ils font face, les bénévoles des accueils de jour ont exprimé le besoin que soit redéfini le projet commun de ces espaces de fraternité, au-delà des spécificités de fonctionnement de chacun. À l'issue d'un travail collaboratif de huit mois, un référentiel des missions principales des accueils de jour et des bénévoles qui les animent a été établi et publié en 2024. Mené avec des représentants des accueils de tout le territoire, il a permis une mise en réseau des équipes qui s'est

consolidée tout au long de l'année 2025 par des rencontres régionales (en Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Centre, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Méditerranée...). L'occasion de partager les bonnes pratiques, de s'entraider, de se rendre visite, de discuter des nouvelles problématiques et de sortir de l'isolement dont pâtissent notamment les accueils situés dans les territoires ruraux.

Une équipe nationale dédiée aux activités de rue et d'accompagnement de la grande exclusion a été créée. Elle est composée de bénévoles et de salariés issus de toute la France et a pour mission de relayer le référentiel, de soutenir le réseau et d'organiser des webinaires sur des sujets aussi divers que la gestion des cas d'agressivité et de violence, ou la participation de tous et toutes à l'animation d'un accueil.

Un référentiel des Tournées rue est prévu pour 2026. ■

ACCOMPAGNER LES FAMILLES

DES VACANCES COMME OUTIL DE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Au Secours Catholique, les projets de vacances concernent aussi bien les enfants que les adultes, pour des séjours individuels ou collectifs grâce à la diversité des actions et des partenariats existants. Tous les acteurs de notre association qui les déploient en font le constat : les projets de vacances permettent un accompagnement global des familles. En effet, cela permet d'aborder aussi bien l'accès au droit que le soutien à la parentalité, la santé, la mobilité, etc. pour lever les freins au départ. En cela, les impacts des séjours sont également multidimensionnels. Ils permettent une parenthèse de joie qui contribue à (re)mobiliser l'estime de soi et la capacité d'agir. Le Secours Catholique est donc pleinement en phase avec son projet associatif de lutte contre la pauvreté lorsqu'il défend le droit aux vacances et tisse des partenariats pour permettre au plus grand nombre de partir selon des modalités adaptées aux différentes situations et besoins.

En 2025, la dotation attribuée de 455 000 euros reçue de l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV) a bénéficié à 2 300 personnes pour des séjours individuels ou collectifs, alors que 200 autres partaient par l'intermédiaire de deux partenariats récents : la fondation Je pars, tu pars, il part qui col-

lecte des hébergements auprès de professionnels du tourisme et les propose à des tarifs extrêmement faibles, et l'association Parents vacances qui met des maisons de particuliers solidaires à la disposition de familles accompagnées par un partenaire de confiance comme le Secours Catholique.

Par ailleurs, 400 enfants sont partis dans le cadre de l'Accueil familial de vacances, une des activités historiques du Secours Catholique, et 230 adolescents dans le cadre du partenariat national avec l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) et l'association Berry-Tudy. Un peu moins d'une centaine d'enfants ont bénéficié de partenariats noués localement par les délégations

pour permettre un départ en vacances. En 2025, plus de 3 200 adultes et enfants ont été concernés par des vacances.



APPEL COLLECTIF À NE PAS FERMER LA PORTE DES VACANCES AUX ENFANTS

À l'annonce du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour l'année 2026, le Secours Catholique-Caritas France a rejoint la mobilisation de plus de 45 organisations dans une lettre ouverte au Premier ministre appelant



GAËL KERBAOL / SCCF

à ne pas faire du départ en vacances des enfants et de leurs familles un sujet d'économies.

Deux mesures annoncées représentent en effet un recul historique du droit aux vacances : premièrement la taxation à 8 % du budget des activités sociales et culturelles des comités sociaux et économiques (CSE) présentées comme des compléments de salaire, alors qu'il s'agit de dispositifs de soutien social aux familles, et deuxièmement la suppression complète du budget alloué au dispositif Colos apprenantes (colonies de vacances et séjours de scoutisme) qui était encore de 36,8 millions d'euros pour l'année 2025.

Si le plaidoyer a permis de revenir sur cette première mesure, le gouvernement a en revanche maintenu la suppression du budget du dispositif des Colos apprenantes. « *Dans un pays où la santé mentale a été désignée grande cause nationale 2025, comment comprendre que l'État puisse contribuer à la fermeture d'espaces qui participent au bien-être et à la construction des jeunes ?* » s'étonnaient les signataires de la lettre. Mais si plus de 400 000 enfants ont pu bénéficier de ce dispositif et partir en vacances, en 2024, le Secours Catholique portait un regard nuancé sur les colos apprenantes. Face à la fin de ce dispositif,

le Secours Catholique appelle au renforcement du Pass colo et à l'élargissement des tranches d'âge qu'il soutient pour ne pas perdre de vue l'effectivité du départ des enfants.

DES VACANCES TOUTE L'ANNÉE À LA VILLA KER COËT

La villa Ker Coët est un lieu privilégié pour vivre le projet pédagogique « Partir en vacances » du Secours Catholique-Caritas France. Reçue d'une famille bienfaitrice, cette jolie demeure située à Pornichet, en Loire-Atlantique, à 350 mètres de la plage, poursuit depuis 2024 son histoire de maison de vacances ouverte à tous et particulièrement aux plus démunis. Elle offre une surface de 250 m² permettant d'accueillir 15 personnes dans six appartements indépendants comportant chacun une salle de bains et une kitchenette et donnant accès à des espaces partagés : bureau d'accueil, salle de séjour cuisine, petit salon, salle de jeux, ainsi qu'un grand jardin aménagé. Les séjours proposés sont d'une nuit à une semaine suivant les saisons. Ils se déroulent au sein de groupes constitués par des délégations du Secours Catholique et d'autres associations et organismes partenaires. Sur place, une équipe de bénévoles accompagnée par des salariés de la

délégation de Loire-Atlantique se mobilise avant et pendant les séjours afin de répondre aux attentes des groupes accueillis.

PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE.

Lancé en 2024, le partenariat du Secours Catholique-Caritas France avec le Musée Océanographique de Monaco s'est poursuivi en 2025 avec l'organisation d'un séjour pour cinq familles accompagnées par la délégation d'Aix-en-Provence-Arles, dans le cadre du dispositif Oceano pour tous – famille. L'objectif

est double. Tout d'abord, permettre à des enfants de découvrir la mer, la faune et la flore sous-marines, et de se sensibiliser à la protection de l'océan en mesurant combien, même quand on habite en ville ou à la campagne, ses habitudes de consommation ou sa gestion des déchets peuvent impacter les océans. Et, bien sûr, faire bénéficier des enfants et leurs parents d'un séjour dans le cadre exceptionnel et mythique de Monaco. Le musée prend en charge l'hébergement, les repas et les animations sur place, aussi bien au sein du musée qu'en mer. Un autre séjour est prévu en 2026. ■

DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

DES ÉQUIPES ET DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS AUPRÈS DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Aujourd'hui, du fait de leur grande précarité bien souvent liée à des entraves dans l'accès au droit, plus de la moitié des personnes reçues dans les accueils du Secours Catholique-Caritas France sont de nationalité étrangère (52,7 % en 2024, et même 54 % si on comptabilise les enfants). Une réalité qui s'observe partout en France et quelles que soient les activités, sauf dans les communes très rurales, à moins que celles-ci abritent un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile, avec lequel il est rare que l'équipe locale ne soit pas en lien.

Par ailleurs, 196 lieux d'accueil, animés par 896 bénévoles, sont spécialisés en droit des étrangers, auxquels s'ajoutent 518 espaces d'apprentissage du français où interviennent 3 351 bénévoles engagés plus spécialement dans cette mission.

PLAIDOYER CONTRE LES COURS DE FRANÇAIS EN NUMÉRIQUES IMPOSÉS PAR L'OFII

Depuis le 1^{er} juillet 2025, la majorité des cours de français prescrits par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) aux personnes étrangères sont dispensés par le biais d'une plateforme numérique où les exercices sont corrigés par une intelligence artificielle. Une solution qui met de côté toutes celles et tous ceux ne disposant pas d'ordinateur, de connexion internet, de compétences numériques, de capacités d'apprentissage en autonomie, ou tout simplement



ÉLODIE PERRIOT / SCOF

d'un espace adapté pour suivre ces cours. Face à cette dégradation sans précédent du service public de l'accueil et de l'intégration des personnes étrangères, au moment où la loi asile et immigration rehausse les exigences en français pour obtenir un titre de séjour durable ou une naturalisation, le Secours Catholique-Caritas France a lancé une importante mobilisation et déposé deux recours en justice contre ces nouvelles modalités d'apprentissage en violation des principes juridiques d'égalité, de continuité, d'accessibilité et d'adaptabilité du service public. Le premier recours pour demander la suspension des cours de français dématérialisés en urgence, et le second sur le fond, pour que soient rétablis pour tous des cours en présentiel, dispensés par des professeurs diplômés. La presse a largement fait écho à cette démarche en justice durant l'été 2025. Le 11 juillet, le quotidien

La Croix publiait une tribune de Didier Duriez, président du Secours Catholique, sous le titre « Veut-on vraiment confier à des robots l'intégration des étrangers ? », à la suite de quoi il a été invité sur TV5 Monde le 1^{er} septembre.

Le 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation, les délégations du Secours Catholique ont rivalisé d'idées pour relayer cette mobilisation. À Lens par exemple, l'équipe locale a organisé des examens blancs (Delf B2) pour le grand public afin de faire mesurer les exigences de cet examen.

TRIBUNE DANS LE MONDE POUR DÉNONCER L'ACCORD « ONE IN, ONE OUT »

Le 10 juillet 2025 à Londres, Emmanuel Macron et le Premier ministre Keir Starmer annonçaient un dispositif rebaptisé par la presse britannique « One in, one out ».

Présenté comme la création d'une « voie légale et sûre », cet accord réduit en réalité des trajectoires humaines singulières à une opération comptable. En effet, pour chaque personne renvoyée en France après avoir tenté la traversée de la Manche, une autre, sélectionnée

par le Royaume-Uni, peut y entrer avec un visa. Un système d'échange contrôlé en somme, en rupture profonde avec l'esprit du droit d'asile et des conventions internationales. C'est ce que de nombreuses associations, dont le Secours Catholique-Caritas France, ont dénoncé dans une tribune cosignée dans *Le Monde*. Elles y rappellent que la seule voie sûre est celle qui respecte la dignité et les droits fondamentaux de toutes et tous, dans le respect de la convention de Genève.

PLAIDOYER ET CONTENTIEUX PAR RAPPORT À L'ACCÈS AUX PRÉFECTURES ET AUX PAPIERS

Les difficultés d'accès au titre de séjour liées à la dématérialisation des démarches ont pris une telle ampleur ces dernières années qu'elles sont devenues le premier motif de saisine du défenseur des droits. Chaque jour dans ses accueils, le Secours Catholique-Caritas France constate combien l'en-trave à l'accès au guichet et les délais de réponse anormalement longs maintiennent des personnes sans papiers en situation irrégulière et entraînent des ruptures de droits pour les personnes demandant

un renouvellement de titre de séjour. Des conséquences à grande échelle, comme le révélait l'enquête menée en 2024 par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) : 45 % des personnes concernées avaient perdu leur droit à l'emploi du fait des dysfonctionnements de la plateforme.

Face à ces situations, le Secours Catholique et neuf associations partenaires ont déposé un recours devant le Conseil d'État pour « carence fautive » dans l'Administration numérique des étrangers en France (Anef). Une démarche relayée sur les réseaux sociaux en 2025 dans une vidéo où les dirigeants des neuf associations témoignent des profonds dysfonctionnements observés et de leurs graves conséquences pour les personnes et pour les entreprises qui les emploient.

DÉBOIRES ET VICTOIRE POUR LA MISE À L'ABRI DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Après plusieurs condamnations de la France par le Comité des droits de l'enfant restées sans effet, le Secours Catholique-Caritas France et ses partenaires ont saisi le Conseil d'État pour contraindre les autorités françaises à mettre ses pratiques à l'égard des mineurs isolés en conformité avec les exigences posées par la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide). L'objectif était d'imposer aux pouvoirs publics de mettre la réglementation française concernant la phase d'accueil provisoire d'urgence et d'évaluation de l'âge en conformité avec la Cide. Dans sa décision rendue le 15 juillet 2025, le Conseil d'État n'a tenu aucun compte des recommandations du Comité des droits de l'enfant, se cantonnant à rappeler que les garanties existent en droit français alors que force est de constater que ces dispositions se sont avérées largement inopérantes pour protéger les milliers d'enfants et d'adolescents laissés sans protection, à la rue pendant plusieurs mois.

Le plaidoyer du Secours Catholique et de ses partenaires a tout de même abouti à une première victoire d'étape. Le 11 décembre 2025, à l'Assemblée nationale, les députés décidaient en effet de faire primer l'intérêt supérieur de l'enfant sur la gestion des flux migratoires. Afin de ne pas prendre le risque de remettre un enfant isolé à la rue, la loi adoptée en première lecture stipule que l'accueil provisoire d'urgence doit être maintenu lorsque le jeune, évalué majeur, saisit le juge des enfants, jusqu'à la décision définitive des autorités judiciaires. Elle rappelle également que la scolarisation des enfants

“ LA SEULE VOIE SÛRE EST
CELLE QUI RESPECTE LA DIGNITÉ
ET LES DROITS FONDAMENTAUX
DE TOUTES ET TOUS. ”



ANTHONY MICALLEF / SCCF

est obligatoire et impose donc celle de ces jeunes mis à l'abri. Enfin, elle vient interdire une pratique dégradante et non pertinente pour déterminer l'âge d'un enfant : les tests osseux, dentaires, ou du développement pubertaire. Cette loi, si elle était votée définitivement, constituerait une avancée majeure pour qu'enfin les droits des enfants non accompagnés soient respectés. Son adoption en première lecture est une première étape dont il faut se réjouir. Le Secours Catholique et ses partenaires poursuivront leur plaidoyer jusqu'à son adoption définitive, pour que des enfants isolés ne soient plus remis à la rue.

COLLABORATION AVEC LA COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME

L'accueil des MNA est un des points d'attention majeurs du Secours Catholique-Caritas France qui alerte de longue date sur les graves enfreintes aux principes devant guider leur prise en charge compte tenu de leur extrême vulnérabilité. En 2025, l'association a ainsi accompagné l'enquête et le travail de rédaction de l'avis que la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) devait rendre sur cette question sensible. Des membres

du groupe de travail de la commission sont allés à la rencontre de ces jeunes, notamment à Calais et à Angers, dans différents lieux de vie informels et accueils du Secours Catholique et d'autres associations, afin de recueillir leur témoignage sur les difficultés qu'ils rencontrent (pour se nourrir, obtenir une place en hébergement...), étant considérés comme des adultes jusqu'à preuve de leur minorité. Ils ont rencontré également des représentants des conseils départementaux afin d'avoir un éclairage institutionnel sur les modalités de prise en charge de ces jeunes et sur les moyens alloués.

Dans l'avis adopté le jeudi 12 juin 2025, la CNCDH confirme et dénonce le manquement des autorités françaises quant à leurs obligations envers les MNA et formule une série de recommandations.

FAIRE FACE AUX DÉCÈS ET AUX DISPARITIONS SUR LES ROUTES DE L'EXIL

En juin 2025, les Caritas membres du réseau Afrique Europe pour la mobilité humaine se sont réunis à Rabat autour d'une thématique de plus en plus prégnante dans le réseau Caritas : les disparitions et les décès sur les routes migratoires. Des acteurs de terrain des onze

pays ont partagé leurs expériences et essayé d'impulser des projets communs. L'archevêque cardinal d'Alger a quant à lui parlé de l'expérience des diocèses d'Algérie sur ces sujets trop souvent d'actualité. Pour le Secours Catholique-Caritas France, une bénévole et une animatrice de Calais sont venues partager leurs expériences auprès des personnes exilées endeuillées, bloquées à la frontière franco-britannique, et s'enrichir des pratiques des autres participants. Au vu de l'augmentation exponentielle de drames sur les routes migratoires, décision a été prise d'outiller les acteurs de terrain et de continuer les échanges de pratiques, en créant un webinaire international sur le deuil, la disparition, et sur l'accompagnement des personnes migrantes concernées.

VICTOIRES DE PLAIDOYER

À Calais, l'entrave à la solidarité jugée illégale.

Début mars 2025, la cour administrative d'appel de Douai a conclu à l'illégalité des arrêtés du 30 septembre 2020, du 16 novembre 2020 et du 14 décembre 2020 qui émanaient du préfet du Pas-de-Calais, et interdisaient la distribution de nourriture et de boissons par les associations non mandatées par l'État, dans certaines zones de Calais. Par suite d'un recours déposé par le SCCF et ses partenaires, le tribunal administratif de Lille avait déjà rendu une

décision similaire en octobre 2022, mais le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, avait alors décidé de faire appel de cette décision. Les juges de la cour d'appel ont donc confirmé le jugement de première instance et estimé que ces arrêtés préfectoraux étaient illégaux, car disproportionnés par rapport aux finalités recherchées, les risques mentionnés par la préfecture n'étant pas fondés (atteinte à la tranquillité publique, insalubrité et risque épidémique).

La préfecture de l'Isère contrainte de respecter les délais d'enregistrement des demandes d'asile.

Depuis août 2024, les délais de convocation au guichet unique de demande d'asile pour l'enregistrement des demandes d'asile en préfecture de l'Isère n'ont cessé d'augmenter (13 jours en octobre 2024, 32 jours en décembre, 48 jours en février 2025, 56 jours en mai). Ces délais résultent, d'après la préfète, d'une décision d'organisation de la préfecture en août 2024. À la suite d'une saisine interassociative à laquelle participait le SCCF, le juge des référés du tribunal administratif de Grenoble a enjoint à la préfecture de l'Isère de mettre en place les mesures nécessaires pour que soient respectés les délais d'enregistrement des demandes d'asile (au plus tard trois jours ouvrés après la présentation de la demande d'asile à l'autorité administrative compétente). ■

LUTTER CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

REPÉRER, ORIENTER, ACCOMPAGNER LES VICTIMES D'EXPLOITATION ET DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

À l'occasion de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, le collectif Ensemble contre la traite des êtres humains créé et coordonné par le Secours Catholique-Caritas France mettait en ligne un module de formation intitulé « Repérer, orienter, accompagner les victimes d'exploitation et de traite des êtres humains ». Destiné aux bénévoles et salariés de l'association et de ses partenaires, cet e-learning permet de sensibiliser à la question de la traite des êtres humains afin de pouvoir repérer de possibles victimes et de bien les orienter. Il a été réalisé en lien avec les ateliers

« Portraits parlants » qui ont réuni en 2025 huit personnes victimes ou survivantes de la traite des êtres humains. Leurs témoignages et leurs créations, qui illustrent cet e-learning de trente minutes, ont été rassemblés dans un livret, alors que leurs propres paroles étaient reprises dans un podcast expliquant leur engagement dans ce travail pour éviter d'autres victimes.

Le module de formation existe également en anglais, afin de pouvoir être suivi par des personnes étrangères directement concernées. Il a même été adapté pour la Moldavie et la Roumanie à l'intention des partenaires qui accueillent des personnes ukrainiennes réfugiées dans ces pays. ■

DÉFENDRE LES DROITS ET FAVORISER L'AUTONOMISATION DES PERSONNES DÉTENUES



VINCENT BOISOT / SCCF

CÉLÉBRATION DU JUBILÉ DES PERSONNES DÉTENUES

Dans le cadre du Jubilé des personnes détenues, le 14 décembre 2025, le Secours Catholique-Caritas France s'est associé à l'initiative de l'Aumônerie catholique des prisons et de l'Église de France en vue de favoriser une communion spirituelle au-delà des barrières physiques et mentales.

Les quelque 884 bénévoles Prison-Justice du Secours Catholique et les équipes à proximité des établissements pénitentiaires étaient invités à participer à cette journée dans un triple objectif : partager la démarche spirituelle commune, faire tomber les préjugés sur les personnes détenues et susciter l'engagement auprès des personnes placées sous main de justice et de leurs familles, par des actions concrètes à l'occasion des fêtes de Noël, période souvent difficile pour les personnes incarcérées, éloignées de leurs proches et isolées. Deux documents ont marqué cette démarche en faveur des personnes détenues :

- ▶ **Le Livret du jubilé**, remis par les aumôniers catholiques à toutes les personnes détenues de France qu'elles accompagnent en vue de vivre un parcours en cinq étapes jusqu'à la célébration finale du 14 décembre. Le Secours Catholique s'en est emparé avec ses équipes bénévoles élargies à celles des paroisses et d'autres mouvements partenaires, pour vivre ces mêmes étapes à l'extérieur des murs et entrer en dialogue avec les personnes détenues à la faveur du jubilé ;
- ▶ **Le texte de plaidoyer des évêques de France** publié en amont du jubilé pour les personnes détenues afin d'alerter sur la surpopulation carcérale. Celle-ci a en effet atteint un seuil historique en France, entraînant une dégradation des conditions de prise en charge, une augmentation de la violence et de l'oisiveté, et une perte de sens du travail pour les agents pénitentiaires. Un texte fort que le Secours Catholique a largement diffusé dans ses réseaux.

ACCUEIL DE PERSONNES CONDAMNÉES À UN TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Plus de la moitié des délégations du Secours Catholique-Caritas France (49 sur 72) ont accueilli ces dernières années des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général (TIG). Ardent défenseur du développement des sanctions non carcérales, le Secours Catholique s'est engagé dans ce dispositif dès sa création en 1984.

Le 26 février 2025, l'association renouvelait la convention qui la lie à l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des per-

sonnes placées sous-

main de justice (Atigip).

Une occasion de renforcer ses liens au niveau national comme local

avec les agents de l'Atigip,

les référents territoriaux chargés d'identifier

les structures qui peuvent accueillir les

personnes, de discerner

avec les équipes le type

de postes, permanents et pérennes, qui peuvent être proposés, par exemple dans le cadre des activités d'accueil du public ou d'« aller vers », mais aussi du travail administratif (accueil, secrétariat, saisie informatique, communication) ou pratique, comme aider les bénévoles à rafraîchir un local. En 2025, ces possibilités ont été élargies à des activités liées à la démarche de transition écologique juste engagée par les Secours Catholique : création et entretien de jardins partagés et de potagers biologiques, apiculture, ateliers sur le recyclage, la gestion des déchets et la réduction du gaspillage, fabrication de produits écologiques, mais aussi activités de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Cette même année 2025, le Secours Catholique et l'Atigip ont travaillé à la rédaction d'un livret commun destiné à leurs collaborateurs et réseaux respectifs, dont la diffusion est prévue pour 2026.

PLAIDOYER POUR LE RÉTABLISSEMENT DES ACTIVITÉS DE SOCIALISATION EN PRISON

Le 17 février 2025, le garde des Sceaux, Gérald Darmanin, ordonnait l'arrêt de toutes les activités en prison ne concernant pas l'éducation, la langue française ou le sport, après une polémique sur des soins du visage prodigués à des personnes détenues

à la maison d'arrêt de Toulouse-Seysses. Cette décision signifiait l'arrêt de toutes les activités menées par les équipes Prison-Justice du Secours Catholique-Caritas France, les ateliers de jeux de société, ou socio culturels comme le théâtre, qui ont pourtant des effets bénéfiques reconnus sur les personnes détenues en termes d'insertion : développement des capacités relationnelles, de l'estime de soi et du pouvoir d'agir.

Le 19 février, le Secours Catholique a rejoint un collectif inter-associatif initié par l'Observatoire international des prisons (OIP) et signé un communiqué de presse demandant au ministre de revenir sur sa décision et d'engager une réflexion sur le sens de la peine et sur l'amélioration des conditions de détention. Les équipes ont pu peu à peu reprendre leurs activités en bonne intelligence avec les directions d'établissement.

VERS UN PROJET DE LOI POUR LIMITER LA SURPOPULATION CARCÉRALE

Depuis 2022, le Secours Catholique-Caritas France participe à un groupe de travail sur la régulation carcérale entrepris par le contrôle général des lieux de privation et de liberté. Le 2 juillet 2025, le groupe a été reçu à l'Assemblée nationale pour présenter son travail et faire remonter le constat des graves méfaits de la surpopulation carcérale sur les personnes détenues et sur le travail des surveillants. Un plaidoyer qui a porté, puisque Florent Boudier, président de la Commission des lois de l'Assemblée nationale et député, a alors annoncé s'engager dans un projet de loi visant à faire baisser de façon « immédiate » le nombre de détenus dans les prisons. ■

“ LES ATELIERS SOCIOCULTURELS ONT DES EFFETS BÉNÉFIQUES RECONNUS SUR LES PERSONNES DÉTENUES. ”

FAIRE FACE AUX URGENCES

DE L'URGENCE À UN VRAI PROJET DE JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE POUR MAYOTTE

En décembre 2024, en frappant l'île de Mayotte, le cyclone Chido a mis en lumière la situation de tension extrême qui règne sur ce département le plus pauvre de France (les trois quarts de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté national), le plus jeune, le plus densément peuplé et le plus inégalitaire en termes de revenus, de taux d'emploi, etc. selon que l'on est natif de l'étranger, de Mayotte ou de l'Hexagone. Malgré la multiplication des « plans », les services publics restent en déshérence : manque chronique d'écoles, de soignants, difficile accès à l'eau avec des coupures quatre fois par semaine et situation de mal-logement massive : 40 % des logements sont constitués de tôles, 30 % ne sont pas raccordés à l'eau, 10 % n'ont pas l'électricité. L'ampleur des dégâts causés par le cyclone a rappelé en outre combien les plus pauvres sont les plus durement exposés au changement climatique, et à quel point l'État est mal préparé pour protéger ses habitants.

Dès le 1^{er} semestre 2025, la France a annoncé sa volonté de prendre ses responsabilités en lançant le plan « Mayotte debout » qui regroupe des propositions de loi d'urgence et de programmation, auxquelles s'ajoutent les différents plans préexistants pour la souveraineté alimentaire, une agriculture durable, le logement.

Présent sur l'île depuis 2002, le Secours Catholique-Caritas France a bien sûr pris sa part dans la réponse d'urgence à la catastrophe (voir p. 75). Mais il a souhaité également faire valoir sa connaissance des défis sociaux et humains qu'observent ses équipes sur place à travers une analyse critique du plan « Mayotte debout » et en formulant des propositions pour que celui-ci soit un succès.

Ce travail a permis d'associer les services de la direction Action et plaidoyer, les membres du bureau de la délégation de Mayotte et des partenaires d'autres associations impliquées sur Mayotte. Il a été publié en juin 2025, six mois après la catastrophe, alors que la proposition de loi entrait à l'Assemblée nationale et a été envoyée aux parlementaires. Il comporte deux parties. Une première sur ce qu'il reste à faire en termes d'urgence pour répondre aux difficultés d'accès à l'eau, à l'hébergement pour tous les habitants de l'île et non pour les seules personnes en situation régulière. Et une



ÉLODIE PERRIOT / SCOF

deuxième partie qui propose une vision de Mayotte pour le futur en termes de justice sociale, de prise en compte des besoins et aspirations des habitants, de renforcement de leur pouvoir d'agir. Des propositions aussi pour s'engager résolument dans la lutte contre le dérèglement climatique afin que celui-ci ne renforce pas des inégalités déjà très profondes. Le Secours Catholique rappelle aussi que si l'action publique se limite (ce qui est à craindre) à la lutte contre l'immigration et la destruction de l'habitat informel, elle ne réussira qu'à stigmatiser davantage une grande partie de la population et passera à côté des vrais enjeux structurels. Ce plan est une occasion à ne pas manquer de garantir un accès aux droits fondamentaux (eau, alimentation, logement, scolarisation, sécurité...) à tous les habitants de Mayotte, quel que soit leur statut, et de se saisir des enjeux de reconstruction pour réinventer des filières vertueuses alliant développement économique, social et climatique, en s'appuyant sur les acteurs de la société civile et sur les savoirs de l'ensemble des habitants. ■

DANS LE MONDE, POURSUIVRE UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

EN ANNONÇANT LA RÉDUCTION DRASTIQUE des montants alloués à l'aide internationale (Agence des États-Unis pour le développement international [Usaid]) tout début 2025, le gouvernement américain sifflait la fin d'un monde, celui où l'aide internationale aux plus vulnérables était une évidence. Alors que certains acteurs internationaux se voyaient soudain contraints de mettre fin à leurs actions, le Secours Catholique-Caritas France maintenait ses engagements à travers les partenaires locaux qu'il soutient et grâce à la diversité de ses sources de financement. L'association a pu aussi se féliciter de la pertinence de ses orientations stratégiques. Celles de mutualiser les compétences et les ressources, comme dans le cadre du programme CoRe, en créant des synergies d'acteurs entre les continents pour mettre en œuvre une vision partagée de transition écologique juste. Celles de renforcer le pouvoir d'agir des partenaires et des communautés et leur capacité à choisir leur destin grâce à la méthodologie Approches orientées changement (AOC). Celles enfin, face aux si nombreuses crises majeures qui endeuillent le monde, d'apporter une réponse non seulement à l'urgence, mais aussi aux enjeux de développement et de cohésion sociale sans la résolution desquels aucun monde juste et durable n'est possible.



CHRISTOPHE MARCOULES / SDCF

AGIR EN FAVEUR D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

DÉFINITION D'UNE VISION PARTAGÉE SUR CE QUE SERAIT UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Lancé en 2021, CoRe, programme pluriannuel du Secours Catholique-Caritas France soutenu par l'Agence française de développement (AFD), a atteint un de ses objectifs : produire collectivement, entre une trentaine de partenaires sur quatre continents et à partir de leurs expérimentations de terrains et de leurs réflexions communes, une vision partagée de ce que serait la transition écologique juste. Plusieurs moments d'échanges ont ponctué les quatre premières années du programme : des assemblées des parties prenantes mondiales et régionales ont permis, petit à petit, de construire cette vision commune autour des enjeux et des valeurs partagés de justice climatique et environnementale.

Cette vision commune de transition écologique s'articule autour de trois grands corpus de droits, sans le respect conjoint desquels elle ne se réalisera pas.

1) Le droit à vivre en lien, les uns avec les autres, avec la nature, dans le respect de la liberté, la spiritualité et la parole de toutes et tous.

2) Le droit à vivre dignement de son travail et de la terre, dans des systèmes économiques vertueux et équitables.

3) Le droit à vivre en harmonie avec son territoire, dans des écosystèmes respectés, sans appropriation des terres, dans un environnement exempt de pollution, dans le respect des droits des peuples autochtones, et avec un accès à des services essentiels durables.

Ce socle commun, aboutissement de la première phase du programme (CoRe 1), va servir de guide tout à la fois pour l'action : construire, innover et donner de la cohérence aux projets menés par les communautés et les organisations de la société civile partenaires, en France et dans le monde ; pour l'évaluation des transformations et changements mis en mouvement, et cela au-delà d'une approche chiffrée classique ; et



RIJASOLO / SCOF

pour l'influence, en donnant à voir et à comprendre les positions et les corpus de droits définis, en les défendant et en sensibilisant l'opinion et les instances publiques par des actions de plaidoyer. Ces trois ambitions seront mises en œuvre pendant les quatre années de la deuxième phase du programme, CoRe 2, qui s'est ouverte en octobre 2025.

DÉFI POUR CORE 2 : TRAVAILLER DE FAÇON PLUS HORIZONTALE ET TRANSCONTINENTALE

Dans le cadre du programme CoRe 1, l'Institut de recherche pour le développement a travaillé sur la dynamique du collectif lui-même, entre le Secours Catholique et ses partenaires de terrain, et entre les partenaires eux-mêmes et les communautés qu'ils accompagnent. Cette étude a permis d'identifier un des défis à relever dans le programme CoRe 2 : rééquilibrer le maillage des relations partenariales afin qu'il soit plus transversal et donc moins centré sur la France, et également plus transcontinental, autour de thématiques communes à des partenaires sur plusieurs continents, de même qu'à des délégations du Secours Catholique, comme l'agroécologie, les systèmes alimentaires, la défense des savoirs et des territoires autochtones... Il y a une convergence des luttes qui doivent être menées en s'appuyant sur les expériences et sur les

compétences de tous les partenaires. Ces échanges intercontinentaux se feront selon différentes modalités : webinaires, rencontres dites « apprenantes » des partenaires entre eux, recherches-actions participatives, comme celles déjà réalisées lors de CoRe 1, ou encore participation de plusieurs partenaires à des congrès, par exemple celui sur la question de la désertification qui se tiendra en Tunisie en 2026 et auquel travailleront conjointement un partenaire du Mali et un autre du Brésil. Grâce à cette redistribution plus horizontale des rôles, le programme atteindra un de ses objectifs clés : renforcer le pouvoir d'agir des partenaires comme des communautés locales dans la défense de leurs droits et de leur environnement.

COLLOQUE DE RESTITUTION DES GRANDS TRAVAUX DE RECHERCHE DE CORE 1

En clôture des quatre années de la première phase du programme CoRe, le Secours Catholique-Caritas France organisait un grand colloque de restitution des travaux de terrain menés par ses partenaires chercheurs sous la coordination et l'animation scientifiques générales du Gemdev. Organisé au campus Condorcet, à Aubervilliers, les 11 et 12 septembre 2025, ce dialogue interdisciplinaire, interrégional, voire intercontinental a rassemblé une dizaine de

chercheurs, praticiens et partenaires des Suds (plus de nombreuses personnes en distanciel) autour de l'objectif commun qu'ils s'étaient fixé : penser et construire une transition écologique juste.

Plusieurs études y ont été présentées : systèmes alimentaires en Inde, agroécologie en Bolivie, au Brésil, au Sahel, typologie des petites exploitations familiales agricoles en Bolivie... ainsi que la recherche-action sur les biens communs menée dans quatre pays d'Amérique latine (voir p. 53). Des études ont été

coréalisées par des chercheurs de renom comme la sœur assomptionniste Cécile Renouard, docteure en philosophie et professeure à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec), ou Éloi Laurent du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le colloque a ainsi nourri la réflexion collective sur les conditions d'une transition écologique juste et ouvert des perspectives concrètes pour renforcer la résilience des communautés face aux défis environnementaux et sociaux. ■

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES LES PLUS IMPACTÉS

UNE OPPORTUNITÉ AU BANGLADESH NÉE DE L'ARRÊT DE L'USAID

Depuis plusieurs années, Caritas Bangladesh travaille à l'élaboration d'un important cadre de prévention des glissements de terrain et d'intervention financé par l'Usaid. Mais celui-ci a pris fin en janvier 2025, au moment où le nouveau président américain décidait l'arrêt de l'aide internationale. Contacté par Caritas Bangladesh, un partenaire stratégique et historique, le Secours Catholique-Caritas France a répondu favorablement à la demande de soutien. Très innovant et destiné à être géré ensuite par les communautés, les instances gouvernementales locales et le département de météorologie, ce « système d'alerte précoce pour les glissements de terrain » est parfaitement en ligne avec la priorité du Secours Catholique en Asie et Europe orientale, à savoir l'anticipation, la préparation et la réponse aux crises. L'outil développé s'appuie sur des groupes de volontaires formés à la mise en place de plans de contingence en cas de glissements de terrain (définition des points de rassemblement et d'évacuation), à l'installation de pluviomètres dans des zones ciblées, à la lecture des mesures et des seuils de risque, mais aussi à la stabilisation des terrains fragilisés avec des matériaux naturels. Il constitue une avancée majeure, non seulement pour le partenaire, le Bangladesh et ses populations, mais aussi pour d'autres partenaires du réseau dans d'autres régions exposées à ces risques de glissements de terrain.

COCONSTRUCTION D'UN PROGRAMME DE VILLES RÉSILIENTES ET DURABLES EN ASIE

Plusieurs des partenaires du Secours Catholique-Caritas France en Inde, au Bangladesh et au Cambodge travaillent dans des contextes urbains. En décembre 2025, ils ont été reçus à Paris pour un atelier de coconstruction d'un programme régional de « villes durables et inclusives », une composante importante de la stratégie du Secours Catholique depuis 2023. Les villes accueillent en effet une population qui est de plus en plus nombreuse à fuir inondations, sécheresses, incendies et mauvaises récoltes. Cette urbanisation rapide (57 % de la population actuelle mondiale – et 70 % d'ici 2050 – résident dans des villes) et non planifiée a à son tour des conséquences dévastatrices, en ceci qu'elle accélère le réchauffement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes. Dans les projets qu'ils développent, les partenaires indiens, bangladais et cambodgiens du Secours Catholique luttent contre la grande précarité des habitants des zones urbaines pris dans un cercle vicieux de pauvreté, d'insalubrité et de conditions climatiques extrêmes. Face à ces défis, la participation des personnes concernées est essentielle, et c'est sur elle que repose le projet mis en place par le Secours Catholique avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD). Cela signifie reconnaître et renforcer les capacités existantes des habitants pour qu'ils puissent identifier eux-mêmes les priorités, proposer des solutions adaptées à leurs réalités et participer activement à leur déploiement – et donc à la construction de villes plus durables et inclusives.



ELODIE PERRIOT / SCCF

DOCUMENTER LES LIENS ENTRE CLIMAT ET PAUVRETÉ EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Si les changements climatiques n'épargnent plus aucune région du monde, leurs impacts sur les populations varient selon leur situation socio-économique et selon la résilience de leurs territoires. Pour comprendre et objectiver les liens entre impacts climatiques et précarité, en France comme dans le monde, le Secours Catholique-Caritas France, avec des partenaires en Tunisie, au Brésil et à Madagascar, a recueilli la parole de personnes ayant subi des événements climatiques d'ampleur à occurrence plus ou moins lente (recul du trait de côte, sécheresse) ou rapide (inondation, tempête, cyclone, incendie, vague de chaleur) ayant causé des dommages aux personnes, aux écosystèmes et aux infrastructures. Entre mars et juin 2025, 152 entretiens ont ainsi été réalisés dans 14 territoires : en France hexagonale, en Guyane, à Mayotte, à La Réunion, mais aussi en Tunisie, à Madagascar et au Brésil, auprès de personnes directement touchées mais aussi d'acteurs de terrain (leaders communautaires, acteurs associatifs, élus locaux, experts). L'analyse des expériences vécues dans chacun des territoires a permis d'identifier les spécificités locales et les enjeux communs. Elle a été enrichie lors d'une

semaine de travail qui a réuni une quarantaine de personnes issues des territoires dans lesquels l'étude s'est déroulée et du réseau du Secours Catholique. Des échanges qui ont permis de confronter les points de vue et d'élaborer collectivement les messages et les recommandations présentés dans le rapport « La crise climatique vue par les personnes qui la vivent » dont la rédaction a été achevée en fin d'année pour publication début 2026.

PLAIDOYER SUR LES ENJEUX D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À LA COP 30

Dix ans après les accords de Paris, la COP 30, qui s'est tenue en Amazonie brésilienne en novembre 2025, était une étape importante. Les États parties étaient attendus sur leurs avancées par rapport à leurs engagements en matière de réduction des émissions à effet de serre, mais aussi d'adaptation aux changements climatiques, un enjeu central pour les pays les plus vulnérables. Compte tenu de l'importance de ce rendez-vous, le Secours Catholique-Caritas France y a assuré une présence forte, avec des représentants du siège, plusieurs représentants de la délégation de Guyane, très impliquée dans la question pan-amazonienne, ainsi que des partenaires interna-

tionaux, notamment ceux de Madagascar et bien sûr du Brésil. L'enquête réalisée dans 14 territoires fortement impactés par des catastrophes d'ampleur a servi de socle à son plaidoyer et à ses recommandations en faveur d'une adaptation juste aux changements climatiques. Avec un préalable essentiel : que les États parties à la COP, notamment les pays historiquement les plus émetteurs, augmentent leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En amont de la COP 30, le Secours Catholique a par ailleurs été invité à une conférence organisée par le mouvement Laudato si' pour les dix ans de l'encyclique, en présence du pape Léon XIV et de Marina Silva, ministre de l'Environnement du Brésil. Il s'agissait de penser le rôle des acteurs religieux pour que cette encyclique continue à inspirer et à orienter l'action publique en matière de climat.

PUBLICATION ET PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LES BIENS COMMUNS ET SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE EN AMÉRIQUE LATINE

En 2025, la publication de la recherche-action participative sur les biens communs en Amérique latine et sa présentation lors du congrès brésilien d'agroécologie et du sommet des peuples organisés en parallèle à la COP 30 constituent une des importantes réalisations du programme CoRe 1 du Secours Catholique-Caritas France.

Réalisée entre 2022 et 2023 par huit organisations partenaires de Bolivie, du Brésil, du Pérou et de Colombie, cette recherche analyse, à travers l'étude d'unités de production agro-familiales ou autochtones, la façon dont les biens communs : la terre, l'eau, la forêt... sont gérés, défendus et préservés par les communautés. Ces ressources n'y sont pas perçues comme de simples actifs, mais comme des piliers fondamentaux pour la reproduction de la vie, une approche qui s'oppose au modèle de développement dominant en Amérique latine basé sur l'extractivisme minier et sur l'agro-business.

L'étude est parue en septembre 2025, sous le titre « Préserver les biens communs dans le cadre de la transition écologique juste », dans une collection de référence, « Les Cahiers de recherche », qu'anime un des partenaires boliviens du Secours Catholique. Elle comporte, en plus d'une synthèse des huit études de cas menées sur le terrain, un texte d'analyse avec des éclairages sur l'économie des communs et sur leur sauvegarde, sur les

dispositifs d'action collective, et sur la place des politiques publiques pour favoriser la transition écologique juste. Véritable outil de connaissance et de plaidoyer pour les communautés elles-mêmes, leurs organisations, les acteurs du développement, les universitaires engagés dans les luttes pour la défense des territoires, cette étude va être valorisée et diffusée dans le cadre de la phase 2 du programme CoRe.

PARTICIPATION AU SOMMET DES PEUPLES, EN PARALLÈLE DE LA COP 30

La société civile brésilienne est particulièrement forte, organisée et très connectée à l'ensemble de la société civile latino-américaine. Aussi, dès l'annonce du choix du Brésil comme pays hôte de la COP 30, le Secours Catholique-Caritas France et ses partenaires en Amérique latine ont vu une formidable opportunité pour présenter et défendre leurs plaidoyers. Plusieurs missions ont été réalisées sur place par les équipes Amérique latine du Secours Catholique

afin d'échanger avec leurs partenaires, mais aussi avec les différents ONG et mouvements sociaux, en vue de se coordonner au mieux, de faire converger les plaidoyers et d'organiser des événements communs, notamment en dehors du cadre de négociation officiel : lors du sommet des peuples organisé en parallèle de la COP avec la participation de 1 100 organisations de la société civile.

Le Secours Catholique avait fait également le choix de soutenir financièrement la venue de partenaires à cet événement majeur, de même que des rencontres préparatoires proposées par l'Église brésilienne avec Caritas Brésil et, au-delà, avec l'ensemble des mouvements d'Église.

La présentation de l'étude « Préserver les biens communs dans le cadre de la transition écologique juste » a constitué un des temps forts animés par le Secours Catholique au sommet des peuples. Mgr Mario Antônio da Silva, président de Caritas Brésil, a bien résumé l'enjeu de la mobilisation des chrétiens pour la justice climatique lors de la fête des 70 ans de l'organisation : « Ne

**“ LA TERRE, L'EAU, LA FORÊT :
DES PILIERS FONDAMENTAUX
POUR LA REPRODUCTION
DE LA VIE. ”**

pas assumer ses engagements climatiques, ce n'est pas seulement tourner le dos au soleil, à la lune ou aux étoiles. Ce n'est pas seulement tourner le dos aux forêts et aux fleuves, c'est aussi tourner le dos à l'humanité. »

SUIVI DU FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Le 4 septembre 2025 à Riohacha, en Colombie, se tenait le 15^e Forum mondial sur la migration et le

développement (FMMD). Le Secours Catholique-Caritas France a suivi les débats et les avancées par rapport aux recommandations faites lors de la présentation l'année précédente de son étude « Libres de partir, libres de rester : protéger les droits humains dans le contexte des mobilités environnementales ». Un plaidoyer pour une meilleure prise en compte des mobilités humaines dans les politiques climatiques qui a également été porté lors de la COP 30. ■

DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS DES COMMUNAUTÉS

CAPITALISATION DE L'EXPÉRIENCE DE PLAIDOYER AUTOUR DU PROJET BACASI

La commission diocésaine Justice et paix de Pointe-Noire (CJP de Pointe-Noire), appuyée par le Secours Catholique-Caritas France et par CCFD-Terre solidaire, publiait en octobre 2023, le rapport intitulé « La compensation carbone au prix des droits humains ? » qui poursuivait un triple objectif. Il s'agissait d'abord de formuler des recommandations à destination de l'État congolais et de TotalEnergies afin de remédier aux impacts locaux du plan d'afforestation BaCaSi (Batéké Carbon Sink) décidé par la multinationale en guise de compensation carbone, et d'exiger des mesures de dédommagement pour les populations affectées.

Le rapport visait également à proposer des pistes pour un meilleur encadrement réglementaire de ce type de projets. Enfin, il cherchait à alerter l'opinion publique française, à travers l'analyse d'un cas concret, sur les risques et sur les impacts, en termes de droits des communautés locales, de ces fausses

solutions de compensation d'émissions de CO₂, tout en mobilisant des réseaux d'alliés pour renforcer le plaidoyer lors d'échéances politiques majeures. En mai 2025, la CJP de Pointe-Noire et ses partenaires ont engagé une réflexion approfondie sur les

enseignements tirés de ce plaidoyer. Cette démarche de capitalisation visait à analyser les compétences développées, les stratégies d'adaptation mises en œuvre et les blocages rencontrés, une réflexion qui a également pu nourrir le plaidoyer international du Secours Catholique, au-delà du seul projet BaCaSi. Cette démarche a permis de renforcer l'expertise de la CJP de Pointe-Noire en matière de plaidoyer, de valoriser son savoir-faire et de consolider son positionnement auprès des partenaires et bailleurs, tout en développant des compétences méthodologiques reproductibles pour d'autres expériences futures. Plusieurs capsules vidéo très courtes et parlantes ont été enregistrées à l'occasion de ce travail de capitalisation à des fins de communication et de sensibilisation.

GRANDE RÉUSSITE DU PROJET D'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES AU RWANDA

Au Rwanda, la jeunesse représente une part importante de la population, près de 40 % des habitants ayant entre 15 et 35 ans selon l'Institut national des statistiques du Rwanda. De nombreux jeunes, en particulier issus de milieux vulnérables, font face à des défis économiques et sociaux majeurs. Selon une enquête sur les tendances de la population active menée en 2022, le taux de chômage chez les jeunes de 16 à 30 ans était le plus élevé parmi les tranches de la population, soit 21,5 %, alors qu'il était de 13,1 % chez les adultes de 31 ans et plus. Depuis plusieurs années, le Secours Catholique-Caritas France soutient le projet d'« encadrement

**“ ALERTE L'OPINION SUR
LES RISQUES ET SUR LES IMPACTS
DES FAUSSES SOLUTIONS
DE COMPENSATION D'ÉMISSIONS
DE CO₂. ”**

économique et social des jeunes vulnérables » mis en œuvre par Caritas Rwanda. Celui-ci s'achève en 2026 sur de très beaux exemples de réussite en 2025. Un grand nombre des milliers de jeunes accompagnés par Caritas Rwanda ont en effet pu développer des compétences techniques et entrepreneuriales, créer leurs propres micro-entreprises ou intégrer des coo-

pératives locales et sécuriser leurs revenus en s'appuyant sur l'épargne collective et sur l'entrepreneuriat. Au-delà de l'impact économique, ce projet a également favorisé la cohésion sociale en renforçant la participation des jeunes dans les initiatives communautaires et en encourageant des valeurs de solidarité, de partage, d'entraide et de respect mutuel. ■

FAIRE ÉMERGER UNE SOCIÉTÉ CIVILE FORTE



© CARITAS JORDANIE

FORMATIONS DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉMANCIPATION PAR LE SPORT AU MOYEN-ORIENT

Ce projet original d'émancipation par le sport des personnes vulnérables, notamment les femmes et les personnes en situation de handicap, a commencé en 2023 dans cinq pays du Moyen-Orient avec le soutien de l'AFD. Il a rassemblé pendant trois ans cinq partenaires du Secours Catholique-Caritas France (Palestinian Amputee Football Association à Gaza, House of Peace au Liban, Caritas Jordanie, et deux partenaires en Égypte, le St Andrews Refugees Services [Stars] et Etijah [Youth and Development Consultancy Institute]), et les formateurs sportifs de la Fédération sportive gymnique du travail (FSGT), en France. Objectif : ramener la cohésion sociale et

renforcer le pouvoir d'agir des personnes en permettant à chacun de trouver sa place dans la société, d'apprendre à vivre ensemble et d'élargir le champ des possibles.

Des missions de formation de 25 animateurs et animatrices sportives dans chacun des cinq pays concernés (réalisées en ligne pour les équipes de Gaza, grâce à l'analyse de leur pratique filmée par le partenaire) se sont déroulées tout au long de l'année 2025. Elles se sont terminées par un séminaire qui a réuni tous les partenaires au Caire pour la restitution de la capitalisation faite au fil de l'eau par le coordinateur pédagogique. L'objectif était de parvenir à une définition commune du « sport pour toutes et tous ». Pour preuve de la volonté du Secours Catholique >>>



TERRITOIRE



AU BURUNDI, DES CLUBS DE JEUNES POUR REGARDER VERS L'AVENIR

Samedi matin, la musique résonne dans la paroisse de Mugera, lieu de rencontre d'un des Clubs de jeunes créés par la commission épiscopale Justice et Paix, partenaire du Secours Catholique. « *Aidons le pays à se développer et mettons à part ce qui nous sépare* », dit la chanson composée par les quelque 150 jeunes qui descendent chaque samedi des collines pour monter des projets communs.

À l'origine de ces clubs, un constat : les jeunes aux prises avec le chômage et la pauvreté sont facilement manipulables par certains partis politiques. Avec les risques que cela comporte dans un pays où les élections sont souvent synonymes de violences. « *Nous apprenons à vivre en harmonie et à cohabiter. Aujourd'hui, le président du club est membre du parti au pouvoir, son adjoint est de l'opposition, et ça n'est plus un problème* », se félicite Bosco, 32 ans, professeur des écoles et encadreur du club.

À travers l'écriture de chansons ou de sketches, les jeunes conjurent la violence, également au sein des familles. Ce jour-là, ils jouent une pièce de leur cru sur l'ivresse de certains pères de famille qui pillent l'argent du foyer. Plus tard, ils présenteront ces sketches dans le village ou lors de rassemblements pour sensibiliser au vivre-ensemble. Marie, 18 ans, l'une des actrices, propose également des spectacles de danse ici et là, pour gagner un peu d'argent. « *L'an dernier, nous avons dansé au petit séminaire, et avec l'argent récolté, nous avons acheté un porcelet pour le club. Il grandit et ses excréments aident à fertiliser nos champs* », se réjouit-elle. ■



FLASHER CE CODE POUR LIRE
LE REPORTAGE COMPLET
SUR LE SITE INTERNET
DU SECOURS CATHOLIQUE.

» de bousculer les habitudes de fonctionnement Nord-Sud, c'est l'arabe qui a été retenu comme langue des échanges. Les animateurs et animatrices présents ont quant à eux bousculé la pédagogie définie par la FSGT en ajoutant leur propre principe : que les règles peuvent être changées.

Enfin, du 22 novembre au 3 décembre à Marseille, puis du 3 au 7 décembre à Paris, les partenaires du Liban et de Jordanie sont allés à la rencontre de délégations du Secours Catholique et de comités locaux de la FSGT dans le cadre de la Caravane du sport populaire et solidaire. L'occasion pour eux de participer à des activités sportives côté FSGT, et de visiter le centre d'accueil des MNA de la délégation de Marseille, une étape particulièrement intéressante pour les deux organisations qui accompagnent également des personnes réfugiées sur leur propre territoire.

RESTITUTION DES EXPÉRIENCES AOC

Pour répondre aux enjeux de transformation sociale à laquelle le Secours Catholique-Caritas France aspire dans les quatre régions du monde où il intervient, le choix a été fait de mener des expérimentations AOC (approches orientées changement), une méthode participative qui vise à faire advenir les changements souhaités par les populations ou organisations concernées sur le court, le moyen et le long terme, et à renforcer ainsi leur pouvoir d'agir. Elle comporte quatre étapes : l'analyse du contexte et la définition d'une problématique, l'élaboration d'une vision collective, le choix des chemins de changements et la mise en œuvre de ces changements. Lancées après la crise du Covid, les expérimentations AOC qui ont été menées par le Secours Catholique en Palestine, au Togo, en Colombie, en Inde et à Madagascar ont permis une montée en compétences de tous. C'est le constat fait en septembre 2025, lors d'un atelier de capitalisation mené avec les partenaires concernés afin de définir les apprentissages tirés de chacune des expériences AOC. Les apprentissages pour la communauté (par exemple : les changements individuels peuvent avoir un impact collectif), pour le partenaire (une montée en compétences sur l'animation de la mobilisation communautaire dans une vision à plus long terme), pour les chargés de partenariat du Secours Catholique (passer d'une posture d'accompagnement très techniciste à une posture d'agir ensemble), ainsi que pour l'institution elle-même qui a développé une manière plus horizontale de dialoguer,

d'accompagner et de travailler avec ses partenaires. L'objectif est désormais de produire un *massive open online course* (Mooc) pour pouvoir former tous les chargés de partenariat à cette approche afin qu'ils puissent la mettre en pratique dans les communautés accompagnées par leurs partenaires.

EXPÉRIENCE AOC AUTOUR D'UN PROJET DE CONSORTIUM D'ORGANISATIONS AU BÉNIN

Au Secours Catholique-Caritas France, l'idée n'est pas seulement d'agir pour, mais d'agir avec les partenaires, c'est-à-dire de construire ensemble, de décider ensemble, d'apprendre ensemble. Au Bénin, en 2025, c'est précisément ce lien de travail et de coopération au quotidien qui a été mis en œuvre en utilisant la méthodologie des AOC, approches qui impliquent de s'accorder sur une vision souhaitée et les sur changements nécessaires pour y arriver, et non sur des activités.

L'apport majeur de cette expérience spécifique au Bénin a été d'abord organisationnel, puisqu'elle a concerné un projet de consortium entre trois Caritas diocésaines travaillant sur des projets de transition écologique juste dans le cadre du programme CoRe. Les équipes des trois partenaires et le Secours Catholique ont clarifié une problématique commune, formulé une vision partagée, puis commencé à traduire cette vision en transformations observables : rôles mieux définis, règles de coordination plus explicites, circulation d'information améliorée, et premiers outils communs de suivi orienté changements. Les AOC ont ainsi offert un « langage commun », au-delà des différences de pratiques et d'habitudes des trois organisations, pour nommer des éléments décisifs : gouvernance, confiance opérationnelle, capacité à décider ensemble et à produire des preuves crédibles de ce qui évolue.

Cette dynamique a posé les bases du consortium et a permis au Secours Catholique et aux partenaires d'entrer dans une logique de transformation collective pilotée et documentée des communautés vulnérables sur des enjeux de transition écologique juste. Les enseignements tirés de cette expérience AOC vont nourrir la création d'autres consortiums d'organisations, notamment au Sénégal et au Togo, en vue de mutualiser les ressources, de plus en plus limitées, mais aussi les expertises de chacun.

EXPÉRIMENTATION EN CÔTE D'IVOIRE AU CROISEMENT DU GENRE ET DE L'ÉCOLOGIE

La direction internationale du Secours Catholique-Caritas France est accompagnée dans le développe-

ment de sa stratégie « genre » par le F3E, une structure associative installée à Paris qui accompagne associations et ONG dans leurs expérimentations. En 2025, Caritas Katiola (Côte d'Ivoire), en binôme avec le Secours Catholique, a répondu à un appel à candidatures du F3E et a été retenu parmi dix autres binômes d'organisations pour participer à la troisième phase d'un projet intitulé « Atelier du changement social et écologique », une expérimentation méthodologique visant à intégrer les enjeux croisés du genre, de l'intersectionnalité et de l'écologie dans les pratiques de terrain, à travers des AOC.

Un premier séminaire, qui s'est tenu en septembre 2025 à Paris, a permis d'introduire la démarche auprès des partenaires et d'amorcer une adaptation des méthodologies proposées aux différents contextes locaux. Dans le cadre du projet retenu pour cette expérimentation par Caritas Katiola et le Secours Catholique (renforcement de l'autonomisation des femmes en milieu rural à travers l'agroécologie et l'éducation), le choix a été fait de privilégier une démarche communautaire ascendante, en fusionnant les outils AOC avec des outils inspirés des traditions locales telles que l'arbre à palabres, pour identifier les causes profondes des vulnérabilités, en tenant compte des spécificités des réalités territoriales.

Ce parcours d'apprentissage mutuel, qui se poursuivra jusqu'en 2027, va renforcer le pouvoir d'agir de communautés ivoiriennes face aux défis climatiques et sociaux. Il permettra également à Caritas Katiola de mieux suivre et valoriser les changements au sein des communautés qu'elle accompagne.

MISSION À MADAGASCAR COCONSTRUITE ET ANIMÉE PAR UN PARTENAIRE LOCAL

En décembre 2025, le Secours Catholique-Caritas France a mené à Madagascar avec la Caritas Antsirabe, partenaire historique, un premier atelier dans le cadre d'une expérimentation des AOC, une approche participative fondée sur l'analyse par les communautés de leur propre réalité, l'identification des changements souhaités et la construction collective d'actions pour améliorer leurs conditions de vie. Cette première mission visait à permettre à la Caritas Antsirabe de s'approprier les AOC, pour pouvoir, dans un second temps, animer un atelier communautaire à Mahazina, réunissant des représentants des autorités locales et religieuses, des hommes, des femmes et des jeunes de la communauté. Cet atelier dit de « vision » a permis de faire émerger des priorités partagées, notamment autour de la sécurité alimentaire, dans un contexte de forte vulnérabilité socio-économique et climatique.

Le Secours Catholique s'est félicité de cette mission à double titre. Tout d'abord parce qu'elle illustre son engagement à agir avec les communautés locales, à renforcer les dynamiques territoriales et à nourrir les liens entre approches locales et internationales au service du changement social. Mais aussi parce qu'elle a été construite et animée conjointement par ses chargés de partenariat Afrique et par un autre partenaire malagasy, SAF/FJKM (Sampanana Fampandrosoana FJKM), déjà introduit à la méthode. Une belle occasion de mettre en pratique une nouvelle relation partenariale, beaucoup plus horizontale, à laquelle travaille le Secours Catholique. ■

MAINTENIR UN LIEN DE FRATERNITÉ

MISSION D'ESPÉRANCE ET DE JUSTICE EN TERRE SAINTE

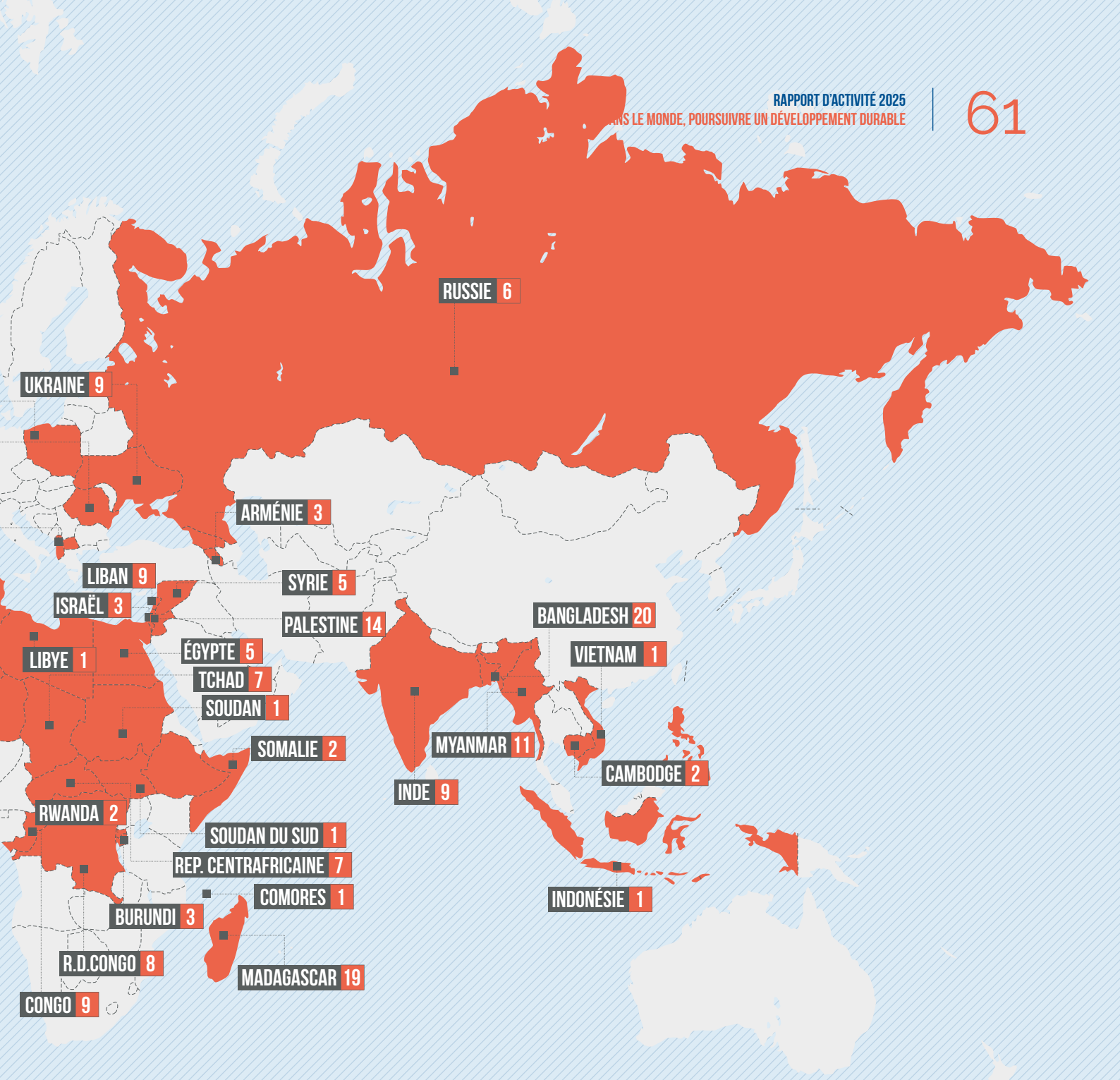
Fin avril 2025, la CEF organisait avec plusieurs mouvements caritatifs, dont le Secours Catholique-Caritas France, une mission auprès des communautés chrétiennes de Gaza, de Cisjordanie, du Liban, de Syrie afin de recueillir leur témoignage sur les difficultés rencontrées par les populations locales et de porter une parole commune d'espérance et de justice. Accueillis à la Maison d'Abraham, les membres de la mission ont échangé avec les patriarchats latin et grec catholique, visité des établissements de santé, des écoles, des paroisses, des familles d'otages, mais aussi des associations de

défense des droits humains partenaires du Secours Catholique : Al Haq, Caritas Jérusalem et Physicians for Human Rights Israel (Phri), actifs à Gaza, ou encore Breaking the Silence (Rompre le silence). Tous ces acteurs ont dénoncé des violations quotidiennes du droit international humanitaire et demandé à leurs partenaires en Europe de s'en faire l'écho. Quelques jours après le retour en France, la représentante du Secours Catholique a contribué à la rédaction de la déclaration d'urgence sur la destruction en cours de Gaza et de sa population, déclaration qui a été adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée plénière de la CNCDH du 20 mai 2025. ■

340 PROJETS SOUTENUS DANS LE MONDE



PAYS NOMBRE DE PROJETS



**PROJETS SOUTENUS
PAR RÉGION / INTERNATIONAL**

RÉGION AFRIQUE	13
RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES	10
RÉGION ASIE	4
RÉGION EUROPE	4
RÉGION MOYEN-ORIENT ET NORD-AFRIQUE	3
INTERNATIONAL	11

FAIRE FACE AUX URGENCES



CARITAS JERUSALEM

CRISE EN PALESTINE : RÉPONDRE À L'URGENCE TOUT EN TRAVAILLANT SUR LES CAUSES STRUCTURELLES

Fin 2025, la guerre à Gaza avait fait 69 185 morts, 170 698 blessés, 1,9 million de déplacés, détruit 90 % du territoire, mis les systèmes de santé au bord de l'effondrement et l'aide humanitaire aux limites de ses ressources face à l'ampleur des besoins.

Fidèle à l'approche intégrée mise en place depuis le début de la crise, le Secours Catholique-Caritas France a travaillé sur quatre volets.

1) Soutien à plusieurs partenaires d'urgence. Le Secours Catholique a renforcé en 2025 son soutien à Near East Council of Churches (NECC) qui déploie des cliniques mobiles à Gaza afin de prodiguer des soins de santé primaires et de soutien psychosocial aux populations touchées par le conflit. En Cisjordanie, où les attaques des colons israéliens se multiplient, faisant de nombreux morts, blessés et déplacés, le partenariat s'est poursuivi avec Phri autour d'un projet de cliniques mobiles et de soutien aux cliniques et hôpitaux. Enfin, depuis 2025, le Secours Catholique accompagne également Caritas Jérusalem, pour une réponse d'urgence multisectorielle à Gaza.

2) Maintien et adaptation des projets de développement en cours.

Le Secours Catholique s'est engagé en 2023 avec l'AFD dans un projet d'insertion professionnelle développé par NECC. En raison de la guerre et de la destruction des locaux de NECC, le projet n'avait jamais été mis en place. D'entente avec l'AFD, le Secours Catholique a décidé de le lancer en décembre 2025, mais avec des formations plus courtes à des métiers plus traditionnels et utiles comme la maçonnerie, l'électricité ou la menuiserie, formations doublées d'un soutien psychologique aux bénéficiaires et aux équipes qui les forment.

Par ailleurs, le soutien à Palestinian Amputee Football Association (Pafa), un des partenaires majeurs du projet d'émancipation par le sport (voir p. 55), a été doublé, afin de répondre à l'urgence, avec des activités sportives (athlétisme, volleyball, football) mises en place dans neuf camps de réfugiés avec des enfants, des jeunes et des femmes, valides et non valides en raison de blessures de guerre.

3) Soutien au plaidoyer pour l'application du droit international. En tant que membre de la plateforme des ONG françaises pour la Palestine ainsi que du

réseau Euromed France, le Secours Catholique peut contribuer aux plaidoyers pour l'application du droit international à Gaza et les relayer. Également par le biais de son soutien, depuis le début du conflit, à l'association Al Haq qui lutte pour l'accès à la justice en constituant des dossiers pour la Cour pénale internationale qui a un statut consultatif auprès du Conseil économique et social (Ecosoc) des Nations unies.

4) Sensibilisation en France grâce à la série *Gaza Stories* du réalisateur Iyad Al-Astal. Depuis de nombreuses années, le réalisateur mène une initiative multimédia intitulée *Gaza Stories* qui met en scène une Palestine vivante et créative à travers des portraits d'artistes, d'entrepreneurs... En 2025, le Secours Catholique a choisi de soutenir la suite de cette série, *Gaza Stories After*, qui propose, à travers une quarantaine de portraits de civils, une archive vivante de la mémoire des Gazaouis depuis le début de la guerre en 2023.

UN SOUTIEN À DEUX NOUVELLES ORGANISATIONS EN UKRAINE.

En 2025, quatrième année de guerre en Ukraine, le pays a dû faire face à une baisse soudaine de l'aide humanitaire, dans un contexte de regain d'insécurité lié à l'intensification du conflit et au ciblage des zones civiles qui ont exacerbé encore plus la fatigue et l'usure psychiques des populations affectées et précarisées. Grâce notamment aux fonds récoltés dès le début de la guerre, le Secours Catholique-Caritas France a pu soutenir deux nouvelles organisations, Dignitas et Spring of Hope, en 2025. La première met en œuvre des cliniques mobiles qui se déplacent dans les zones directement touchées par le conflit, plus particulièrement dans la région de Soumy, au nord de l'Ukraine, proche de la frontière avec la Russie, en apportant notamment des soins de santé primaire aux personnes à mobilité réduite. La seconde vient en aide aux populations déplacées à travers un appui psychosocial, dans la région de Vinnytsia et aux populations hôtes et déplacées dans la région de Soumy. Le Secours Catholique a continué par ailleurs son soutien aux organisations sœurs de la confédération Caritas que sont Caritas Ukraine et Caritas Spes Ukraine, qui agissent dans tout le pays, aussi bien dans les zones proches du front que dans les zones situées à l'ouest, auprès des personnes les plus vulnérables comme les mères célibataires, les enfants, les personnes en situation de handicap et âgées, les vétérans de guerre... Il a également renouvelé pour un an sa contribution au projet de structuration et de coordination

de bénévoles mené par Caritas Spes Ukraine. Un premier projet pilote avait été lancé en 2024 et a été prolongé et élargi en 2025 à l'ensemble des diocèses ukrainiens. Ce soutien comprend le rapprochement avec le réseau de délégations du Secours Catholique qui a une très longue expérience de l'animation et de la coordination des bénévoles.

SOUTIEN AUX POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES DE SYRIE

Les 13 années de conflit en Syrie ont installé une crise humanitaire majeure. Sur les 24 millions d'habitants que comptait le pays, 13 ont été contraints de fuir, dont la moitié à l'étranger. Selon l'ONU, en 2025, 90 % des Syriens vivaient sous le seuil de pauvreté. À cela s'ajoutent les destructions : 40 % des écoles (2,5 millions d'enfants sont actuellement déscolarisés) et une grande partie des infrastructures énergétiques, l'eau et l'électricité ne sont plus accessibles que quelques heures par jour dans les grandes villes. Le 8 décembre 2024, date de la chute de Bachar al-Assad, le groupe Hayat Tahrir al-Cham prenait le contrôle d'un pays rongé par des décennies d'un régime totalitaire, corrompu et violent. En cette année de bascule, le Secours Catholique-Caritas France a soutenu quatre projets menés par ses partenaires syriens dans tout le pays : un projet, du partenaire Basmeh & Zeitooneh, de soutien économique, juridique et psychosocial à des femmes seules (veuves en général) avec enfants, précédemment détenues dans le camp d'Al-Hol, qui a pour but de les soutenir dans leur réintégration sociale dans la ville de Raqqa, notamment à travers la relance d'une activité économique ; également dans les régions de Raqqa, Al-Hassake et Deir-Ez-Zor, un projet de ce même partenaire qui vise à améliorer l'accès à l'eau par le biais du renforcement des capacités de six organisations locales ; dans le nord-ouest de la Syrie, à Idlib, le Secours Catholique s'est engagé avec Mars, un nouveau partenaire, qui développe des formations professionnelles pour les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap, et plus spécifiquement à destination des populations retournées chez elles depuis la chute du régime.

Enfin un quatrième projet a été lancé fin 2025, à l'ouest de la Syrie, mené par Basmeh & Zeitooneh dans des zones très affectées par les conflits intercommunautaires, notamment par les massacres de la communauté alaouite de Mars 2025. Dans un objectif de rétablissement de la cohésion sociale, le

projet consiste à réunir des jeunes femmes issues des différentes communautés autour de micro-projets qu'elles mènent ensemble et qui bénéficient à toute la communauté locale.

Le Secours Catholique pourrait s'investir encore davantage dans la reconstruction de la Syrie, en gardant pour priorité la protection des populations les plus vulnérables et le relèvement économique.

RÉPONSES À LA CRISE DES DÉPLACÉS INTERNES EN RAISON DES VIOLENCES EN HAÏTI

Haïti fait face à une crise multidimensionnelle structurelle, alimentée par l'instabilité politique, la propagation de la violence armée et l'insuffisance des services essentiels. La crise humanitaire s'aggrave, avec 6 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Les violences liées aux affrontements contre les groupes armés, qui contrôlent désormais 90 % de la capitale, provoquent d'importants déplacements de population dans le pays. Un quart des déplacés (300 000 personnes) sont bloqués dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et vivent dans des conditions extrêmement précaires. Parmi les déplacés, 54 % sont des femmes et 53 % sont des enfants. La violence généralisée, les séparations familiales, les déplacements, la déscolarisation et les conditions de vie difficiles sont des facteurs de stress pour les enfants qui impactent leur apprentissage et leur développement. Le recrutement d'enfants par les groupes armés a augmenté de 200 % en 2025. Les violences intrafamiliales et l'utilisation des violences sexuelles comme arme de guerre créent une situation alarmante : plus de 8 000 cas de violences basées sur le genre ont été enregistrés en 2025, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2024, dont 59 % sont des violences sexuelles et 16 % des survivants sont des enfants.

Face à la situation gravissime que traverse le pays, il devenait indispensable de développer une réponse à cette crise humanitaire en identifiant de nouveaux partenaires d'urgence.

Il s'agit d'une part d'Initiative citoyenne pour les droits de l'homme (ICDH) qui travaille dans les camps de déplacés sur des thématiques de protection de l'enfance (activités récréatives, soutien psychosocial, sensibilisation aux droits de l'enfant, distribution de kits d'hygiène). Et d'autre part de Solidarite Fanm Ayisyèn (Sofa) qui soutient les femmes survivantes de violences basées sur le genre à travers un

centre d'accueil de jour, Douvanjou, où les femmes reçoivent un accompagnement psychologique et économique. Le Secours Catholique a également soutenu la Sofa pour une autre réponse d'urgence dans le sud-ouest du pays après le passage de l'ouragan Mélissa en novembre 2025. Une visite sur le terrain en Haïti, la première depuis cinq ans, a permis de rencontrer ces nouveaux partenaires et de rencontrer les autres partenaires de développement (agroécologie et participation citoyenne) du Secours Catholique, dans une logique Nexus¹ que le Secours Catholique souhaite développer de plus en plus.

UNE RÉPONSE ADAPTÉE À LA CRISE EN RDC



ELODIE PERRIOT / SCCF

Début 2025, poursuivant l'insurrection armée lancée en novembre 2021 dans l'est de la République démocratique du Congo, le M23 (Mouvement du 23 mars) prenait le contrôle de Goma et Bukavu, les capitales provinciales du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, aggravant encore une crise humanitaire déjà majeure dans la région. Avec ces besoins humanitaires très importants dans la province du Sud-Kivu – dans la seule province du Sud-Kivu, 1,42 million de personnes dites « déplacées internes » étaient encore contraintes d'abandonner leur foyer en décembre 2025 – et des affrontements toujours réguliers entre le groupe armé M23 et les forces armées congolaises et leurs alliés, le Secours Catholique a renouvelé son soutien à la Caritas diocésaine de Bukavu, partenaire depuis 2007. Avec cette crise majeure, la Caritas Bukavu a ainsi réorienté leur intervention afin de répondre prioritairement aux besoins essentiels des populations affectées, y compris depuis l'arrivée des nouvelles autorités. Caritas Bukavu a ainsi procédé à des évaluations rapides et approfondies des besoins,

1 Projet alliant aide humanitaire pour répondre aux besoins de première nécessité des personnes et actions de développement pour favoriser leur insertion économique et sociale.

en vue de fournir une assistance multisectorielle adaptée, comprenant des transferts monétaires et/ou des vivres et/ou des articles ménagers essentiels, au bénéfice des ménages les plus vulnérables.

RÉPONSE AU TREMBLEMENT DE TERRE AU MYANMAR

Pays déjà gravement fragilisé par quatre années de conflit armé et le passage de deux cyclones, en 2023 et 2024, la Birmanie a été frappée le 28 mars 2025 par un tremblement de terre d'une magnitude de 7,7, le plus puissant qu'elle ait connu depuis des décennies. Très proche de la surface, avec des épicentres à proximité des villes de Mandalay et de Sagaing, le séisme a été particulièrement destructeur et meurtrier, faisant près de 5 500 morts et 11 500 blessés. Présente sur place, la Caritas nationale birmane, avec laquelle le Secours Catholique-Caritas France collabore depuis de nombreuses années, a pu rapi-

dement évaluer les besoins et les moyens nécessaires pour y répondre. Le système de santé ayant été décimé par les années de conflit, l'urgence résidait dans le secours aux personnes portées disparues, l'assistance aux blessés, mais également dans l'accès à l'eau, à l'hygiène, à l'assainissement, à des abris temporaires et à la nourriture. Sitôt l'évaluation faite, le partenaire a lancé un appel à soutien financier d'urgence à travers Caritas Internationalis auquel le Secours Catholique a pu répondre de façon exceptionnellement rapide, pour engager des fonds propres tout en lançant une collecte de fonds, en bénéficiant pour cela d'un système de décision interne rapide et de liens avec un partenaire national de terrain au fait des besoins des populations affectées. Cette réactivité dans l'urgence est une des valeurs ajoutées du Secours Catholique ; elle fait la différence dans des crises de cette importance. ■

CONVERGENCE FRANCE ET INTERNATIONAL

RENCONTRES APPRENANTES DANS LE CADRE DU PROGRAMME ENSEMBLE BIEN VIVRE-BIEN MANGER

Depuis plusieurs années, le Secours Catholique-Caritas France fait des enjeux alimentaires un axe majeur de son action et de son plaidoyer, en promouvant l'agroécologie et l'accès digne de toutes et tous à une alimentation durable et de qualité. Dans une perspective de réalisation du droit à l'alimentation l'association a développé deux programmes : Ensemble, bien-vivre, bien-manger en France, et CoRe à l'international, entre lesquels les échanges sont nombreux. En 2025, l'Association brésilienne pour la promotion de l'agriculture paysanne et de l'agroécologie, AS-PTA, est ainsi venue en France

pour des visites apprenantes du 24 mars au 4 avril. Dans un premier temps pour découvrir les initiatives locales portées par cinq délégations du Secours Catholique et pour confronter les réalités d'ici et de là-bas, et dans un second temps à Lyon pour participer à la rencontre Tout le monde à table, coorganisée par le Secours Catholique et ses partenaires autour de l'étude « L'injuste prix de l'alimentation ». Des échanges qui se sont poursuivis au Brésil, du 7 au 15 juillet, par la visite de quatre des délégations françaises dans la région de Campina Grande, au nord-est du pays, où elles ont pu découvrir les projets menés par AS-PTA.

VISITES INSPIRANTES CARITAS ESPAGNE ET ITALIE

Toujours dans le cadre du programme Ensemble bien-vivre bien-manger, des représentants de Caritas Barcelone et Caritas Milan sont venus en France en 2024 visiter des épiceries solidaires en mixité de public développées dans différentes délégations du Secours Catholique-Caritas France. Dans la continuité de ces rencontres, des salariés et bénévoles de trois délégations et du siège national du Secours Catholique ont vécu en 2025 une immersion passionnante au sein des équipes de la Caritas diocésaine de Barcelone. L'occasion d'approfondir la



VINCENT BOISOT / SCCF



ENTRETIEN AVEC

MARIA NYMAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE CARITAS EUROPA

« NOUS DEVONS VEILLER À CE QUE LES VOIX DES PERSONNES CONCERNÉES SOIENT ENTENDUES »

Quel bilan tirez-vous de cette année 2025 en Europe ?

Maria Nyman : L'année 2025 a clairement montré à quel point nos démocraties et le multilatéralisme sont fragiles, et combien il est nécessaire de travailler sans relâche à leur consolidation. Elle a mis à l'épreuve l'attachement de l'Europe à ses valeurs et a rendu plus visibles certaines tendances préoccupantes, telles que la concentration extrême des richesses et leur traduction en pouvoir politique, ou encore la réduction de l'espace de la société civile. Ce sont les personnes les plus exposées à des situations de vulnérabilité qui subissent les conséquences les plus graves de ce contexte difficile. Notre mission en tant que réseau Caritas devient d'autant plus importante et porteuse de sens : agir de manière coordonnée au sein de notre réseau et à travers des partenariats stratégiques, en coopération avec l'Église, les organisations confessionnelles, la société civile au sens plus large, les institutions européennes et les gouvernements nationaux, afin de promouvoir la justice sociale, et de construire un monde où « le cri des pauvres et le cri de la Terre¹ » sont entendus et pris en compte.

Observe-t-on au niveau européen comme en France une stigmatisation des pauvres et des étrangers ?

Maria Nyman : Oui, partout en Europe, les personnes en situation de vulnérabilité sont de plus en plus présentées comme une charge pour les systèmes sociaux, sans considération pour leur contribution à notre société. Cette rhétorique se traduit par des politiques plus restrictives : durcissement de l'accès aux prestations sociales, conditionnalités accrues, criminalisation de la migration et priorités budgétaires déplacées du social vers la sécurité et vers le contrôle des frontières. Dans le même temps, le contexte – marqué par des coupes budgétaires, la réduction de l'espace de la société civile, la guerre sur notre continent en Ukraine, les souffrances qui touchent de nombreuses régions d'Europe, ainsi que les conflits et catastrophes à l'échelle mondiale – rend notre situation particulièrement difficile. Nous devons donc continuer à réfléchir à la meilleure manière de vivre notre mission et de diversifier nos sources de financement. C'est ainsi que nous pourrions continuer à soutenir les personnes qui ont besoin de l'action de Caritas.

Le travail de Caritas au niveau local apporte de l'espoir à de nombreuses personnes dans ce contexte très difficile. Lorsque d'autres organisations se retirent des communautés locales, Caritas travaille avec elles et à travers elles, en apportant espoir, résilience et capacité d'agir, et en contribuant, pierre après pierre, à la construction d'une société plus juste.

1 Encyclique *Laudato si'*

Comment se vit l'arrêt des programmes et des financements américains ?

Maria Nyman : L'arrêt quasi total et sans préavis de l'Usaid a créé une situation de chaos sans précédent dans le secteur de l'aide humanitaire à l'échelle mondiale. L'ensemble du secteur est affecté : Caritas bien sûr, mais aussi les agences des Nations unies, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et presque toutes les ONG, nationales comme internationales.

On observe deux grandes lignes de réaction. La première consiste à sauver un maximum de projets, à redoubler d'efforts dans la recherche de financements et à se concentrer là où des gains d'efficacité peuvent être réalisés. Mais comme la crise touche tous les acteurs du secteur, la concurrence s'intensifie autour d'un « gâteau » devenu plus petit, contraignant de nombreuses ONG à engager des réformes dans l'urgence.

La seconde tend à saisir l'opportunité que représente la crise actuelle pour réfléchir à un changement systémique de modèle. Celui que nous souhaitons voir émerger du chaos créé par l'administration américaine consisterait à transférer le pouvoir de décision aux partenaires locaux et à réformer les sièges des ONG en Europe pour n'y conserver que les fonctions de plaidoyer, de communication et de collecte de fonds. Caritas a été précurseur en la matière. Nous avons donc la responsabilité, au sein de notre mouvement, d'analyser ce qui fonctionne dans un modèle qui promeut le leadership local et de le communiquer le plus efficacement possible aux décideurs politiques.

Les Caritas européennes parviennent-elles à maintenir leur soutien à leurs partenaires dans le monde ?

Maria Nyman : Les budgets nationaux consacrés à l'aide au développement et à l'aide humanitaire ont été réduits de manière significative en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, et cette liste n'est malheureusement pas exhaustive. Ces décisions entraînent un effet domino, car les Caritas européennes soutiennent les Caritas du Sud global. Certains membres de notre confédération, notamment dans des pays africains ou latino-américains, mais aussi en Asie, voient leur soutien financier drastiquement réduit et sont contraints d'interrompre des programmes et de licencier du personnel.

Que faudrait-il faire pour remobiliser la solidarité au niveau européen et mondial ?

Maria Nyman : La société civile doit se mobiliser, convaincre, entrer dans l'arène médiatique pour contrer le discours dominant à partir d'exemples concrets. Que se passerait-il s'il n'y avait aucune aide ? Combien de personnes seraient alors totalement privées d'accès à une assistance de base ? On ne nous entend pas assez.

Nous (en tant que Caritas et plus largement en tant que secteur) devons mener une réflexion approfondie et critique sur notre stratégie de communication, afin de prévenir la fatigue empathique du grand public et de mobiliser les personnes qui se soucient réellement de celles et de ceux qui vivent dans la pauvreté et dans la marginalisation, en Europe comme dans d'autres régions du monde. Cette mobilisation est essentielle pour que les coupes dans les budgets de l'aide aient un coût politique pour ceux qui en décident. Nous devons également veiller à ce que les voix des personnes concernées elles-mêmes – du Sud global comme du Nord global – soient entendues, en particulier celles des marges, de celles et ceux qui sont les plus touchés par le manque de solidarité, les réductions de financements et les politiques indignes.

“SAISIR L'OPPORTUNITÉ QUE
REPRÉSENTE LA CRISE ACTUELLE
POUR RÉFLÉCHIR À UN CHANGEMENT
SYSTÉMIQUE DE MODÈLE.”

question de la participation des personnes accompagnées, et de s'inspirer de dispositifs comme les cartes prépayées, les jardins communautaires et le travail réalisé sur la montée en compétences autour du jardinage et de la protection des semences. Des visites inspirantes organisées par Caritas Milan sont prévues en 2026. En attendant, des réunions en distanciel continuent à rythmer tous les deux mois les échanges entre les équipes alimentation des trois Caritas frontalières.

PARLER DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN MILIEU SCOLAIRE

À la demande de plusieurs de ses délégations désireuses d'éveiller les plus jeunes à la citoyenneté et à la solidarité au niveau local comme à l'international, et afin de les encourager à agir pour un monde plus juste et solidaire, le Secours Catholique-Caritas France a conçu et mis à leur disposition en 2025 une mallette pédagogique. Cet outil clés en main propose une variété de propositions ludiques et interactives pour animer des temps de sensibilisation dans les écoles primaires, les collèges et les lycées : des

jeux (le Pas en avant, le Dé des religions, le Jeu des citrons...), des activités immersives (en route avec les migrants...) ainsi que des débats et des animations adaptés à chaque niveau scolaire. En cohérence avec les programmes scolaires, ces animations per-

mettent d'aborder avec les élèves quatre grandes thématiques : les migrations, le droit à l'alimentation, la transition écologique juste, l'interculturel et l'interreligieux. Elles constituent un outil précieux pour répondre à une des missions du Secours Catholique : faire grandir une société plus juste et fraternelle, dès le plus jeune âge, en favorisant le développement de l'esprit critique et l'éveil à la solidarité.

CARTOGRAPHIE DES INITIATIVES POUR LES FEMMES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, et dans le cadre du travail sur l'approche « genre » mené par sa direction Action et plaidoyer internationaux, le Secours Catholique-Caritas France a souhaité mettre en lumière et cartographier toutes les initiatives menées pour les femmes en France et dans le monde. Elles s'avèrent nombreuses et

inspirantes. En France, de nombreux accueils proposent des programmes dédiés, comme La Halte de jour à Bordeaux, réservée le lundi aux femmes qui y bénéficient de nécessaires d'hygiène, d'une laverie, d'un goûter, d'un accompagnement et d'un atelier de sophrologie... À l'international, les partenaires mènent des actions variées qui participent au renforcement du pouvoir d'agir des femmes et des groupes discriminés, contribuant à la justice sociale et à l'équité. Par exemple dans la région des Grands Lacs africains où ils s'engagent dans la lutte contre les violences basées sur le genre, soutiennent de nombreuses initiatives renforçant le rôle clé des femmes pour la résilience face aux crises climatiques (notamment au sein du programme CoRe). Le soutien à ces actions donne au Secours Catholique l'occasion d'engager avec ses partenaires un dialogue plus large visant la déconstruction des rapports de domination.

UN PARTENAIRE INTERNATIONAL AU CONSEIL D'ANIMATION NATIONAL

Le quatrième cycle du CAN du Secours Catholique-Caritas France s'est tenu à Lourdes du 25 au 28 novembre. Avec une nouveauté : l'intégration parmi ses membres d'un partenaire international, Caritas Natitingou au Bénin, l'un des coordinateurs du programme Agroécologie au Sahel. La participation de partenaires internationaux était une demande des membres du CAN lors du dernier cycle, qui souhaitent ainsi enrichir les perspectives et les échanges qui se vivent au cours des sessions. La dimension symbolique très forte de la présence d'un partenaire du Bénin apporte déjà en elle-même une réponse à la question qui sera traitée lors de ce nouveau cycle de trois ans : « Dans notre environnement actuel, où les valeurs motrices du Secours Catholique sont si souvent remises en cause, comment décrire et mettre en œuvre dans toutes ses dimensions l'accompagnement que nous souhaitons offrir aux personnes que nous accueillons et à celles qui les soutiennent ? » ■

“ FAIRE GRANDIR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET FRATERNELLE, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE. ”

UNE ORGANISATION POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

À BIEN DES ÉGARDS, 2025 restera une date charnière pour le Secours Catholique-Caritas France, avec l'aboutissement de gros chantiers destinés à répondre aux nouveaux enjeux de société et aux attentes exprimées par le réseau de délégations. Les deux années consacrées au bénévolat ont permis de stabiliser le nombre de bénévoles et d'établir une feuille de route, avec un volet important : le « prendre soin » des bénévoles qui font face à des situations de vie toujours plus tragiques et sont désormais souvent attaqués dans leur engagement, notamment quand ils viennent en aide aux migrants.

L'année 2025 marque également l'adoption de deux documents majeurs par l'assemblée générale : les nouveaux statuts de l'association visant à l'ouvrir à l'adhésion de celles et ceux qui y sont engagés et se reconnaissent dans ses missions ; et le texte repère, pensé et rédigé avec des personnes ayant l'expérience de la précarité, par lequel le Secours Catholique revendique son combat en faveur d'une transition écologique juste.

Enfin, c'est en 2025 qu'ont été posées les bases de la profonde réorganisation qui s'annonce. Une réorganisation qui passe par un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), décidé pour réduire l'écart grandissant entre les charges et les ressources de l'association.



CHRISTOPHE HARGOUÏS / SCCF

LES DÉFIS DU BÉNÉVOLAT ET DE L'ENGAGEMENT

BILAN DE DEUX ANNÉES DE PRIORITÉ NATIONALE « BÉNÉVOLAT »

En 2023, le Secours Catholique-Caritas France s'était fixé un objectif prioritaire pour les deux années à venir : développer le bénévolat, autour d'une vision précisée au cours de la première année : « Permettre à tous les acteurs qui y aspirent d'avoir un impact sur les transformations spirituelles, sociales et écologiques du monde qu'ils habitent. »

Le bilan, très riche, de ces deux années a été présenté lors de l'assemblée générale de 2025. La démarche consistant à se donner une priorité commune a permis de mettre en mouvement l'ensemble des acteurs. Et si la tendance reste à être confirmée, pour la première fois en dix ans, le nombre des nouveaux bénévoles a été plus important que celui des partants, avec un âge moyen très satisfaisant.

Une feuille de route a été définie pour la suite. Celle-ci comporte quatre volets : développer le bénévolat ou l'engagement des personnes en situation de précarité afin de renforcer leur pouvoir d'agir, encourager la prise de responsabilité des bénévoles qui le souhaitent, développer de nouvelles formes

d'engagement mieux adaptées notamment aux contraintes des jeunes, et enfin prendre soin de l'ensemble des bénévoles pour qu'ils puissent mener leur activité sereinement.

ENGAGEMENT À « PRENDRE SOIN DES BÉNÉVOLES »

Dans le cadre de la « priorité bénévolat » décrétée en 2024 par le Secours Catholique-Caritas France, mais aussi pour répondre aux demandes formulées par son réseau, un groupe de travail s'est constitué en 2025 autour de la question du « prendre soin des bénévoles ». Partant des remontées des réflexions locales et régionales sur la question, des pratiques identifiées et des expérimentations menées en délégation mais aussi dans d'autres associations comme Les Restos du cœur, l'Armée du salut, Amnesty International, la Croix-Rouge... la démarche vise à prendre en considération le bien-être global des bénévoles. Elle part notamment de leurs besoins pour mener leur activité sereinement : la qualité de vie d'équipe, la gestion des situations de discrimination rencontrées, le parcours au sein

de l'association, ou encore la prise en compte des contraintes personnelles, tant financières, physiques que morales... Cette approche destinée à l'ensemble des bénévoles n'oublie pas celles et ceux engagés dans des activités exposant à des risques bien identifiés comme l'agressivité, mais aussi moins visibles comme la perte de sens, le sentiment d'impuissance ou de ne pas être reconnu par l'organisation.

Le guide né de ce travail comporte trois parties. Une première sur le pourquoi de la démarche de « prendre soin » au regard du projet associatif mais aussi des Évangiles. Une deuxième où les huit types

de malaise exprimés par les bénévoles sont identifiés et analysés, et une troisième sur le comment agir selon qu'on est une équipe locale, une délégation, une région ou une association, en évaluant son niveau de pratique sur une douzaine d'items pour voir ce qui fonctionne déjà bien ou ce qui nécessite d'être amélioré.

Cet important travail va conduire également à la création d'une ligne d'écoute qui sera opérationnelle en 2026. Et plus généralement à une prise de conscience par l'association de la nécessité de prendre soin de celles et ceux qu'elle envoie en mission. ■

UNE GOUVERNANCE ET DES MODES D'ACTION REVISITÉS

ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Afin d'être plus en cohérence avec son projet de permettre à toutes et tous d'avoir un impact sur le monde qui les entoure, le Secours Catholique-Caritas France a pris la décision en 2022 de s'ouvrir à l'adhésion des bénévoles et salariés qui y sont engagés. Cette réforme supposait la réécriture des statuts du Secours Catholique, lesquels n'avaient plus été modifiés depuis 1962. Lors de son assemblée générale de juin 2025, ces nouveaux statuts, dont la rédaction s'est faite après concertation des réseaux de l'association, ont été validés et adoptés à l'unanimité. Cette première étape était la plus importante, et l'unanimité obtenue traduit une encourageante confiance dans la transformation en profondeur qui s'annonce. Les nouveaux statuts pouvaient alors être soumis le ministère de tutelle du Secours Catholique, au ministère de l'Intérieur, et enfin au Conseil d'État, pour des validations prévues début 2026.

Une nouvelle période de deux ans s'est ouverte pour la mise en œuvre des nouveaux statuts, notamment la rédaction du règlement intérieur qui devra être adopté à l'assemblée générale de 2026, et qui déterminera les modalités d'adhésion à l'association : du montant de l'adhésion aux procédures de validation des candidats. Un travail qui s'annonce complexe, sachant que la décision d'ores et déjà retenue de conditionner l'adhésion à un engagement durable et au suivi d'une formation obligatoire implique de retra-

vailler le parcours d'accueil des bénévoles et salariés. Le Secours Catholique ne s'est pas fixé d'objectif en termes de nombre d'adhérents mais atteindre 5 000 adhésions, ce qui correspond à peu près au nombre de personnes en responsabilité dans le réseau, serait une première réussite.

LE LANCEMENT DU PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION DU SECOURS CATHOLIQUE

Face à l'aggravation de la précarité et dans un contexte où les sources de financement sont en tension, le Secours Catholique a décidé en 2025 d'engager une transformation profonde de son organisation pour renforcer son impact et sortir d'une zone de risque à moyen terme. Un projet de transformation a été présenté au Comité social et économique (CSE) le jeudi 16 octobre et une phase d'information-consultation a été lancée.

Ce projet répond à la conviction que le Secours Catholique doit consacrer l'essentiel de ses ressources à la lutte contre les causes profondes de la pauvreté en France et à l'international. Pour y parvenir, le Secours Catholique-Caritas France a décidé

“UNE TRANSFORMATION PROFONDE DE SON ORGANISATION POUR RENFORCER SON IMPACT ET SORTIR D'UNE ZONE DE RISQUE.”

de faire évoluer son fonctionnement, notamment l'articulation entre ses antennes départementales, ses équipes déconcentrées en région et son siège national, avec la volonté d'être davantage au service de ses actions de terrain. Comme de nombreuses associations de solidarité, le Secours Catholique est confronté à des contraintes financières auxquelles il est de plus en plus compliqué de faire face. Son projet de transformation vise à mettre en place une organisation sobre, à proximité des actions de terrain, en France par le biais de ses délégations, comme à l'international par celui de ses partenaires lui permettant de faire face aux défis. Ces transformations lui sont nécessaires pour préserver sa capacité à agir durablement aux côtés des plus pauvres.

Cette transformation aurait un impact sur l'emploi au sein de l'association ; des échanges avec les représentants du personnel sur un plan de sauvegarde de l'emploi ont été engagés. Il comprendrait notamment une phase préalable de départs volontaires. L'association a souhaité mener ce processus en portant le plus grand respect et la plus grande attention à chacun et chacune. La mise en œuvre de la nouvelle organisation est prévue au terme de la phase de dialogue social, au cours de l'année 2026.

RÉFLEXION DU CAN SUR LES ENJEUX ÉCOLOGIE ET PAUVRETÉ

Dans le cadre de sa démarche interne RevE lancée en 2023, le Secours Catholique-Caritas France a finalisé trois outils complémentaires en 2025, dont un texte de référence intitulé « Pour une écologie juste et fraternelle : vision et engagement du Secours Catholique ». Présenté et adopté par l'assemblée générale du Secours Catholique en juin 2025, il a été rédigé à partir



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF

d'écrits scientifiques et ecclésiastiques, de productions déjà existantes sur le sujet et des travaux menés tout à la fois par le CAN, de 2023 à 2025, mais aussi par des partenaires internationaux et par des délégations engagés sur la thématique. Ce document fondateur a vocation à servir de boussole pour guider la réflexion et l'action de l'association sur cette thématique transversale.

DYNAMISER ET ÉLARGIR LA COLLECTE DES DONNÉES STATISTIQUES

Pour la deuxième année consécutive, le département Analyse des pauvretés et territoires du Secours Catholique-Caritas France a organisé en 2025 une semaine dédiée aux statistiques, proposant des webinaires en vue de dynamiser la collecte de données sur la situation des personnes rencontrées, d'en rappeler l'importance à des fins de plaidoyer local et national, mais aussi en vue d'établir un diagnostic de territoire... qui permet ensuite d'ajuster les activités menées.

Plus de 200 personnes ont suivi les différents webinaires sur les outils et méthodes de collecte des données des ménages, mais aussi sous forme de table ronde pour un partage d'expérience, ou d'ateliers destinés aux différents acteurs de l'association : bénévole de terrain, assistant, animateur, délégué, salarié du siège, etc.

Afin d'élargir son champ d'exploration de la pauvreté, le Secours Catholique souhaite également récolter des données sur la situation des personnes fréquentant ses accueils de jour, ses cours d'apprentissage du français, ses épiceries solidaires, ses groupes de convivialité, etc., tout un public actuellement pas ou peu représenté dans son rapport statistique. Le dernier webinar de cette semaine dédiée à la statistique était consacré à une fiche et à des méthodes adaptées au recueil des informations sur les participants à ces activités collectives. Une dizaine de délégations ont expérimenté ces outils tout au long de l'année 2025 en vue d'un essaimage au niveau national dès 2026.

BILAN ET PRÉPARATION D'UNE NOUVELLE MANDATURE DES CCAS

La composition des conseils d'administration des CCAS est renouvelée au moment des élections municipales. Dans le cadre de la mobilisation entamée par le Secours Catholique-Caritas France pour tenter d'imposer ses propositions dans les programmes des candidats, les délégations ont été invitées à faire également le bilan de l'action des 1 500 bénévoles qui ont siégé pendant la dernière mandature et réfléchir aux candidats à proposer aux futurs élus. ■

UNE COMMUNICATION EN SOUTIEN DE LA RÉVOLUTION FRATERNELLE

DISTINCTION PRESTIGIEUSE POUR LE PODCAST « PARCOURS, LA PAROLE AUX INVISIBLES »



Lancé fin 2023 par le pôle production éditoriale au sein de la direction de la communication et de la générosité du Secours Catholique-Caritas France, le podcast « Parcours, la parole aux invisibles » a vocation à porter auprès du

grand public les expériences de vie des personnes en situation d'exclusion et dont les voix portent peu dans les médias traditionnels. Le podcast compte aujourd'hui plus de 30 épisodes, d'une vingtaine de minutes chacun, offrant une rencontre humaine et authentique et ouvrant une fenêtre sur une réalité de pauvreté ou de précarité (mal-logement, handicap, précarité économique...) à travers un récit de vie intime. Cette démarche éditoriale visant à lutter contre l'invisibilité des plus vulnérables a été saluée, le 16 octobre, à la Maison de la radio : le Secours Catholique a reçu pour « Parcours » le coup de cœur du jury dans la catégorie meilleur podcast de marque, décerné par CB News lors du prix de la Créativité 2025. Un épisode spécial de « Parcours », animé par Fabrice Drouelle autour d'invités dont la journaliste Florence Aubenas, a également été produit (voir p. 75).

UNE NOUVELLE CHARTE SIGNALÉTIQUE POUR LES ACTIONS DU SECOURS CATHOLIQUE

Cafés sourires, accueil de jours, boutiques et épiceries solidaires... en 2024 le Secours Catholique-Caritas France dresse le constat d'une trop grande diversité dans la signalétique des lieux et espaces d'actions déployés par ses délégations sur les territoires. Pour remédier à ce manque d'homogénéité qui nuisait à son identité, une nouvelle identité visuelle a été élaborée, une charte unique facilement applicable pour l'ensemble des lieux de l'association et permettant au public de les reconnaître aisément. La charte a été lancée en janvier 2025. Elle affirme le bleu et l'orange comme la marque de l'association et crée une police

dédiée identifiable par tous sur tous les supports. L'un des objectifs poursuivis par cette nouvelle charte est aussi de donner du Secours Catholique une image moderne, optimiste et joyeuse. Un travail a également été mené pour proposer des noms types permettant d'inscrire dans ces lieux la dimension de « révolution fraternelle ». Les actions du Secours Catholique sont fraternelles, ses enseignes et ses lieux doivent également devenir fraternels ! En 2025, une centaine de lieux ont déjà opéré leur transformation.

LA RÉVOLUTION FRATERNELLE SE POURSUIT AVEC MARIE-JOSÉ PEREC



L'appel du grand public à mener une véritable révolution fraternelle n'a pas faibli depuis son lancement en 2020, dans le cadre de la campagne de communication du Secours Catholique-Caritas France. Après Annie Duperey en 2023, Gad Elmaleh en 2024, c'est

Marie-José Péric, triple championne olympique, qui a repris le flambeau de l'engagement dans la version 2025 du film *Révolution fraternelle*. *C'est quoi la fraternité ?* Ces spots diffusés en novembre et décembre sur les différentes chaînes de télévision mettent en scène la célèbre athlète à côté des autres bénévoles de tous les âges, toutes les origines et couleurs, pour expliquer ce qu'est la révolution fraternelle et inciter chacun à s'y engager. Sa notoriété et son fort capital de sympathie auprès du grand public ont donné une belle visibilité à ce message de fraternité qui fait notre spécificité et notre valeur ajoutée par rapport aux autres associations. Des visuels et une déclinaison radio du film ont été mis à la disposition de nos délégations pour qu'elles puissent les mettre en ligne sur leur site internet, les partager sur les réseaux sociaux, et sur les ondes, par le biais de partenariats avec des radios locales. ■

ENCOURAGER LA GÉNÉROSITÉ

DES DONATEURS AU RENDEZ-VOUS DES DÉFIS

Le Secours Catholique-Caritas France termine l'année 2025 avec une collecte à la hauteur de ses prévisions : 69,6 millions d'euros, soit en très léger recul (1 %) par rapport à 2024. Cette baisse s'explique par l'érosion naturelle du fichier des donateurs de l'association, compensée en partie par des dons moyens chaque année un peu plus généreux. Dans un contexte économique, politique et géopolitique d'une instabilité sans précédent, le Secours Catholique garde toute la confiance de ses donateurs qui savent se montrer au rendez-vous des défis.

La stratégie très volontariste mise en place pour attirer des donateurs plus jeunes (25 à 35 ans) avec un soutien régulier par prélèvement automatique commence à porter ses fruits. Les collectes de rue menées depuis quelques années ont en effet bien fonctionné, permettant de renouveler le fichier de nos soutiens avec ces donateurs beaucoup plus jeunes que la moyenne d'âge des donateurs actuels.

UN IMPORTANT PARTENARIAT AVEC LE CRÉDIT MUTUEL

Depuis quelques années, le Secours Catholique-Caritas France a commencé à développer le mécénat d'entreprise avec un beau succès en 2025 : la très importante contribution du Crédit Mutuel qui s'est engagé sur trois ans à raison 1,5 million d'euros par an. Signé en cours d'année, ce partenariat a contribué au bon résultat final, tout comme les démarches porteuses pour inciter les donateurs réguliers à augmenter leur don.

UNE DEUXIÈME ANNÉE EXCEPTIONNELLE EN TERMES DE LEGS

L'année 2024 avait été une année exceptionnelle en termes d'assurances vie au profit du Secours Catholique-Caritas France, grâce à plusieurs dossiers d'un gros montant. L'année 2025 l'est encore plus, les assurances vie restant à un niveau élevé, auquel s'ajoute la réalisation de plusieurs belles ventes immobilières de biens issus des legs reçus. Le résultat final est de 45,5 millions d'euros, contre 44,2 millions en 2024.

DES SUBVENTIONS EN FORTE BAISSÉ

L'année 2025 a été marquée par l'arrêt brutal de l'Usaid décidé dès février par le gouvernement américain. La baisse généralisée de l'aide internationale qui s'est ensuivie n'a épargné personne. Le montant des subventions perçues par la direction de l'action et du plaidoyer internationaux du Secours Catholique-Caritas France est ainsi passé de 4,3 millions d'euros en 2024 à 0,5 million en 2025. Les nombreuses recherches de fonds entreprises n'ont pas abouti, alors que le renouvellement de la convention de partenariat pluriannuel (CPP) signée avec l'AFD s'est fait sur un montant moins élevé et ne sera versé rétroactivement qu'en 2026. De même, sur les 4,3 millions d'euros versés en 2024, une partie de la subvention AFD concernait 2025.

En France, le Secours Catholique a embauché dans toutes les régions des personnes chargées d'aider les délégations à répondre à des appels à projets et à rechercher des subventions. Cette stratégie a été très payante puisqu'elle a permis de passer en quelques années de 6 à près de 10 millions d'euros. Néanmoins 2025 se termine sur une baisse de 400 000 euros, due à une réduction importante des subventions des collectivités publiques et territoriales que les subventions d'État et européennes n'ont pas complètement compensées. Dans le contexte difficile de cette année, avoir réussi à limiter la baisse à 4 % est déjà un résultat honorable. ■

PUBLICATIONS

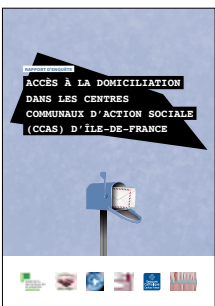
RAPPORT STATISTIQUE 2025



Dans son rapport statistique annuel « État de la pauvreté en France, trente ans de regard sur les pauvretés », le Secours Catholique revient sur trente ans d'observation de situations de pauvreté. L'association alerte sur le fort accroissement de la part des femmes et des familles ainsi que des

personnes en situation de longue maladie ou de handicap parmi les personnes accueillies au cours de ces trente années. Cette édition 2025 ouvre ses colonnes à l'historienne Axelle Brodriez-Dolino qui revient sur l'évolution de la perception de la pauvreté et des pauvres dans la société.

RAPPORT SUR LA DOMICILIATION EN ÎLE-DE-FRANCE



Afin d'évaluer l'accessibilité à la domiciliation administrative pour les personnes sans domicile stable, le collectif domiciliation Île-de-France (CNDCH, Romeurope, Dom'Asile, Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France, Médecins du monde, Secours Catholique-Caritas France et

Solidarité Jean-Merlin) a conduit une enquête inédite auprès des principaux CCAS de la région francilienne, qui révèle de très nombreux manquements à leurs obligations légales.

POSITIONNEMENT MAYOTTE



Dans sa note de positionnement « Vive ensemble à Mayotte : l'urgence d'une justice sociale et climatique », le Secours Catholique souligne ce qu'il reste à faire après le cyclone qui a ravagé l'île, pour répondre aux difficultés d'accès à l'eau, à l'hébergement, pour tous les habitants de l'île

et non pour les seules personnes en situation régulière. Il propose également une vision de Mayotte pour le futur en termes de justice sociale, de prise en compte des besoins et aspirations des habitants, de renforcement de leur pouvoir d'agir.

LAPOSTROPHE N° 14



« L'amour en question(s) » : pour ce numéro 14, les autrices et auteurs de *L'apostrophe* – des hommes et des femmes de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor – se sont exprimés sur le thème polymorphe, et souvent intime, de l'amour. Ce numéro est composé également de poèmes venus de La Réunion qui disent ce que

c'est qu'être pauvre aujourd'hui. La rubrique « De la plume au pinceau » présente quant à elle les rêves illustrés d'un groupe d'habitants de la maison Hestia, à La Garennes-Colombes, accompagnés dans leur production par l'artiste Oleňka Carrasco.

LES MOTS DE LA PAUVRETÉ DANS « PARCOURS »



Le podcast « Parcours » a publié un épisode hors-série intitulé « Les mots de la pauvreté », présenté par Fabrice Drouelle. Dans cette émission, le présentateur d'*Affaires sensibles* dissèque l'évolution des discours sur la pauvreté, dans les médias mais aussi dans d'autres champs de la société, avec la participation de la grand reporter Florence Aubenas, auteure notamment du *Quai de Ouistreham*¹ – une immersion dans le monde du travail précaire –, de l'historienne Laurence Fontaine, spécialiste de l'histoire de la pauvreté, et de Julien Damon, sociologue et enseignant à Sciences Po, auteur de plusieurs « Que sais-je ? » sur la précarité. ■

1 Paris, L'Olivier, 2010.

LE RÉSEAU CARITAS FRANCE

RÉSEAU CARITAS FRANCE

Créé à l'initiative du Secours Catholique-Caritas France, le réseau Caritas France a vocation à former une union d'organisations d'une grande diversité, qu'il a contribué à créer ou qui partagent ses valeurs, finalités et principes d'action, toutes engagées dans la lutte contre la pauvreté pour et avec les plus fragiles, en France et dans le monde, animées par une pensée chrétienne partagée et par la volonté d'organiser leur solidarité interne afin de soutenir la forme d'esprit d'innovation qui leur est propre. Par la coopération et par l'alliance des moyens et des compétences de ses membres dans les territoires, il vise à favoriser l'accompagnement global et la capacité d'agir des personnes vivant des situations de précarité ou d'exclusion. Dans un esprit de « rayonnement de la charité chrétienne », il souhaite également éveiller à l'engagement solidaire et à la fraternité, afin d'agir en profondeur sur les causes de la pauvreté. www.reseaucaritasfrance.org

CITÉS CARITAS



Créée le 10 mai 1989 par le Secours Catholique-Caritas France, Cités Caritas est une association loi 1901 à but non lucratif qui agit depuis plus de trente ans pour l'inclusion des personnes en situation de précarité, d'exclusion ou de handicap. Par ses activités (accompagnement médico-social, hébergement social, hébergement des demandeurs d'asile, de réfugiés et de personnes en situation de handicap, accompagnement au logement, logement adapté, travail adapté, mise en activité et insertion par l'activité professionnelle, accueil du jeune enfant, formation professionnelle), Cités Caritas contribue à forger une société inclusive qui accueille les personnes fragilisées et considère leur capacité d'action, ainsi que leur participation, comme source de richesse et de vie.

www.cites-caritas.fr

FONCIÈRE CARITAS HABITAT



Créée en 2015, Caritas Habitat est une foncière sociale destinée à développer l'immobilier à vocation très sociale, à l'intention d'associations pour accomplir leur mission d'accompagnement des plus fragiles dans les domaines du logement, de l'hébergement et de l'accueil. Inscrite dans le champ de l'économie sociale et solidaire, elle mobilise, en amont, l'épargne solidaire de particuliers ou d'institutionnels en vue d'investir dans l'immobilier : construction, réhabilitation ou transformation de biens existants. Ces biens immobiliers permettent à des associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes mal ou non logées, ou en situation d'exclusion ou de handicap, de développer leurs projets. Elles peuvent être membres ou hors du réseau Caritas France. www.caritashabitat.org

FONCIÈRE CHÊNELET



La foncière Chênelet existe depuis 2009 pour répondre à un problème sociétal majeur de logement des personnes à faibles ressources en milieu rural ou périurbain, et propose un habitat écologique de très haute qualité à ces populations. Maître d'ouvrage d'insertion, la foncière Chênelet construit ainsi des logements sociaux de qualité à faibles charges pour les locataires, le plus souvent en territoire rural. www.fonciere-chenelet.org

RÉSEAU ÉCOHABITAT



L'association Réseau écohabitat est née en 2014 sous forme d'une expérimentation à l'initiative des délégations du Secours Catholique de Picardie, avec le constat que beaucoup de familles en situation de grande précarité, propriétaires de leur maison, n'ont pas recours aux dispositifs publics pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique afin de réduire leur consommation d'énergie. La mission du Réseau écohabitat consiste en une mise en réseau des acteurs de terrain autour de l'amélioration énergétique de l'habitat (collectivités, entreprises, bénévoles), pour permettre à des ménages très modestes de réaliser des travaux ambitieux financés à 90 %.
www.reseau-ecohabitat.fr

COMITÉ CHRÉTIEN DE SOLIDARITÉ AVEC LES CHÔMEURS (CCSC)



Créé il y a plus de trente ans, le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs (CCSC) vise à maintenir l'attention sur les conséquences du chômage. En sensibilisant les communautés chrétiennes ainsi que l'ensemble du corps social et en luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour que ces personnes puissent retrouver une pleine citoyenneté. Avec l'appui du Secours Catholique-Caritas France, le CCSC a lancé une nouvelle formule de sa lettre d'information, *Vaincre le chômage*.
www.ccscfrance.com

FÉDÉRATION SOLIDARAUTO



Solidarauto est la marque des garages solidaires créés dans les territoires par certaines délégations du Secours Catholique-Caritas France afin de favoriser la mobilité personnelle des personnes aux revenus les plus modestes et de faciliter l'insertion professionnelle et sociale par la vente de véhicules d'occasion, l'entretien, la réparation et la location de véhicules. Depuis 2017, la fédération Solidarauto – réseau de garages solidaires, association loi 1901 – regroupe les garages sous licence de marque Solidarauto et accompagne les porteurs de projet de garages solidaires souhaitant ouvrir un garage sous licence Solidarauto, notamment par le biais du parrainage du projet par un de ses membres et par le partenariat d'une délégation locale du Secours Catholique-Caritas France.
www.solidarauto.org

FONDATION CARITAS FRANCE



Créée par le Secours Catholique-Caritas France en 2009, la fondation Caritas France est la première fondation abritante en France, dédiée à la lutte contre la pauvreté. Sa première mission est d'encourager le développement de la philanthropie et de la lutte contre l'exclusion en abritant des fondations sous son égide (plus d'une centaine actuellement). Elle permet à des personnes, des familles, des groupes d'amis de créer leur propre fondation, et en assure la gestion tout en accompagnant les fondateurs (choix de projets, implication de leurs proches...). Sa deuxième mission est de collecter des fonds pour soutenir des projets portés par le Secours Catholique-Caritas France, le réseau Caritas en France ou à l'international, ou par d'autres partenaires. Enfin, elle appuie la recherche et l'expérimentation. Elle décerne un prix annuel à un jeune chercheur en sciences sociales dans le cadre du colloque organisé sous l'égide de l'institut de France.
www.fondationcaritasfrance.org

FONDATION JEAN-RODHAIN



La fondation Jean-Rodhain porte le nom du fondateur du Secours Catholique-Caritas France. Reconnue d'utilité publique le 1^{er} juillet 1981, elle honore le souci qu'avait Jean Rodhain d'une réflexion théologique et spirituelle sur la charité en s'efforçant de susciter une recherche fondamentale pour fonder et accompagner l'action caritative de l'Église. Explorant les nouveaux visages de la charité pour en manifester la fécondité sociale et spirituelle, la fondation privilégie le croisement d'expériences et de savoirs. Accordant une place privilégiée à la parole des personnes les plus pauvres et à celle des personnes engagées dans la diaconie, elle instaure des partenariats et favorise un dialogue entre théologiens, acteurs de solidarité et personnes fragiles.

Pour mener à bien sa mission, elle parraine l'enseignement et la recherche sur la charité dans sept facultés françaises de théologie (chaires Jean-Rodhain à Angers, Lille, Lyon, Paris Institut catholique, Paris Centre Sèvres, Strasbourg et Toulouse). Elle organise des colloques interdisciplinaires sur des thèmes liés à des expressions contemporaines de la charité et/ou interpellant la charité dans sa capacité de réponse et d'innovation.

www.fondationjeanrodhain.org

FÉDÉRATION DE CHARITÉ-CARITAS ALSACE



Fondée en 1903 par Mgr Paul Müller-Simonis pour « mieux organiser les œuvres de bienfaisance catholique en Alsace », la fédération de Charité-Caritas Alsace comprend aujourd'hui 2 000 bénévoles et 800 salariés, et s'organise autour de deux grands champs d'activité : son action caritative portée par Caritas Alsace et ses établissements et services engagés sur les thèmes de la protection de l'enfance, le handicap, les personnes âgées et l'insertion au sens large. À l'aube de ses cent vingt ans, sa nouvelle feuille route se décline à travers une volonté d'ouverture vers la société civile, de modernisation de son fonctionnement, d'inscription du développement durable comme critère intangible de ses choix et d'une nouvelle stratégie de communication. La fédération porte aussi l'activité du Secours Catholique-Caritas France en Alsace, sous le nom de Caritas Alsace, réseau Secours Catholique. www.federation-de-charite.org

UNION DIACONALE DU VAR



Créée en 1983, l'Union diaconale du Var est une union d'économie sociale et solidaire composée de 18 associations aux missions variées (insertion, famille, hébergement, santé, urgence de la rue) qui luttent contre l'exclusion sociale, œuvrent ensemble pour la promotion humaine et le respect de chacun, et participent à la mission de la diaconie de l'Église dans le Var en mutualisant leurs compétences et savoir-faire grâce à un secrétariat général qui en facilite l'animation. www.udv-asso.fr

GOUVERNANCE ET CONTRÔLE AU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

AU 31 DÉCEMBRE 2025

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Secours Catholique-Caritas France réunit les membres de l'association, à savoir 140 membres, dont 132 membres actifs (les membres qui se sont acquittés de leur cotisation) – administrateurs personnes qualifiées, présidents et vice-présidents de délégation, ainsi que des trésoriers cooptés par région – et 8 membres d'honneur. La limite d'âge est fixée à 75 ans. 50,4 % des membres actifs sont des hommes, 49,6 % sont des femmes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION est composé de 21 membres, tous bénévoles ; 12 sont présidents ou vice-présidents de délégation, 9 sont des personnes qualifiées. Leur mandat est de trois ans, renouvelable deux fois. Le conseil se réunit sept fois par an. Son bureau comprend un président, deux vice-présidentes, un trésorier et un secrétaire. L'aumônier général et la déléguée générale participent aux séances du bureau et du conseil d'administration, sans voix délibérative.

BUREAU :

M. Didier DURIEZ

Président national – Personne qualifiée

M. Hervé BERNOUD

Trésorier national – Personne qualifiée

M. Marc BONNET

Secrétaire national – Président Mayenne

Mme Dominique NOWINSKI

Vice-présidente nationale et Vice-présidente Nord Cambrai

Mme Catherine GAUDRY

Vice-présidente nationale et présidente Val-de-Marne

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Brigitte AUDO

Présidente Berry

Mme Laurence AUGÈRE-ROSSIGNOL

Présidente Limousin

Mme Frédérique BOLLE-REDDAT

Vice-présidente Franche-Comté

Mme Emmanuelle DACHON

Personne qualifiée

M. Éric DELZANT

Personne qualifiée

Mme Marilynne DURAND

Présidente Alpes

M. Bruno DE FERAUDY

Personne qualifiée – Président

Cités Caritas

Mme Marie Annick JOLY

Personne qualifiée

Mme Hélène JOUANNEAU

Vice-présidente Ille-et-Vilaine

M. Jean-Pierre LAGASSE

Vice-président Rhône

Mme Thérèse LECROART

Personne qualifiée

Soeur Anne LÉCU

Personne qualifiée (mandatée Corref)

M. Vincent LÉONARD

Personne qualifiée

M. Jean-Louis MILHAU

Président Marne-Ardennes

M. Bertrand PARMENTIER

Président Tarn-Aveyron-Lozère

Déléguée générale :

Mme Adélaïde BERTRAND

Aumônier général :

Père François ODINET

Président(e)s d'honneur :

Mme Véronique DEVISE,

Mme Véronique FAYET

et M. François SOULAGE

LIENS AVEC LA CEF :

Les présidents et vice-présidents de délégation sont homologués par le bureau national après accord de l'évêque du ou des diocèses concernés. Les administrateurs, en qualité de personnes qualifiées, sont cooptés par le conseil d'administration, après accord du conseil permanent de la CEF, puis élus par l'assemblée générale. Le président national est élu par le conseil d'administration en son sein, parmi les candidats ayant fait l'objet de l'agrément du conseil permanent de la CEF. L'aumônier général est nommé par le conseil permanent de la CEF. La déléguée générale est élue par le conseil d'administration sur une liste de candidats agréés par le conseil permanent de la CEF. Des réunions entre le secrétariat général de la CEF et le président national, la déléguée générale et l'aumônier général du Secours Catholique-Caritas France sont régulièrement organisées.

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ils émettent des avis et recommandations sur la vie et les projets de l'association.

Comité immobilier

Comité international

Comité ressources

Comité d'audit et risques

Comité des nominations

Comité plaidoyer

Comité trésorerie

Comité réseau Caritas France

Comité spiritualité

Conseil d'animation national

IDENTITÉ

LE SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

Le Secours Catholique-Caritas France est un service de l'Église catholique de France, membre de la confédération Caritas Internationalis et association reconnue d'utilité publique.

MISSION DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

Fondée sur l'Évangile, la mission du Secours Catholique-Caritas France est une mission d'amour et d'éveil à la solidarité, en France et dans le monde. Le Secours Catholique appelle toute personne à s'engager pour vivre la rencontre, l'entraide et la joie de la fraternité. Ses acteurs travaillent à renforcer les capacités de tous à agir pour que chacun accède à des conditions de vie dignes. L'association lutte contre les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion, et propose des alternatives, au service du bien commun.

ACTIONS

En France, 1 060 000 personnes ont été soutenues par 2 560 équipes locales.

À l'international, 340 opérations ont été menées en 2025, dans 47 pays ou zones, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (165 Caritas dans 200 pays). En un an, 3,3 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale du Secours Catholique-Caritas France.

ORGANISATION

- ▶ 72 délégations au 31 décembre 2025, réparties en 2 560 équipes locales, en France métropolitaine et d'outre-mer, couvrent l'ensemble du territoire national.
- ▶ Réseau de 59 800 bénévoles et de 894 salariés sur tout le territoire.
- ▶ Trois antennes : la Cité Saint-Pierre à Lourdes, la Maison d'Abraham à Jérusalem, Le Cèdre à Paris.

TRANSPARENCE ET CONTRÔLES

Les comptes annuels 2025, incluant le compte d'emploi des ressources, sont certifiés par un commissaire aux comptes du cabinet Ernst and Young, puis seront approuvés par l'assemblée générale du 16 juin 2026.

Ils sont disponibles sur le site www.secours-catholique.org ou peuvent être obtenus sur simple demande écrite à : Secours Catholique-Caritas France, 106 rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07. Le commissaire aux comptes, outre la certification des comptes, contrôle chaque année dix délégations. Avec le département d'audit et contrôle interne, ce sont au total un tiers des délégations qui sont contrôlées chaque année.



Le Don en confiance est une association qui exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public. Il élabore des règles de déontologie, détermine l'octroi d'un label Don en confiance aux organisations d'intérêt général qui se portent candidates, et effectue un contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent. Ceux-ci sont basés sur des principes de respect du donateur, de transparence, de recherche d'efficacité et de probité et de désintéressement, couvrant trois domaines : la gouvernance, la gestion et la communication. En mars 2024, le Secours Catholique-Caritas France a obtenu le renouvellement de son label Don en confiance pour une durée de trois ans.

NOUS REMERCIONS DE LEUR SOUTIEN

NOS PARTENAIRES EN 2025

PARTENAIRES PRIVÉS

Entreprises

- 2C Bricolage SAS
- AG2R
- Agirc-Arrco
- Alliance professionnelle retraite Lourmel
- Axa banque
- Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel de l'Anjou et du Maine
- CCF
- Chocolaterie Au Négus
- CGR Cinémas
- Comat Groupe
- Crédit Agricole Franche Comté
- Cuisinella
- DC Agency
- Décathlon
- Droit de Regard
- Eco TLC - Refashion
- EDF
- Fiducial Expertise
- Groupe Atlantic
- Groupe Crédit Mutuel
- HydrAlp-Invest
- Jean Lutz SA
- La Banque Postale
- La Poste
- Le Petit Futé
- Maisons du Monde
- MS EQUIPEMENT LAMBALLE
- Moneta Asset Management
- Pharmagreen
- SA SODINE
- SAS Delarbre
- SNF SA
- Socultur
- Symta Pièces
- Veuve-Clicquot
- V33

Associations

- Agence du Don en Nature
- Association Georges Hourdin
- Association Ouest France Solidarité
- AXA Atout Coeur
- Dons Solidaires
- Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne
- Institut océanographique de Monaco - Association des Amis du musée
- L'Archipel des Utopies
- La Savoyarde en mémoire de l'abbé Poupon
- Montagne et Prière
- Union Nationale des footballeurs professionnels

Fondations et fonds de dotation

- Belron Ronnie Lubner Charitable Foundation
- European Climate Foundation
- Fondation AnBer
- Fondation Caritas France
- Fondation Carrefour
- Fondation Crédit agricole Provence Côte d'Azur
- Fondation Crédit Agricole Solidarité et développement
- Fondation EDF
- Fondation Entreprendre pour toi
- Fondation de France
- Fondation groupe EDF
- Fonds Neoen Philanthropy
- Fondation Pour le Logement des Défavorisés
- Fondation Omerin
- Fondation Saint-Gobain
- Fondation Sancta Devota
- Fondation Somfy - Les Petites Pierres
- Fondation Suez
- Fondation VINCI pour la Cité
- Fonds Bayard - Agir pour une société du lien
- Fonds de dotation Antigone
- Fonds de dotation Martine Coisne
- Fonds de dotation Rondeau
- General Mills Foundation
- Raskob Foundation for Catholic Activities
- Talents et Partage

Fondations abritées par la Fondation Agir contre l'Exclusion

- Fondation Orléans

Fondations abritées par la Fondation AnBer

- Fondation Les Uns Les Autres
- Fondation Nature et Solidarité 59
- Fondation Shiriki
- Fondation Stéraphan

Fondations abritées par la Fondation Caritas France

- Fondation Avenir Solidaire
- Fondation des Epiniers
- Fondation François, Monique et Pascal Bilger
- Fondation Franck Giroud
- Fondation Girafe Formations
- Fondation Les Primevères
- Fondation Masalina
- Fondation Tolot
- Fondation Xamafra

Fondations abritées par la Fondation de France

- Fondation Camachara Solidarités
- Fondation Castorama
- Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation Guy Nicolas
- Fondation Hardy
- Fondation JM Bruneau
- Fonds Merymu

Fondations abritées par la Fondation Notre Dame

- Fondation H
- Fondation Isabelle et Hubert d'Ornano

Fonds hébergés par le Fonds de dotation transatlantique

- Fonds Denise et Jean Verspieren

PARTENAIRES PUBLICS

Institutions européennes

- Commission européenne - Direction générale des partenariats internationaux

Administrations centrales

- Direction générale de la cohésion sociale
- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - Centre de crise et de soutien
- Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative - Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Collectivités territoriales

- Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités
- Directions régionales et interdépartementales de l'hébergement et du logement
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Région Île-de-France
- Région Pays de la Loire
- Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Autres organismes publics

- Agence française de développement
- Agence Nationale pour les Chèques-Vacances
- Caisse nationale des allocations familiales et les caisses d'allocations familiales

Ainsi que toutes les collectivités (municipalités, intercommunalités et conseils départementaux et régionaux) qui nous soutiennent.

Nous remercions également toutes les entreprises qui nous soutiennent grâce au mécénat de compétences : Air Liquide, Allianz, Astek, Atos, Banque de France, BNP-Paribas, Crédit Mutuel, EDF, Michelin, Nokia, Orange, Société Générale, Vinci Construction.

Et bien sûr nous remercions tous les donateurs particuliers qui nous permettent d'assurer nos missions au quotidien.



ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

**Document conçu et réalisé
par la direction de la communication**

106 rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07

Tél. : 01 45 49 73 00

Fax : 01 45 49 94 50

Coordination : Clarisse Briot

Iconographie : Élodie Perriot

Rédaction : Pascale Kramer

Correction-révision : Le Champ rond

Photo de couverture :

Christophe Hargoues / SCCF

Maquette : Pôle production éditoriale

Juillet 2026

LE SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE EN CHIFFRES



330 M€

DE RESSOURCES DONT 82 %
CONSCRIVÉES AUX MISSIONS SOCIALES

2025, EN FRANCE



1 060 000

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
ET SOUTENUES EN FRANCE



59 800

BÉNÉVOLES
ENGAGÉS



5 000

ENFANTS ET ADOLESCENTS
ACCOMPAGNÉS DANS LEUR SCOLARITÉ



2 560

LIEUX
D'ACCUEIL



218 000

FAMILLES AVEC ENFANTS
SOUTENUES



80 000

PERSONNES RENCONTRÉES
EN TOURNÉES DE RUE



640 000

PASSAGES DANS LES ÉPICERIES
SOLIDAIRES



600 000

PASSAGES EN ACCUEIL
DE JOUR



22 000

PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS
L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

2025, À L'INTERNATIONAL



3,3 MILLIONS

DE PERSONNES SOUTENUES À
L'INTERNATIONAL



340

OPÉRATIONS MENÉES
DANS 48 PAYS OU ZONES



50

INTERVENTIONS
D'URGENCE

